



HAL
open science

Pour une médiologie de la mémoire

Louise Merzeau

► **To cite this version:**

Louise Merzeau. Pour une médiologie de la mémoire. Sciences de l'information et de la communication. Université de Nanterre - Paris X, 2011. tel-00904667

HAL Id: tel-00904667

<https://theses.hal.science/tel-00904667v1>

Submitted on 14 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

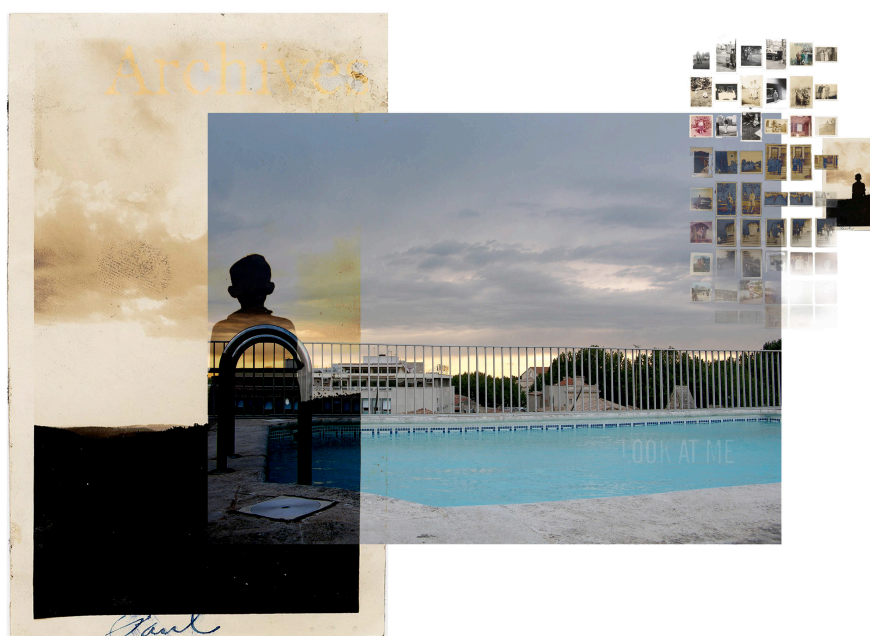
Louise MERZEAU

Habilitation à Diriger des Recherches

Sciences de l'information et de la communication

Mémoire de synthèse

Pour une médiologie de la mémoire



Université Paris X Ouest Nanterre La Défense

2011

Louise MERZEAU

Habilitation à Diriger des Recherches

Sciences de l'information et de la communication

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

2011

Mémoire de synthèse

Pour une médiologie de la mémoire

Mes remerciements vont à Michel Arnaud, pour sa confiance et ses encouragements constants, à Robert Damien, pour ses précieux conseils et son soutien, à Sylvie Leleu-Merviel, Bruno Bachimont, Daniel Bougnoux, Milad Doueïhi et Manuel Zacklad, qui m'ont fait l'amitié de bien vouloir évaluer mon travail, et à Régis Debray et toute l'équipe des médiologues, dont la collaboration et la complicité ont nourri ma réflexion depuis plusieurs années.

Table des matières

INTRODUCTION	7
--------------------	---

LA QUESTION DE L'IMAGE

Ouverture.....	16
----------------	----

1. De l'indice à l'information : une catastrophe qui n'a pas eu lieu	19
--	----

1.1. Généalogie de la vidéosphère	19
--	----

<i>Repères chronologiques</i>	19
-------------------------------------	----

<i>Efficacité symbolique de l'indice</i>	21
--	----

1.2. Trace et traitement : la parenthèse entrouverte	24
---	----

<i>Des images appareillées</i>	24
--------------------------------------	----

<i>Images à l'ère de leur hyper-reproductibilité</i>	26
--	----

2. De la dépendance à l'intelligence des images.....	30
--	----

2.1. Captures et captations	30
--	----

<i>Prolifération et disponibilité</i>	30
---	----

<i>Indifférences et addictions</i>	32
--	----

<i>À qui appartiennent les images ?</i>	35
---	----

2.2. Ce que pensent les images	37
---	----

<i>De la dissidence au droit des images</i>	37
---	----

<i>Fonctions des images</i>	41
-----------------------------------	----

<i>Nouveaux savoirs : montage, navigation, visualisation</i>	44
--	----

LA QUESTION DE LA MÉDIATION

Ouverture.....	49
1. Communication, information, médiation	53
1.1. Des faits de langage aux normes techniques	53
<i>L'opacité occultée</i>	53
<i>La médiation accessoire</i>	54
<i>Le substrat normatif</i>	55
1.2. Délégations	57
<i>Dispositifs : dedans-dehors</i>	57
<i>Sous-traitance informationnelle</i>	59
1.3. Coalescences	60
<i>Religio</i>	60
<i>Les 4 fonctions de la médiation</i>	62
2. Crise de la médiation : de l'intercesseur à l'autoréférence.....	65
2.1. La société contre ses médias	65
<i>Rejet des intercessions</i>	65
<i>Stratégies d'immédiation</i>	67
<i>Guerre des médias</i>	68
2.2. La médiation identitaire	69
<i>Personnalisations machiniques</i>	69
<i>Auto-médiation</i>	72
<i>Cercles</i>	74

LA QUESTION DE LA MÉMOIRE

Ouverture.....	80
1. Hypermémoire	84
1.1. Prothèses	84
<i>Machines mémorielles</i>	84
<i>Dématérialisation</i>	86
1.2. Mémoire-flux	87
<i>Fragilité</i>	87
<i>Disponibilité</i>	88
2. Traçabilité	91
2.1. On ne peut pas ne pas laisser de traces	91
<i>Mémoire par défaut</i>	91
<i>Un nouvel ordre de signes</i>	92
2.2. Surveillance et anticipation	94
<i>Traçages</i>	94
<i>Auto-indexation</i>	96
2.3. Oublier l'oubli	98
<i>Droits et devoirs</i>	98
<i>Expirations artificielles</i>	100
<i>Friches numériques</i>	101
3. Présence numérique	104
3.1. Critique de l'identité numérique	104
<i>Capital et durée</i>	104
<i>Distances et similarités</i>	105

3.2. Réappropriations mémorielles	108
<i>Mémoires embarquées</i>	108
<i>Patrimonialisation des traces</i>	112
Conclusion	116
Références.....	122

INTRODUCTION

« L'examen des mutations culturelles exige l'emploi d'une méthode plurielle, où l'analyse autarcique des structures cède la place à la recherche transversale des logiques. Au carrefour de plusieurs disciplines, les sciences de l'information et de la communication répondent à cette exigence en proposant un cadre où des visions locales peuvent se croiser, pour enquêter sur des interactions et pratiquer des ouvertures. Elles peuvent ainsi répondre au principal enjeu épistémologique de notre modernité, qui est de repenser comme des interférences, des passages ou des connexions ce qui se formulait hier en termes d'objets ou d'états. » Ces quelques lignes, par lesquelles j'introduisais ma thèse de doctorat, pourraient servir de guide à l'ensemble de mes travaux, qui ne se sont jamais départis de ce désir de décroisement. J'ai toujours eu la conviction que la discipline tirait sa force de sa capacité à encadrer des démarches obliques, menacées d'exil par les cadastres académiques. Non pas qu'il faille faire du champ de la communication une simple terre d'asile ouverte à tous les questionnements. Mais sa légitimité épistémologique repose sur sa vocation à construire une armature théorique pour identifier, décrire et évaluer des *relations*.

Ainsi quand il s'est agi d'interroger les effets de l'invention de la photographie sur une culture érigée autour du livre¹, ce n'est ni l'histoire des techniques ni celle de la littérature qui m'ont offert le meilleur point de vue, mais bien les théories de l'information et de la communication. Même chose pour aller de la page à l'écran, de l'archive à l'image, ou de l'art au document. Avec la pensée informationnelle, il était possible de s'orienter sur les chemins de traverse qui sillonnent les sciences

¹ L. MERZEAU, *Du scripturaire à l'indiciel. Texte, photographie, document*. – Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Université Paris X, 1993, 240 p. [En ligne]. <http://www.merzeau.net/>

humaines, délaissant les orthodoxies pour naviguer entre l'esthétique et l'histoire, la technique et l'anthropologie, la politique et la documentation. Des matières comme l'illustration des livres d'art, la géographie des hypermédias, l'organisation temporelle des programmes télévisuels ou le traitement des images numériques cessaient d'être des objets périphériques ou incertains, et pouvaient être questionnés comme vecteurs de configurations cognitives ou sociétales.

Certes, jeter ainsi des passerelles entre des systèmes de référence réputés étrangers, c'est renoncer à la commodité des territoires balisés pour adopter l'inconfort des espaces intermédiaires. Jamais complètement d'*ici* ni totalement *ailleurs*, le nomadisme intellectuel se paye par une érudition toujours défaillante auprès de celle des spécialistes. J'ai néanmoins cultivé cette liberté, parce qu'elle était garante de vigilance et de curiosité, et parce qu'elle alimentait un véritable désir de recherche.

Pour les moyens comme pour les objets d'étude, c'est la question des *interfaces* qui sert de fil conducteur à mon travail. Se tenir là où la pensée prend corps et où le corps donne à penser, là où l'hypothèse procède d'un faire et le savoir-faire d'un questionnement. Car c'est aux rouages que s'opère la transmission, dans la vitalité d'un concept qui se confronte à la matière et à l'échange. Qu'il s'agisse d'interroger l'image, le livre ou le réseau, de proposer des modèles de mémoire, d'écriture ou de médiation, je n'ai risqué une théorie qu'en l'éprouvant dans une technique, et n'ai pratiqué un art qu'en l'affiliant à une problématique. Non pas qu'on puisse confondre les deux démarches, dont il faut respecter le temps, le ton et le territoire. Mais la pensée n'est jamais aussi dynamique que lorsqu'on peut suivre un projet dans sa totalité, depuis sa conception jusqu'à l'exécution, et dans toutes ses dimensions techniques, esthétiques et stratégiques.

Ainsi, faire un livre, une revue ou une exposition, ce n'est pas seulement rassembler des textes ou des images, mais bien travailler sur des interfaces. Tester des formats, des supports, des maquettes ; penser rythme, espace et communication ; anticiper, mémoriser, organiser ; échanger des savoirs, négocier des choix, des attentes, des regards. Autant dire que mon expérience de la recherche a moins consisté en l'édification d'une doctrine, qu'en une sorte de *poïesis*, quelque part entre la création et l'intervention.

L'information est au cœur de ces processus. Frayage d'un sens à travers le bruit ; construction d'une pertinence ; tri, stockage et distribution des traces. Il n'y a pas

d'un côté, du savoir et de l'autre, des moyens de publication. Il n'y a qu'une seule et même boîte noire, un seul et même mouvement d'horlogerie : celui d'une pensée qui se cherche, s'échange et se passe. L'enseignement n'est donc pas non plus étranger à cet investissement. Il accompagne, en amont et en aval, l'effort de fabrication et de conviction. Il soutient l'ardente obligation de ne se contenter ni d'un état du monde, ni d'un état des connaissances. Car la recherche n'a d'autre objectif que de miner le terrain trop rassurant des évidences, pour empêcher les générations à venir de penser en rond. C'est d'autant plus nécessaire lorsque les objets qu'elle examine mettent en jeu des intérêts économiques et politiques qui pèsent de plus en plus fortement sur les formes de l'être-ensemble. Il en va ainsi des médias électroniques, dont chacun reconnaît qu'il contribue à transformer les structures de socialisation.

Banalisation et repoussée au rang des anciennetés par l'irruption du numérique, la photographie pourrait sembler étrangère à ces enjeux. À la marge de l'histoire de l'art, des sciences documentaires et des *cultural studies*, cet objet n'a que peu de place dans la recherche. L'Internet et la télévision accaparent l'attention des études de communication, et le traitement des images est encore bien souvent une question subsidiaire pour la documentation. Pour ma part, j'ai au contraire eu l'intuition qu'il fallait enquêter sur cet *art moyen*² pour comprendre les déplacements dont était issue notre société de l'information.

Dans le prolongement de mon travail de thèse, j'ai donc cherché à décrire ce que la photographie avait modifié dans l'ordre des savoirs et des croyances, des régimes de mémoire et de vérité. La *parenthèse indicielle*³ ne devait pas seulement être identifiée. Elle devait être dégagée de la problématique du signe pour être pensée en termes de médiation. Le rapport au temps, à l'événement et à la singularité, que la photographie a introduit dans le champ du témoignage et du document, s'est en effet imposé comme principe d'efficacité dans tous les registres – médiatiques, scientifiques, politiques. Plus qu'une parenthèse, le moment photographique est un *cliquet d'irréversibilité*, que l'âge du numérique entérine en lui donnant un nouveau tour d'écrou.

² P. BOURDIEU, *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Éditions de Minuit, 1967 ; le premier ouvrage entièrement consacré aux effets sociaux de la photographie, mais qui se contentera d'assujettir l'appropriation technique aux déterminations sociales.

³ P. BARBOZA, *Du photographique au numérique. La parenthèse indicielle dans l'histoire des images*, L'Harmattan, 1996, 271 p.

Parce qu'on a sous-évalué la portée de ce tournant, on a méprisé la place qui revenait aux images dans la culture moderne. Oubliées par les savoirs écrits, on les dit adulées par les médias, mais c'est l'ignorance qui préside à bon nombre de leurs usages. Omniprésentes, elles sont livrées aux seules logiques de la consommation, comme s'il suffisait de les rendre techniquement ou économiquement accessibles, sans avoir à construire une mémoire de ces accès. Au mieux, on pratique l'amalgame entre toutes les images et on range le tout dans *la* communication. Au pire, on les stigmatise comme les principaux vecteurs d'une supposée *défaite de la pensée*⁴.

Consciente de ce que je devais moi-même à une double culture, indissociablement médiatique et livresque, j'ai au contraire eu à cœur de défendre leur droit de cité dans la connaissance. Qu'elles soient photographiques, télévisuelles ou numériques, les images ne sont pas seulement pour moi des objets d'étude. Elles sont une forme de rationalité. Autant que par l'écriture, j'ai donc cherché à mettre en œuvre une pensée visuelle à travers des réalisations photographiques et iconographiques. Le montage et l'illustration ont par exemple été des lieux d'expérimentation pour libérer l'image de son assujettissement au discours, sans pour autant l'écarter des espaces d'écriture et de parole traditionnels (revues, séminaires, colloques...).

Une telle démarche ne pouvait être productive si elle se contentait de considérer l'image en termes de langage. À la lumière des théories de l'information et de la communication, c'est leur dimension *médiatique*, indissociablement pragmatique, technique et politique qu'il fallait interroger. À ce titre, la photothèque ou la commission de normalisation devaient pouvoir être reconnues comme des vecteurs culturels, au même titre que les récits audiovisuels. Au sein même de la discipline, il fallait donc encore décroquer, pour multiplier les passerelles entre histoire des médias et sciences du document. Autrement dit, « distinguer sans disjointre »⁵ l'information et la communication, afin de mettre en lumière, derrière la question de l'image, celle de la médiation.

Plutôt que de m'en tenir à une sociologie des médias dédaigneuse de la technique, ou à une ingénierie de la connaissance indifférente au symbolique, j'ai choisi d'articuler le lien social à ses infrastructures, et les dispositifs aux dispositions. La pratique documentaire s'est imposée comme le premier terrain d'expérimentation de

⁴ A. FIENKIELKRAUT, *La Défaite de la pensée*, Éditions Gallimard, 1987.

⁵ E. MORIN, *Introduction à la pensée complexe*, ESF, 1990, p. 23.

ces interactions. Des échanges avec des responsables d'importantes bibliothèques ⁶ et une collaboration suivie avec l'Inathèque de France m'ont permis de confronter régulièrement mes hypothèses avec la réalité des évolutions technologiques et des contraintes institutionnelles.

Sur le plan théorique, du corps au support, de la trace à l'archive et du dispositif au média, c'est d'abord la matérialité de la médiation, largement dédaignée par la philosophie de la relation, qui devait être repensée. La conception instrumentale, qui la réduit à un canal inerte ou une source de bruit, enferme l'étude des messages médiatiques dans un idéalisme archaïque, tout en servant les intérêts les plus cyniques. Méconnaître la nature fondamentalement prothétique de l'homme communicant, c'est en effet nourrir l'illusion d'une communication immédiate (directe et sans délai). Or c'est cette utopie que propagent les industries de la culture, pour faire croire à l'utilisateur qu'il est un *hyper-sujet*, quand il n'est que le consommateur dépendant des produits qu'elles monnayent.

Montrer à l'inverse que les dispositifs façonnent et transforment l'espace public et le temps partagé, c'est souligner qu'il n'y a pas de technique qui ne soit politique. Constatation qui n'est pas faite pour être dénoncée, mais au contraire pour réhabiliter la nécessité des tiers médiateurs dans la coalescence de toute communauté. À l'ère de l'automatisme et de l'interactivité, raccorder l'outil au métaniveau du *nous*, par le milieu et l'institution, ne va pas de soi. Cela revient à opposer à l'usage marketing une acception de la médiation plus proche du modèle religieux. Penser corps collectif en lieu et place de l'individualisme florissant. Chercher le détour symbolique dans un environnement qui a fait du contact une finalité. Et rabattre la vitesse de circulation des données sur le temps long des croyances.

Cette hérésie, la médiologie la revendique avec constance. Si elle vise surtout un certain « puritanisme philosophique », l'approche initiée par Régis Debray accuse aussi certaines dérives des sciences de l'information et de la communication, servantes parfois trop zélées d'une idéologie de l'immédiation. Du coup, la posture médiologique dérange les SIC. Trop matérialiste pour ceux qui ne croient qu'aux déterminations économiques, psychanalytiques ou sociales. Trop attachée aux facteurs d'organisation et de stabilité pour ceux qui ne jurent que par l'innovation. Accusée de technophilie par les penseurs critiques, suspectée d'incompétence par les

⁶ Michel Melot, Gerald Grunberg, Patrick Bazin, qui se sont succédés à la direction de la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou.

experts. Ni dedans, ni dehors : je ne pouvais manquer de reconnaître dans cet entre-deux un espace propice à mes recherches...

Plutôt qu'une discipline, la médiologie aménageait un camp de base d'où toutes sortes d'expéditions pouvaient être menées, bien au-delà du champ traditionnellement identifié comme celui des médias. Sur le plan théorique, l'enjeu était précisément de repenser la médiation, pour ne plus la confiner dans les seules logiques de communication. Redéfini comme articulation d'une matière et d'une organisation dans le temps long des groupes humains, le concept permettait de mettre en perspective la médiatisation de notre société. Au lieu d'enquêter sur telle machine à communiquer, tel processus d'information ou tel secteur industriel, la recherche visait à dégager, de manière transversale, des systèmes sociotechniques et symboliques.

Pour la méthode, mieux qu'un poste d'observation, la médiologie offrait un laboratoire d'expérimentation, où j'allais pouvoir croiser pratique et théorie, recherche universitaire et création éditoriale, action médiatique et intelligence collective. Secrétaire de rédaction puis corédactrice en chef de son principal organe, *Les Cahiers de médiologie*, j'ai pu contribuer à déployer l'hypothèse médiologique, tout en confrontant cette hypothèse au champ des SIC.

Chemin faisant, mon rapport à l'environnement sociotechnique m'a conduite à m'écarter de certaines options défendues par Régis Debray, pour envisager *une autre médiologie*. Le postulat médiologique lui-même m'obligeait notamment à dépasser l'opposition entre communication et transmission, pour rendre compte de la complexité des logiques émergentes au sortir de la vidéosphère. J'initiais alors la notion d'*hypersphère*, pour amender la périodisation proposée dans le *Cours de médiologie générale*⁷. La description de cette nouvelle époque organisée autour des réseaux d'information demandait que soient créées de nouvelles passerelles pour que l'analyse ne soit pas seulement portée par le sentiment d'une perte. Ainsi, l'idéologie de l'immédiation pourrait être critiquée à partir d'autres modèles que celui du pacte républicain fondé sur la culture de l'imprimé. En envisageant la résurgence d'espaces propices à l'écriture, l'apparition de nouvelles formes de rémanence ou le renouveau de l'idée démocratique, je ne m'efforçais pas seulement d'enquêter sur un mouvement : je tentais d'y prendre part.

⁷ R. DEBRAY, *Cours de médiologie générale*, Gallimard, 1991.

Au croisement du stock et du flux, l'hypersphère ne saurait se réduire à ses seuls aspects communicationnels. L'enjeu est de montrer au contraire comment le niveau *inter* des réseaux est susceptible d'affecter le niveau *méta* du temps long. Recentrée sur l'information, pivot de la nouvelle économie des traces, la problématique se déplace alors de la question de la transmission vers celle, plus transversale, de la mémoire.

Impliquant à la fois les adhésions identitaires et les technologies documentaires, l'axe mémoriel constitue la question médiologique par excellence. Pourtant, la mémoire n'est souvent pensée par les sciences humaines que comme le parent pauvre de l'histoire. Même lorsqu'elle est moralement valorisée, elle reste confinée dans les registres du devoir (lois mémorielles, travail de deuil...) ou de l'appartenance (héritages, conflits...). C'est que les discours qui la prennent pour objet relèvent pour la plupart d'un modèle sociologique qui empêche de percevoir l'ampleur et l'imbrication de ses enjeux techniques et politiques. En travaillant sur la logique des médiasphères, et tout particulièrement sur les phases de transition, on voit au contraire que les opérations mémorielles sont indissociables de l'évolution prothétique.

Du livre aux NTIC, la mémoire ne se perd pas plus qu'elle ne devient intégrale. Elle se transforme, se redistribue, se complexifie. Mêlant des temporalités hétérogènes, greffant l'archive à l'éphémère, anticipant le recyclage des données, le régime de l'information fonctionne lui-même comme une *hyper-mémoire*. Considérer que toutes les nouveautés de l'hypersphère relèvent de la seule logique du périssable est donc non seulement erroné, mais dangereux. C'est faire le jeu des marchands d'obsolescence, qui font croire que rien ne dure et que tout est innovation, quand le citoyen est de plus en plus captif et ne peut plus ne pas laisser de trace.

La tâche du chercheur est au contraire de veiller à repérer ce que les flux déposent et modifient en profondeur. Pour alerter la communauté contre ce qui menace sa cohésion, sa permanence et sa vitalité. Mais aussi pour contribuer à mettre en place des politiques de la mémoire, au niveau communautaire, institutionnel, artistique. Contre la tendance à la privatisation des traces, la recherche doit s'associer aux principaux médiateurs d'archives, pour imaginer les modalités d'un nouvel espace public de la mémoire. C'est à cette condition que la médiation des savoirs pourra compenser les effets pervers de la consommation de l'information, et qu'une écologie de la culture pourra relever le défi de la technologie.

LA QUESTION DE L'IMAGE

Ouverture

Annoncé depuis plus de trente ans, l'avènement d'une *société de l'image* est à la fois le lieu commun et la pierre d'achoppement des grilles d'interprétation de la culture contemporaine. Si l'on reconnaît aisément que la prolifération des images matérielles constitue l'un des principaux marqueurs du XX^e siècle, l'évaluation de ses conséquences sur la pensée, la créativité ou la sociabilité s'avère plus problématique. Par delà leur diversité, tous les discours s'accordent sur l'idée que notre relation au monde et à autrui a changé parce que les images elles-mêmes ont changé – techniquement, sémiotiquement, économiquement. Sur le sens à donner à ce changement en revanche, les diagnostics semblent s'opposer.

Nombreux sont les penseurs, en particulier parmi les sociologues, qui décrivent la post-modernité comme l'ère du tout-image. À travers le règne du *simulacre* (Baudrillard) ou de *l'optique* (Virilio), ils déplorent l'autonomisation croissante des images, qui feraient désormais écran au lieu de donner accès à l'expérience. La couverture médiatique aussi bien que militaire de la guerre du Golfe ou des attentats du 11 septembre 2001 a été interprétée en ce sens comme le stade ultime d'une tyrannie techniciste des apparences qui déréalise le monde. La performance des machines de vision n'aurait pour effet (ou pour objectif ?) que de retirer toute réalité aux corps, aux espaces et aux événements visés.

Parmi les philosophes, certains prétendent au contraire qu'« il n'y a jamais eu aussi peu d'images ». Le paradoxe est là pour signifier que ces objets qui circulent en flux tendu relèvent du *visuel* (Daney/Debray) ou des *visibilités* (Mondzain), mais pas de *l'image*. Alors que celle-ci est censée mettre en relation avec autre chose qu'elle-

même, par l'exercice d'un regard, ceux-là ne proposeraient que l'ingestion de marchandises intransitives et prêtes-à-consommer.

On le voit, les deux formes d'anathème se rejoignent en fait pour dénier aux « nouvelles images » la capacité de servir de médiation vers une altérité, que celle-ci soit pensée comme différence, comme transcendance ou comme déliaison symbolique du même. À quoi mènent-elles ? À quoi servent-elles ? Entre saturation et exténuation, tout se passe comme si, en dehors de l'esthétique, les humanités ne savaient quoi faire de ces images, qui ne trouvent d'autre place que celle que le marché leur assigne. Non seulement le développement économique et technique sans précédent du secteur audiovisuel n'a pas entraîné, comme il aurait été logique, la propagation d'une haute culture de l'image, mais il semble même en avoir obstrué l'accès. Alors qu'on ne saurait plus s'en passer pour communiquer, informer ou transmettre, on en est donc encore à poser la question de la légitimité des images dans notre société. Peut-on leur faire confiance ? Sont-elles dangereuses ? Comment s'en préserver ? Ces interrogations, qui semblent pourtant d'un autre âge, sont en filigrane de toutes les réflexions sur les reformatages de l'espace public.

Sans nécessairement y adhérer ou s'y référer, la plupart des études menées dans le champ des sciences de l'information et de la communication reconduisent implicitement cette discrimination – largement relayée, non sans une certaine perversité, par les médias eux-mêmes⁸. En reconnaissant volontiers dans l'omniprésence des images à la fois la signature de notre époque et le signe d'une déperdition des distances critique, éthique et politique, la recherche et l'enseignement cautionnent l'aveu d'impuissance d'une pensée construite sur le seul modèle de la rationalité écrite. Répétant à l'envi qu'il faut apprendre aux citoyens, en particulier aux plus jeunes, à *lire les images*, on a en fait renoncé depuis longtemps à admettre qu'elles pourraient véritablement construire du sens, et l'on regrette qu'il n'y ait plus grand chose à déchiffrer dans le spectacle médiatique.

Du coup, bon nombre de travaux qui portent sur les dispositifs, les pratiques ou les stratégies de la communication visuelle n'ont d'autre choix que d'évacuer tout questionnement sur le *destin des images* (Rancière) pour ne pas verser dans la déploration. C'est le cas de la production scientifique qui s'est donnée pour tâche d'accompagner l'innovation technologique ou l'évolution de certains secteurs

⁸ Voir par exemple l'émission, puis le site d'*Arrêt sur image* ou les dossiers périodiquement consacrés à cette question par le magazine *Télérama*.

d'activité professionnels⁹. Expérimentations, évaluations et recommandations pratiques se font alors en prenant soin d'oblitérer toute dimension symbolique ou politique, au profit de la seule efficacité à court terme des systèmes analysés.

À égale distance du soupçon philosophique et de l'« ingénuité » de l'ingénierie, je voudrais pour ma part promouvoir *une autre pensée de l'image*, débarrassée de tout logocentrisme mais ne séparant pas la technique de ses enjeux culturels et sociaux. Cela demande que les SIC se réapproprient certains concepts élaborés ailleurs (histoire de l'art, sémiologie, anthropologie...), pour les confronter au cadre théorique qui leur est propre. Les notions de signe, de forme ou de rite peuvent par exemple être convoquées, pour autant qu'elles participent à une reformulation des problématiques autour des processus d'information et de médiation, plutôt qu'autour des mécanismes de la signification ou de la représentation. L'apport épistémologique des SIC n'est pas de circonscrire une période (l'actualité ?) ou une catégorie d'objets (les médias ?) qui lui seraient réservées, mais bien de projeter de nouveaux questionnements sur des territoires souvent déjà sillonnés par d'autres savoirs. C'est particulièrement vrai pour ce qui touche aux images, dont on ne saurait mesurer les enjeux en ne traitant que du jeu vidéo, de la photographie de presse ou du journal télévisé. Au recadrage théorique doit correspondre une ouverture sur le temps long de la culture et une diversification des objets d'étude, depuis les formes d'imageries les plus industrialisées jusqu'aux produits de la science, de l'art et de la religion. Le programme ainsi esquissé devrait permettre de fédérer toutes sortes de recherches, émergentes ou reléguées aux marges des corpus de référence. Leur point commun : ne pas réduire les images à de simples applications ou illustrations de modèles préexistants, mais les envisager comme des foyers actifs de configuration du corps social.

⁹ Voir par exemple les publications consacrées au traitement documentaire de l'image, comme celles des éditions de l'ADBS.

De l'indice à l'information : une catastrophe qui n'a pas eu lieu

1.1. Généalogie de la vidéosphère

Repères chronologiques

Sans nécessairement admettre l'hypothèse paradoxale d'une fin des images, on ne peut traiter des formes actuelles de communication sans avoir identifié les mutations techniques, pratiques et idéologiques qui ont fait entrer l'économie du visible dans l'ère de l'information. En ce sens, l'établissement d'une périodisation est nécessaire, à condition qu'elle dépasse l'inventaire des inventions techniques aussi bien que la simple projection d'une histoire qui s'écrirait en dehors de toute technicité. L'ensemble des modalités de production, de stockage, d'échange et de consommation des biens matériels et symboliques doit être pris en compte, pour repérer les paradigmes autour desquels la culture se stabilise temporairement. Certes, l'accélération constante du rythme de l'innovation technologique rend cette périodisation forcément imparfaite, en interdisant tout recul et en tendant à enchevêtrer les intervalles de temps qu'on cherche à distinguer. Elle n'en demeure pas moins un outil d'intellection indispensable, dans la mesure où elle permet précisément de révéler, sous l'apparente instabilité des phénomènes, la prégnance de logiques qui s'exercent sur le long terme.

Reste à distinguer, parmi tous les facteurs de changement, ceux qui affectent les fondements du système sociotechnique en cours, de ceux qui le font seulement tourner sur lui-même. La question des origines est toujours empreinte de mystification : elle institue des coupures qui n'ont de sens qu'*a posteriori*, elle invente autant qu'elle exhume des catastrophes qui n'ont lieu qu'après coup. Il n'est donc pas étonnant que l'acte de naissance de la société de l'image (ou de sa disparition) soit assez mal établi. Invention de la photographie, premières retransmissions en direct, apparition de la vidéo, généralisation du numérique... Il y

a bien des « cliquets d'irréversibilité » (Lévy) dont chacun reconnaît qu'ils orientent le temps technique. Mais quand il faut faire la généalogie du « commerce des regards » (Mondzain), amalgames ou césures se font souvent en fonction des seuls besoins de la démonstration. Il n'est que de voir comment la valeur culturelle (et marchande) de la photographie s'est inversée pour observer comment le récit des origines fait lui-même partie du processus d'acculturation. De simulacre en série dégradant l'authenticité picturale, elle est devenue la dernière garante d'une présence que menacerait aujourd'hui la dématérialisation des objets numériques. La télévision, quant à elle, n'a pas fini d'être désignée comme la régression des images dans le régime primaire du direct, que déjà on l'accuse de trop les manipuler. Ainsi, les machines de vision endossent à tour de rôle et à bon compte la responsabilité d'une démission de la pensée, laquelle préfère ne pas trop se compromettre avec ces images toujours suspectes. C'est accorder beaucoup de pouvoir aux appareils et aux écrans, tout en se dispensant d'interroger de front l'efficacité de la *tekhne*.

Régis Debray, au contraire, a fait de cette question le pivot d'un important virage épistémologique. En construisant le concept de médiasphère, il éclaire non seulement la solidarité du symbolique et du technique, mais aussi la complexité de cette intrigue, qui vaut système et non, comme on le lui a trop hâtivement reproché, déterminisme. Si les opérations de pensée ne peuvent être séparées des conditions d'inscription, de stockage et de circulation des traces, c'est parce qu'elles adviennent dans un milieu, une « structure à la fois technique et institutionnelle » qui « suscite un espace-temps particulier »¹⁰. C'est dans ce cadre qu'il décrit l'époque contemporaine comme une *vidéosphère*, centrée sur l'actualité, l'audiovisuel et l'individu. La formule est rapidement reprise et finalement adoptée par bon nombre d'analyses, dans les circuits scientifiques aussi bien que médiatiques. Pourtant (mais ceci explique sans doute cela) les contours de cette vidéosphère manquent de netteté.

Dans un premier temps, Debray fait remonter « l'entrée dans le Nouveau Monde de l'image » aux années soixante-dix « avec l'usage de la télé couleur »¹¹. Ce qu'il retient alors comme condition d'un « changement de portage général », c'est la possibilité d'une télédiffusion des images en direct. Depuis, il s'est rallié à la thèse que j'ai moi-même défendue¹², selon laquelle le point de bascule médiologique doit

¹⁰ R. DEBRAY, *Cours de médiologie générale*, op. cit., pp. 237 et 229.

¹¹ Idem, *Vie et mort de l'image. Une histoire du regard en Occident*, Gallimard, 1992, p. 284.

¹² Voir le travail de thèse déjà cité *Du scripturaire à l'indiciel*. C'est dans *L'État séducteur*, en 1993, que R. Debray prend acte de ce déplacement.

être situé bien en amont, à l'apparition de la photographie. Le décalage, comme on le verra, n'est pas anodin. Dans sa première version, la périodisation met l'accent sur le court-circuit des distances, la surexposition médiatique et la volatilité des signaux. Dans la seconde hypothèse, on retient davantage comme principe actif de mutation l'avènement des techniques d'enregistrement, c'est-à-dire la combinaison de l'indice et de l'automatisme.

Efficacité symbolique de l'indice

La démonstration passe naturellement par la reconnaissance du caractère indiciel de la photographie et de ce qu'il induit comme relation aux images. L'enjeu n'est pas d'enfermer la totalité des pratiques photographiques dans la seule logique de l'indice. Il est d'indiquer comment, à partir de l'indicialité photographique, un nouveau régime de croyance et de visibilité s'est propagé à l'ensemble des opérations de pensée. Le propos ne vise donc pas la théorie sémiotique ou esthétique, mais bien celle de l'information et de la communication. On peut concéder que la caractérisation ontologique de la photo ne saurait rendre compte de toutes les dimensions de l'acte photographique¹³. Pour autant, le processus de l'empreinte photonique mis au point par Nicéphore Niépce n'est pas réductible à la seule chaîne d'opérations physico-chimiques qui se jouent dans la chambre noire. Par ses innombrables applications et interprétations sociales, esthétiques et scientifiques, le principe de l'empreinte s'est répandu dans l'ensemble des pratiques imageantes, pour se constituer en modèle de visibilité¹⁴. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il est pour la première fois explicité par Rosalind Krauss, dans un article où elle cherche à caractériser non le procédé photographique, mais les pratiques artistiques des années soixante-dix¹⁵. La portée du paradigme indiciaire va même au-delà des images. Comme l'a noté Carlo Ginsburg¹⁶, c'est la même logique qui préside aux nouvelles

¹³ C'est notamment le point de vue défendu par André GUNTHER dans la revue *Études photographiques* et sur le site *Actualités de la recherche en Histoire visuelle*. [En ligne] <http://www.arhv.lhivic.org/>.

¹⁴ Voir notamment L. MERZEAU, « La photographie, une technologie de la mémoire », École nationale du patrimoine, 1996 et « Traiter l'intraitable : photographie et numérique », *Champs visuels*, 1998, Ce corps incertain de l'image, pp. 176-181.

¹⁵ R. KRAUSS, « Notes on the Index. Seventies Art in America », *October*, N° 3, 1977, p. 75., trad. de l'anglais par J.-P. Criqui, « Notes sur l'index », *L'Originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes*, Macula, 1993, p. 69.

¹⁶ C. GINZBURG, *Mythes, emblèmes et traces, morphologie et histoire*, recueil de textes parus entre 1961 et 1984, Giulio Einaudi, Turin, 1986, trad. Flammarion, 1989.

méthodes d'investigation qui se mettent en place à la fin du XIX^e siècle, dans des registres aussi variés que la psychanalyse, l'histoire de l'art ou la criminologie. Symptôme, lapsus, détail, empreinte... les signes *émanent* du monde et l'exactitude procède désormais d'une capture, d'autant plus fiable qu'elle est non intentionnelle. Le principe se vérifiera jusque dans l'écriture : des textes automatiques des surréalistes aux biographèmes de Roland Barthes, en passant par tous les récits de l'infra-ordinaire, l'économie scripturaire elle-même semble gagnée par un nouveau régime de vérité ¹⁷.

L'exactitude indicielle procède d'une contiguïté : l'enregistrement suppose une coïncidence temporelle entre l'événement et sa saisie (*il n'est pas possible de photographier un événement après qu'il a eu lieu*). En ce sens, l'invention de la photographie contient, sans la réaliser, l'aspiration au temps lumière qu'actualiseront le direct télévisuel et le « temps réel » informatique. De fait, le désir de simultanéité se manifeste dès les premières prises de vue qui nécessitent des temps de pose encore très longs, et c'est ce désir qui orientera l'évolution industrielle et commerciale du procédé vers les formes actuelles de l'instantané. Mais si la vitesse d'enregistrement est ainsi valorisée, c'est surtout parce qu'elle atteste l'automatisme de la capture, nouvelle garantie de fiabilité. Plus que sur l'accélération, c'est sur ce raccourci mécanique que parient tous les relais institutionnels qui contribuent à propager le nouveau médium. Police, Armée, inventaire du patrimoine, recherche archéologique, astronomie, médecine ou psychiatrie : les autorités n'attendent pas de la photographie qu'elle relaye le monde visible, mais qu'elle indexe la totalité des territoires et des sujets, au-delà de ce que l'œil perçoit.

En réduisant la vidéosphère à une « société WYSIWYG (What You See Is What You Get) » ¹⁸, on ne retient de l'ère des images que sa face visible et sa propension à générer du flux. On oublie alors ce qui s'est mis en place à la fin du XIX^e siècle dans l'ordre des inscriptions, au profit des seules opérations de diffusion. Or, plus que la retransmission des événements en direct, c'est cette indexation généralisée de la société qui préfigure les stratégies de contrôle dont dépend l'actuelle économie des traces. La réticence à l'admettre provient sans doute du fait que la vidéosphère est toujours définie par différence (défaillance) avec la graphosphère. Identifiée à un

¹⁷ Voir L. MERZEAU, *Du scripturaire à l'indiciel*, texte cité, ainsi que « De la photographie, ou l'écriture utopique (à propos de Roland Barthes) », *Littérales*, 1987, N° 3, pp. 107-117 et « La convulsion des choses : surréalisme et photographie », *La Recherche photographique*, 1993, N° 15, pp. 16-21.

¹⁸ R. DEBRAY, *Vie et mort de l'image*, op. cit., p. 392.

moment de recul – de l'écrit, de l'art, de l'histoire –, elle n'est définie que négativement, comme un effondrement symbolique qui affecterait tous les domaines de la pensée. Dans l'indice photographique, n'est donc mise en exergue que la contiguïté avec le référent. Image sans code, *ça-a-été*, présence brute, réalité obtuse... la sémiologie barthésienne accuse le coup d'une suspension panique de l'ordre discursif qui dirigeait le monde (son monde), et toutes les sciences humaines lui emboîtent le pas. C'est bien d'un deuil qu'il s'agit, mais ce n'est pas le deuil des images, que le visuel aurait tué, c'est celui du logocentrisme qui ne peut plus prétendre au pouvoir absolu sur le savoir. On n'aura donc de cesse de stigmatiser dans la photographie, puis dans la vidéosphère en général, un fétichisme de la chose ou un fantôme fusionnel qui interdiraient toute pensée. Ni récit déchiffrable, ni même imitation, l'imagerie contemporaine est dès lors marquée du sceau de l'auto-référence : les nouvelles images ne diraient que la présence insensée du visible. Elles ne renverraient plus qu'à elles-mêmes.

L'insistance sur « l'archi-ressemblance » des images n'est ainsi que l'expression d'une déception face à « une parole qui se tait »¹⁹. Pour mesurer les enjeux de la nouvelle économie des signes et des supports, il faut donc dépasser la sémiologie, et dépasser aussi une pseudo médiologie, qui déduirait des seules « propriétés des appareils de production et de diffusion les formes d'identité et d'altérité propres aux images »²⁰. La portée de la photographie ne s'épuise pas dans son procédé photochimique, dont il faudrait déduire *à la lettre* l'écrasement de toute distance sur l'immanence des choses. C'est le faisceau de croyances, de protocoles et de stratégies d'appropriation qui relaient ce procédé qui en oriente l'efficacité symbolique²¹.

Le paradigme indiciel ne commanderait-il qu'une célébration de la présence, il n'en serait pas moins le vecteur d'une *pensée* : celle qui s'est construite, depuis Artaud et Duchamp, dans le théâtre moderne et l'art contemporain²². Car la déconstruction de la représentation n'y est pas l'absence pure et simple de représentation : c'est « une oscillation entre l'indiciel et le symbolique »

¹⁹ J. RANCIERE, *Le Destin des images*, La Fabrique éditions, 2003.

²⁰ *Ibidem*, p. 26.

²¹ Sur les protocoles scientifiques au XIX^e siècle, par exemple, voir L. MERZEAU, « Les lectures de l'invisible », *La Recherche photographique*, 1988, N° 4, pp. 65-71.

²² Sur l'esthétique de l'empreinte, voir notamment D. BOUGNOUX, *La Communication par la bande*, chap. 4, La Découverte, 1991, et D. BAQUE, *La Photographie plasticienne. Un art paradoxal*, chap. 8, Éditions du Regard, 1998.

(Bougnoux), autrement dit une « invitation à l'activité symbolique, à la production et à la rencontre de traces dans le temps collectif »²³. Non pas seulement la perte de l'aura, de l'auteur ou de l'art, mais le deuil *cruel* de cette perte qui refonde indéfiniment l'image comme écart.

N'allons pas croire que ces opérations de l'art pourraient être séparées de leur époque. À mesure que la circulation des images s'intensifie, « l'entrelacement de l'art, du non-art, de la marchandise et du discours »²⁴ devient au contraire plus complexe. Si la marchandisation des images paraît nuire à la distanciation, la valeur marchande peut elle-même s'inverser en valeur identitaire, relationnelle ou culturelle lorsque l'image est désaffectée par l'usage utilitaire. Sans revendiquer la moindre subversion artistique, toutes sortes de pratiques « décollent » les images de leur autoréférence, refondant ainsi symboliquement ce que l'archi-ressemblance avait défait. Regard ethnographique, pulsion de collection, goût du kitch, propagation de mêmes, jeu à règles contraignantes, remix, ironie : autant de *différences*, qui se greffent sur l'indice sans se déduire de l'ontologie indicielle. Mais aussi, autant de plus-values que la logique marchande pourra reconvertir en stratégies de séduction pour de nouveaux cycles de l'image.

Si de tels espacements sont possibles, c'est parce que l'indice ne s'épuise pas dans sa contiguïté avec la chose. Le paradigme indiciel n'est pas celui d'une adhérence du même au même, mais celui d'une articulation paradoxale entre coupure et connexion, présence et passé, contact et virtualité. Pour en saisir toute la portée, la vidéosphère doit être reconnue comme avènement d'une nouvelle logique de traçabilité.

1.2. Trace et traitement : la parenthèse entrouverte

Des images appareillées

En tant que trace, la photographie ne témoigne pas seulement de la spécificité sémiotique de l'indice. Plus radicalement, elle oblige à dépasser la problématique du signe pour penser dispositifs et stratégies. Umberto Eco lui-même envisage de l'exclure de la famille des signes en constatant qu'elle est prothèse autant

²³ B. STIEGLER, « De la misère symbolique », *Le Monde*, édition du 10/10/2003.

²⁴ J. RANCIERE, *Op. cit.*, p. 26.

qu'image²⁵. C'est que, même lorsqu'elle décrit la photographie en termes d'empreinte, la sémiologie ignore la technicité de l'image pour ne s'intéresser qu'à son message. Ayant défini le renvoi du signe à la chose, elle s'arrête au seuil des relais matériels et organisationnels que les SIC ont au contraire pour vocation d'étudier.

Dès qu'on s'intéresse à la pragmatique du support, en revanche, l'image cesse d'être adhérence ou tautologie. « Plus l'image est instrumentalisée, plus elle est identifiable comme image »²⁶, c'est-à-dire comme *supplément* (Derrida). Pour « défusionner l'image de la présence » (Bougnoux), il faut rapatrier le sens dans la complexité des usages et des techniques, dans l'interfaçage des savoir-faire, des croyances et des machines. Pour la pensée communicationnelle, il n'y a pas de grammaire ou de code réglant à l'avance les interactions. La raison se construit dans ses réseaux sociotechniques, elle ne lui préexiste pas. Si l'on peut discerner un équilibre ou une tendance, qu'on appellerait vidéosphère, c'est donc en termes d'ajustements, de boucles de rétroactions et d'appropriations, et non d'hégémonie d'une seule et même relation à l'image.

Pour autant qu'on observe les vecteurs, les protocoles, les rituels et les investissements qui se greffent sur les signes, les images ne fonctionnent jamais comme la simple répétition ou attestation du monde. Au lieu d'un effondrement symbolique, la vidéosphère orchestre d'innombrables stratégies qui convergent en une projection *élaborée* du corps social, exactement comme les systèmes antérieurs avaient permis à chaque communauté de se donner une forme et de se situer dans l'espace et le temps. Que ces stratégies se construisent à partir d'un « entêtement du référent à être toujours là »²⁷ n'empêche pas qu'il y ait invention, organisation et transmission d'une vision, qui vaut modèle, mémoire et projet. La société ne se regarde pas dans ces images qui semblent désormais s'enregistrer d'elles-mêmes : elle *configure* sa propre représentation, en retaillant le monde à de nouveaux formats et en arraisonnant le temps selon de nouveaux rythmes. Pour appréhender la portée symbolique des images, il n'est donc pas nécessaire d'ignorer leur indicialité en les ramenant à du langage. Il faut au contraire comprendre que l'indice supporte des processus d'identification complexes, qui ne sont pas qu'individuels. Depuis la photo anthropométrique de Bertillon jusqu'au journal télévisé, en passant par l'album de

²⁵ U. ECO, *La Production des signes*, Librairie Générale Française, 1992.

²⁶ M. MELOT, *Une brève histoire de l'image*, L'Œil 9 éditions, 2007, p. 136.

²⁷ R. BARTHES, *La Chambre claire*, Cahiers du cinéma / Gallimard / Seuil, 1980, p. 17.

famille, la vue aérienne ou le cinéma hollywoodien, c'est bien de la fabrication du *nous* qu'il s'agit, et pas seulement du *ça-a-été*. Dans ces dispositifs, se construisent des normes, des mesures et des mythes qui fondent leur légitimité sur la logique de la trace et qui n'en sont pas moins des constructions abstraites : l'identité, l'actualité, l'autorité, la mémoire, l'environnement, etc. Ces abstractions servent à marquer les contours des communautés : ce qui les fait tenir ensemble, et ce qui les oppose à d'autres. À ce titre, si l'on peut dénoncer les méfaits de la propagande par l'image depuis plus d'un siècle (colonialisme, conflits mondiaux, totalitarisme...), on ne peut en même temps prétendre que la vidéosphère équivaut à une sortie de l'histoire. Il n'est que de voir l'implication précoce des institutions dans la diffusion du procédé photographique pour s'en convaincre. Dès son apparition, elle est embarquée dans des logiques de propagation des connaissances et des idéologies. L'ensemble de ces logiques élaborent un *cadre*, qui précède toute pratique ou réception, y compris pour les usages relevant de la sphère privée. En contemplant une photographie, nul n'est jamais seul face à la présence pure d'un référent : il est d'abord en relation avec le collectif qui cautionne la saisie et la restitution de cette image.

Vecteurs de conquête optique des territoires et des esprits, nerfs de compétitions d'autorités et d'intérêts, les imageries incarnent des intentionnalités, des programmes et des choix. Elles résultent toujours d'une écriture, où l'imaginaire a force d'argument, et réciproquement. On pourrait rapporter cette efficacité symbolique à ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler « le discours médiatique ». Mais l'appellation laisse présager un ultime déni de ce qui, dans l'image, relève de la trace et non du message.

Images à l'ère de leur hyper-reproductibilité

Au premier rang de ces dispositions qui procèdent de la technicité, figurent les effets paradoxaux de la reproductibilité. Présente dans le principe de l'empreinte (gravure ou négatif), celle-ci ne trouve sa pleine efficacité qu'avec l'invention de la trame en 1880. L'image entre alors dans un régime de production industrielle, qui combine tirage de masse et automatisme. On a souvent dit qu'elle perdait ainsi de son ancienne sacralité, en appelant à de nouvelles proxémies. On a moins volontiers reconnu qu'à mesure que les images prolifèrent et se banalisent, l'éloignement et la rareté ne sont pas abolis, mais artificiellement reconstruits comme valeurs culturelles

aussi bien que marchandes²⁸. Ce qui est désigné comme authentique gagne en effet d'autant plus de prix que toute image est désormais susceptible (ou suspecte) d'être une reproduction. En vidéosphère, l'efficacité symbolique reposera donc sur l'articulation proprement indicielle d'une présence et d'une absence : disponibilité d'une multitude de clones et inaccessibilité supposée d'un original plus ou moins mythique.

Plus que par la multiplication des occurrences, c'est par cette distance de la copie à l'origine que la reproductibilité technique transforme la connaissance et le culte des images. Ce que l'écriture apportait à l'oralité en détachant l'énoncé de l'énonciation²⁹, la reproduction l'introduit dans le registre visuel. Décontextualisation, segmentation, comparaison... : le cycle des copies libère l'image de la relation affective, éphémère ou magique où l'enfermait la singularité de l'œuvre ou de l'idole, et la déplace vers d'autres échelles, parmi lesquelles celles d'un espace critique ou poétique. Loin d'être synonyme d'un affaîssement symbolique, la reproductibilité donne en effet accès au niveau *méta* du traitement. En bâtissant son *musée imaginaire* sur ce pouvoir inexploré de la photographie, Malraux est le premier à avoir tiré parti de ce décrochage. Arrachant les œuvres à leur contexte d'origine, modifiant leur échelle, isolant des détails ou jouant de la mise en page³⁰, il découpe, recadre, combine et confronte les traces, en revendiquant la valeur heuristique de la *différence* ainsi créée. En observant ces mises en scène, on comprend l'importance qu'il y a à ne pas séparer les images de leur interface si l'on veut respecter leur potentiel d'abstraction. Coupée de son milieu physique, la trace est privée d'intelligence, car elle est alors réduite à sa seule filiation avec un modèle. Appréhendée dans son agencement optique et logiciel avec d'autres traces, elle met en œuvre des espacements propres à engendrer un processus de symbolisation.

Si l'*intraitable* photographique introduit paradoxalement cette possibilité d'un traitement, c'est parce que la logique de la trace contient celle du recyclage. Les indices sont plus labiles, plus compacts, plus modulaires que les représentations

²⁸ A. HENNION et Br. LATOUR défendent cette idée que l'originalité est un sous-produit de la reproduction dans « L'Art, l'aura et la technique selon Benjamin », *Les Cahiers de médiologie*, N° 1, 1996. Michel MELOT rappelle quant à lui comment la loi fixe arbitrairement à 30 le nombre maximal d'épreuves au-delà duquel une photographie n'est plus considérée comme objet d'art. (*Op. cit.*, p. 107.). Voir aussi L. MERZEAU, « Quels arts de masse ? », *Médium*, 2005, N° 3, pp. 132-142.

²⁹ Voir D. BOUGNOUX, *La Communication par la bande*, *Op. Cit.*, p. 78.

³⁰ Sur ce sujet, voir L. MERZEAU, « Malraux metteur en page », in : J. GUERIN, J. DIEUDONNE (dir.), *Les écrits sur l'art d'André Malraux*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, pp. 65-79.

solennelles ou sophistiqués qui alimentaient les Grands Récits. Ils se prêtent donc davantage au jeu des récupérations et appropriations en cascade. Contrairement à la parabole ou à l'allégorie, la trace n'embarque pas sa symbolique avec elle : c'est son contexte qui la lui donne. En régime photographique, les images sont donc non seulement reproductibles, mais surtout déclinables à l'envi. Cette décontextualisation généralisée accentue la *courbure* qui éloigne toute trace de sa source (Derrida). Recyclé aussitôt que saisi, le référent disparaît dans la chaîne virtuelle de ses avatars, qui diffèrent toujours plus ou moins (recadrages, agrandissements, détails, etc.). La reproduction n'est plus tant le signe d'un original situé en amont, qu'une ressource disponible pour de possibles déclinaisons.

En ce sens, la vidéosphère, qu'on a tendance à décrire comme une dictature du présent, inaugure plutôt une ère de l'anticipation. Celle où les contenus enregistrés ne valent pas tant par leur simultanéité avec le réel que par leur valeur documentaire, synonyme de réemplois possibles. Plutôt qu'établir une relation directe avec le monde, l'indice photographique convertit chaque chose en un document, disponible pour d'autres contextes. Si on délaisse les formes traditionnelles de la symbolisation (représentation, mythe, cérémonie...), ce n'est donc pas pour immobiliser le sens dans la présence, mais pour le disséminer dans une mobilité informationnelle.

On l'aura compris : c'est à l'information que l'indicialité conduit. Pourtant, on oppose encore souvent les deux régimes de vérité, en faisant de l'ère photographique une *parenthèse* que l'avènement du numérique refermerait. L'argument est, ici encore, d'ordre sémiologique : la numérisation provoquerait « l'abandon de l'empreinte au profit du chiffre »³¹, et suspendrait par voie de conséquence le pouvoir d'attestation fondé sur la contiguïté photochimique entre la trace et le référent. Si l'on pense dispositifs, pratiques et systèmes de traces au lieu de signes, on constate qu'il n'en est rien. Non seulement les photographies digitales sont encore des photographies, c'est-à-dire des empreintes issues d'une capture, mais nous continuons très largement à leur accorder un statut sinon de preuve, du moins de trace incontestable. C'est que l'ontogenèse dont procède la vérité de l'image n'est pas réductible à une simple contiguïté spatiale ou sémiotique. Au mécanisme purement photonique, il faut ajouter les protocoles qui garantissent que l'inscription s'opère dans des conditions contrôlables. « Cette "vérité" est donc fragile, facile à contrefaire ou altérer. Mais lorsque les conditions du protocole ont été respectées, elle est aussi très puissante, car indiscutable. Loin d'être propre à la

³¹ P. BARBOZA, *Op. cit.*, p. 260.

photographie, cette faculté est partagée par toutes les formes d'enregistrement, du fossile au microsillon en passant par la main courante de police »³².

Parce que les protocoles évoluent moins vite que les technologies, on ne bascule donc pas radicalement de l'indice au code : on introduit du code dans l'indice. Les fabricants, eux, savent bien qu'il faut dissimuler l'innovation derrière des apparences de continuité pour mieux la vendre. Tout en suggérant que la retouche d'images est désormais à la portée de tous, il faut continuer d'alimenter la croyance dans leur fiabilité. Plutôt qu'en termes de rupture, c'est donc par une hybridation qu'on passe de l'intraitable au traitement. Le fait que la photographie soit désormais fondamentalement (et non plus accessoirement) manipulable n'empêche ni la recherche de simulacres toujours plus saisissants (les effets spéciaux), ni la compulsion de la prise (les cameraphones). Il suffit d'observer les résultats de l'industrie photographique pour s'en convaincre : les utilisateurs d'appareils numériques réalisent cinq fois plus d'images qu'en argentique, les Français prennent en moyenne 1000 photos par an et par personne, soit 10 millions par jour, et 400 milliards de photos ont été prises dans le monde en 2006, soit dix fois plus qu'en 2002³³.

La catastrophe annoncée n'a donc pas eu lieu : la révolution numérique ne menace pas plus le pouvoir médiumnique des images que ne l'avait fait l'irruption de la photographie. Pour autant, elle n'est bien sûr pas sans effet sur la manière dont les images sont produites, traitées et socialisées. Mais c'est sous le signe de l'analogico-numérique qu'il faut penser cette nouvelle économie des regards³⁴. Dans mon propre travail de création, ce sont les ressources de cette hybridation que j'ai cherché à explorer. En utilisant dans plusieurs séries de montages la technique des calques numériques, je me suis en effet intéressée aux interférences entre les différents régimes de l'image, traités comme autant de couches visuelles qui s'enchevêtrent ou se superposent³⁵. J'ai ainsi pu expérimenter les effets réciproques de l'intraitable et du traitement, en montrant que leur imbrication produisait aussi un nouvel imaginaire.

³² A. GUNTHER, « L'empreinte digitale. Théorie et pratique de la photographie à l'ère numérique », *Actualités de la recherche en Histoire visuelle*, 3/10/2007 [En ligne] <http://www.arhv.lhivic.org/>

³³ Source : Syndicat des entreprises de l'Image, de la Photo Et de la Communication (SIPEC) et Lyra Research.

³⁴ Voir L. MERZEAU, « Les âges successifs de l'image », entretien par Thierry Lancien, *Médiamorphoses*, 2006, N° 16, D'un média l'autre..., pp. 79-83.

³⁵ Voir le DVD joint sur mes travaux photographiques, ainsi que le catalogue de l'exposition *Les Images orphelines*.

De la dépendance à l'intelligence des images

2.1. Captures et captations

Prolifération et disponibilité

De plus en plus nomades, compactes et sophistiquées, les technologies digitales se signalent par leur degré inédit d'intégration. Devenues multitâches, les prothèses s'adaptent à toutes les situations et s'immiscent dans la moindre de nos activités. La miniaturisation des caméras numériques et leur intégration aux téléphones mobiles témoignent de cette incorporation croissante des dispositifs de saisie et de traitement. Loin d'évacuer la logique de l'empreinte, ces nouveaux appareils régénèrent le désir que le daguerréotype avait fait naître d'une capture indicielle de l'instant, tout en répondant à de nouvelles attentes. Désormais, l'indice sert moins à effectuer des prélèvements de la réalité environnante, qu'à établir des connexions avec autrui. Plus proche en ce sens des portraits-cartes de Disdéri que des photos humanistes des années cinquante, l'image incorporée ou embarquée fonctionne comme un appendice social. Devenue elle-même prothèse, elle *performe* et s'épuise bien souvent dans la seule fonction phatique de sa performance : on prend des photos, on les envoie ou on les met en ligne, non pour dédoubler le réel, mais pour tisser des réseaux relationnels ou attester, momentanément, le partage d'un espace-temps. Ces objets, que j'ai définis comme des images-usages³⁶, ne sont pas plus intransitifs qu'autoréférentiels. Désincarnée, affranchie de toute présence mortifère, l'image ici n'a de sens qu'à travers les transactions dont elle est le vecteur et le garant. Dans les mondes virtuels comme Second Life, les avatars relèvent de cette même pragmatique. Leur pauvreté visuelle n'est que le signe d'une efficacité entièrement dévolue aux fonctions de contact et de négociation.

³⁶ L. MERZEAU, « Images-usages », In L. Calderan, B. Hidoine & J. Millet (dir.), *L'Usager numérique*. Actes du Séminaire INRIA, ADBS éditions, 2010, pp. 36-37.

Les images n'ont donc pas perdu leur faculté d'organiser le collectif, mais leur médiation s'exerce désormais horizontalement. Elles ne sont plus le support d'une transcendance ou d'une vision globale, mais le vecteur d'une contemporanéité ponctuelle et passagère. Elles ne conduisent plus à un arrière-monde, elles actualisent des mondes, par commutations successives. Ce changement d'affectation ébranle toute la chaîne de production, de distribution et d'appropriation des images, et aucun champ ne peut prétendre l'ignorer. Les photos et vidéos nativement conçues pour les réseaux sociaux sont les manifestations les plus emblématiques de cette mutation. Mais ce sont toutes les images de l'art, de la propagande, de la science et de l'information qui voient leur fonctionnalité symbolique et sociale se transformer. En témoigne l'impossibilité pour toute autorité, médiatique, scientifique ou politique, d'enrayer la dynamique virale d'un *buzz*, dès lors que les images sont prises dans un cycle de capture-duplication-propagation³⁷.

Le marché de l'image subit de plein fouet ce bouleversement des circuits de l'influence. Les enquêtes que j'ai menées depuis les années 1990 auprès des photothèques et banques d'images (notamment au moyen d'études intégrées aux cursus de documentation) révèlent un secteur en pleine mutation. Contrairement au marché de l'art et du tirage photographique, le nouveau commerce des images ne concerne pas des marchandises physiques. Ce qui est commercialisé, ce sont les droits d'exploitation pour la reproduction, l'usage et la publication. Fondée sur la reproductibilité et l'indexabilité du médium, la valeur marchande des images dépend de leurs métadonnées et de leur accessibilité. La désintermédiation des circuits de production et de diffusion menace donc directement ce marché en même temps qu'elle en renouvelle les perspectives. L'apparition d'une offre concurrentielle *low cost* ou amateur contraint les détenteurs de stocks qui visaient au monopole à adapter leur stratégie³⁸. Autrefois bien distincts, les statuts et stratégies des fonds

³⁷ La rédaction du *Parisien* a ainsi rapidement perdu tout contrôle sur la diffusion de sa vidéo montrant le dérapage du chef de l'État au Salon de l'agriculture de 2008. Incapable de traiter correctement un aussi grand nombre de connexions (300 000 vues dès le lendemain, près de 2 millions au bout de 15 jours) elle n'a pas davantage pu empêcher que des dizaines d'internautes copient la séquence et mettent ces copies en ligne sur Dailymotion et Youtube. Elle a alors tenté de préserver son exclusivité, en exigeant des sites de partage le retrait de toutes les reproductions. En vain : en quelques heures, la vitesse et l'ampleur de la dispersion des versions étaient telles que la viralité ne pouvait plus être stoppée.

³⁸ Getty a ainsi racheté l'agence Scoopt, spécialisée dans la vente d'images réalisées avec des téléphones portables ou des caméscopes numériques, puis iStockPhoto, banque d'images libres de droits alimentée par les internautes. La 1^{ère} agence au monde a également revu ses tarifs à la baisse et s'est résolue à proposer des photos en basse résolution à très faible prix. Enfin, elle a tenté de

photographiques « historiques » (archives, collections) et des fournisseurs de contenu visuel (agences, banques) sont en passe de fusionner. Partout, le modèle de classement hérité des bibliothèques – prédécouper des classes et ranger les éléments de même nature au même niveau – cède la place au principe de mise en avant d'une sélection indexée sur l'actualité. Logiquement, cette sélection n'est plus l'apanage des seuls éditorialistes professionnels : l'utilisateur peut lui-même hiérarchiser l'offre de contenu, en naviguant dans les flux d'images et en accédant aux métadonnées. La généralisation des dispositifs du Web 2.0 sert de cadre à ces transformations. Multipliant les possibilités de recherche, de tri, de *tagging*, de partage et d'« embarquement » des images, la socialisation du réseau banalise les processus de documentation audiovisuelle et les intègre aux échanges les plus courants. Des alertes vidéo (Google) aux signets sociaux (ffffound.com), et des nuages de tags aux licences Creative Commons (Flickr)³⁹, c'est toute la structure du commerce des images qui s'est modifiée. Il est important d'en étudier les conséquences, non seulement sur l'activité économique et l'organisation des métiers, mais aussi sur les usages et les imaginaires. C'est également un enjeu de formation décisif, tant il est vrai que toute responsabilité rédactionnelle intègre aujourd'hui des activités de recherche et de traitement d'images.

Indifférences et addictions

Les effets, tantôt structurants, tantôt dévastateurs, de ce nouveau commerce marquent l'avènement d'une même valeur souveraine : la *disponibilité*. Appliquée aux outils et aux images, mais aussi aux consciences⁴⁰, celle-ci résume toute l'ambivalence des attentes et des stratégies qui favorisent le rabattement de la médiation sur l'axe horizontal. Renonçant aux valeurs de rareté, de distance et

diversifier ses activités en rachetant des agences spécialisées dans les licences de musique ou les photos de soirées mondaines.

³⁹ Cf. *The Commons* : projet de mise à disposition par des institutions d'une partie de leurs fonds patrimoniaux sous licence Creative Commons sur la plateforme de partage Flickr, afin d'en élargir la diffusion et d'en ouvrir la description aux ressources de l'indexation sociale. A la Bibliothèque du Congrès, initiatrice du projet, en moins d'un an 4615 photos ont ainsi été visionnées plus de 10 millions de fois, 67 176 tags ont été ajoutés, 7 166 commentaires ont été déposés et plus de 15 000 membres ont ajouté l'institution à leur liste de contacts.

⁴⁰ On se souvient de la déclaration de Patrick Le Lay, PDG de la chaîne TF1 en 2004 : « Pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible : c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible ».

d'altérité, la société communicante réclame des images à portée de télécommande, de souris ou de doigt, faciles à produire, à chercher, à échanger et à recycler. Qu'elles soient gratuites ou payantes, anonymes ou signées, pauvres ou riches en information, les images ne sont pas seulement devenues des marchandises : il faut qu'elles soient *prêtes-à-consommer*. Mobilisables, interchangeableables, elles deviennent indifférentes, au sens où c'est moins leur forme ou leur contenu qui compte, que l'effet qu'elles sont censées produire. Bourdonnement (*buzz*), distraction, jubilation : c'est le bruit qui fait désormais le prix de l'information.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, estampes et miniatures faisaient l'objet d'un commerce parce qu'elles permettaient d'acquérir une part du prestige encore attaché aux images, jusque là inestimables. Dans la première moitié du XX^e siècle, l'essor de la photographie a concentré la valeur sur la singularité de la prise. Unicité du moment (photo souvenir), de l'événement (scoop) ou de l'empreinte (*ça-a-été*), l'indice valorisait encore la rareté – quitte à la fabriquer artificiellement en limitant le nombre de tirages pour répondre aux critères du marché de l'art. Mais l'économie de flux a progressivement bouleversé ce système de valeurs, en recyclant de plus en plus rapidement les contenus. Le nouveau mot d'ordre était de reproduire indéfiniment les mêmes cycles : n'enregistrer une image que pour l'effacer aussitôt par une autre, dans des continuums que plus rien ne pouvait interrompre. Jusqu'à ce que la capture numérique achève de faire voler en éclat toute *résistance* de l'image, et avec elle le sentiment barthésien d'étrangeté ou de sidération que la photographie suscitait.

Du désir de capture aux stratégies de captation, l'histoire récente des images est ainsi celle d'une logique de *l'addiction*, où plus les images nous deviennent indispensables, plus elles nous indiffèrent. La pulsion de saisie, qui n'a fait qu'augmenter depuis la mise sur le marché du premier Kodak, n'est que l'autre face de l'industrialisation de l'imaginaire, sur laquelle repose aujourd'hui toute l'économie des images. Entre l'invention de la photographie et celle de l'ordinateur, Bernard Stiegler nous rappelle que l'événement majeur du XX^e siècle est l'invention des techniques de marketing, destinées à fabriquer des besoins pour « absorber une surproduction de biens dont personne n'a besoin »⁴¹. Développement d'une esthétique qui concerne au premier chef l'audiovisuel, la standardisation des désirs va de paire avec l'organisation de la dépendance. Pour gagner puis conserver les marchés de masse, l'industrie doit produire des images toujours plus addictives, c'est-à-dire à la fois congruentes et décevantes. À la télévision, depuis l'introduction

⁴¹ B. STIEGLER, « De la misère symbolique », art. cit.

de la concurrence entre les chaînes, toute la politique des programmeurs consiste à orchestrer et rationaliser l'accoutumance. J'ai proposé dès 1998 une modélisation de ce temps télévisuel⁴². Habillage des chaînes, rhétorique du rendez-vous, organisation périodique des grilles, allongement progressif des interprogrammes : j'ai montré que tous les procédés concourant à maintenir les spectateurs captifs relèvent d'une temporalité technique, recouvrant la discontinuité du temps économique. Dans cette fabrique du flux, l'énonciation télévisuelle doit rapporter tout événement à une échelle de familiarité, autrement dit désamorcer les images par une logique de ressassement. Il est à ce titre significatif qu'on parle d'audience plutôt que de public : les images télévisuelles ne sont guère faites pour être *regardées*, et il n'y a plus personne pour réellement les voir...

À la fois hyperfragmentés et continus, les flux audiovisuels radicalisent ainsi « la grande parataxe » anticipée par les artistes au début du XX^e siècle. « Juxtaposition chaotique, grand mélange indifférent des significations et des matérialités »⁴³, la vidéosphère fait du décrochage une règle d'agencement interne (zapping), pour que le consommateur jamais ne décroche du flux. « La liaison de tout avec n'importe quoi, qui passait hier pour subversive, est aujourd'hui de plus en plus homogène avec le règne du *tout est dans tout* journalistique et du coq-à-l'âne publicitaire »⁴⁴. Plus que l'individualisme, c'est ce recouvrement des identités par l'indistinction du marché qui menace les cohésions symboliques au plus fort de la vidéosphère. Standardisées et catégorisées en segments, images et consciences n'ont plus ni commune mesure, ni singularité. Elles partagent des parts de marché et des cases de la grille, mais de moins en moins des imaginaires susceptibles de fonder une communauté politique. S'il y a de la toxicité dans cette prolifération des images, ce n'est donc pas parce qu'elles sont images, mais bien parce que l'hégémonie du marché les condamne à l'attention flottante d'un zappeur lui-même réduit au statut de cible.

⁴² Voir L. MERZEAU, « La complexité du temps télévisuel », Collège iconique. – INA, 1998, pp. 1-27 (Les Cahiers du Collège iconique, volume X) et « Les temps télévisuels », in B. Cousin & M. Crivello (dir.), *Télévision et Méditerranée. Généalogie d'un regard*, L'Harmattan, 2008, pp. 15-21.

⁴³ J. RANCIERE, *Op. cit.*, p. 54.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 61.

À qui appartiennent les images ?

Depuis plusieurs années, annonceurs et diffuseurs s'inquiètent de voir une part croissante de leur audience passer du petit écran à l'Internet. Éparpillés, mobiles, inconséquents, les internautes sont de fait des consommateurs beaucoup moins prévisibles que les téléspectateurs. S'ils s'affranchissent de la dépendance à une chaîne ou un programme, ce n'est qu'au prix d'une radicalisation de la parataxe érigée en modèle par la télévision. La logique de flux n'est pas démentie, mais portée à un nouveau degré où elle devient une dimension de l'usage. Ayant intériorisé les impératifs de disponibilité, de compatibilité et d'interchangeabilité des contenus, les nouveaux consommateurs n'attendent plus qu'on organise pour eux des grilles de programmes : ils prennent en charge l'arrangement chaotique des flots d'images, en s'arrogeant des prérogatives jusque là réservées aux producteurs. La disparition progressive de l'horodiffusion au profit d'une logique de catalogue indéfiniment renouvelé (à l'image du moteur de recherche) rend caduque la modélisation proposée il y a une dizaine d'années. Un autre travail de cartographie du temps audiovisuel est à mener, pour évaluer les nouvelles articulations du stock et du flux.

Avant que se généralisent les outils logiciels de traitement et que l'environnement numérique soit gagné par l'idéologie du Web 2.0., il fallait encore appartenir à des corporations fermées – détentrices de droits, de savoir-faire et de moyens – pour accéder aux fonds audiovisuels, y effectuer des opérations de sélection et de montage et en exploiter les retombées sociales ou financières. Désormais, n'importe quel utilisateur doté d'un équipement numérique standard peut non seulement récupérer des quantités d'images ou capter en temps réel un événement, mais il peut aussi diffuser sa prise ou en monnayer l'exclusivité, la partager avec une communauté ou la valoriser par des traitements, l'intégrer à un document ou l'archiver. De YouTube à Flickr en passant par le site « Archives pour tous » ouvert par l'Ina en 2006, c'est la même injonction de mise à disposition des images qui oriente maintenant innovations, investissements et engouements, de la part des institutions comme des entreprises ou des particuliers.

Ce bouleversement du mode de propagation des images marque à la fois la mise en crise du modèle marketing et son exacerbation. S'il brouille les frontières entre consommateurs et producteurs, il a aussi pour effet paradoxal de durcir les logiques d'expropriation. Ne pouvant freiner la diffusion massive des matériels et logiciels de copie – qu'ils mettent souvent eux-mêmes sur le marché – les détenteurs de stocks n'ont d'autre ressource que de dogmatiser le principe de propriété pour défendre

leurs intérêts. Face à l'hyper-reproductibilité, ils répondent par l'interdit (juridique ou technique) et par la patrimonialisation du droit à l'image. D'un côté, on tente d'endiguer artificiellement les cycles de capture et d'échange par toute une série d'intimidations : durcissement des textes légaux ⁴⁵, systématisation de l'interdiction de photographier dans les lieux publics (dont les musées), invention de nouvelles formes de délinquance (le pirate et le voleur d'images), dénégation du droit de copie privée (DRM), matraquage d'avertissements comminatoires à chaque diffusion des films (en salle ou sur DVD), etc. De l'autre, on cherche à tirer profit de ces mêmes échanges, en redoublant la défense légitime de la propriété intellectuelle par celle, beaucoup plus contestable, d'un *droit à l'image*. En reconnaissant à quiconque la possibilité d'interdire par principe la reproduction de sa personne et de ses biens, on fait de l'image un attribut patrimonial de la propriété, quand bien même l'auteur de la reproduction ne se serait emparé d'aucune création qui ne fût sienne. On aménage ainsi, à coup de jurisprudences, de nouvelles niches de profit qui tendent à privatiser toujours davantage l'espace public ⁴⁶. En témoignent les nombreux procès intentés à des photographes, éditeurs et diffuseurs, non seulement par des architectes, mais aussi par des associations, des entreprises ou des particuliers revendiquant un droit sur telle image, tel paysage, tel monument ⁴⁷.

Source de contentieux aux enjeux financiers de plus en plus substantiels, la montée en puissance de cette nouvelle forme de censure n'a pas seulement des effets économiques. Plus fondamentalement, elle a pour enjeu la manière dont la société définit et reconnaît ses images. Réduites au statut d'extensions monnayables de la

⁴⁵ Après de nombreux revirements, la loi DADVSI (relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information), adoptée en juin 2006, prévoit des amendes d'un montant de 300 000 euros ainsi que 3 ans de prison pour toute personne éditant un logiciel destiné à la mise à disposition du public d'œuvres ou d'objets protégés, et jusqu'à 6 mois de prison et 30 000 euros d'amende pour toute personne diffusant ou facilitant la diffusion d'un logiciel permettant de casser les mesures techniques de protection (DRM, pour *Digital Rights Management*) qui selon ses défenseurs visent à empêcher les « copies pirates ». Elle exclut par ailleurs au moins jusqu'en 2009 toute principe d'exception pour usage scientifique ou pédagogique.

⁴⁶ B. EDELMAN et E. ROSKIS ont signalé cette dérive dès 1997 dans « La rue privatisée », *Le Monde diplomatique*, juillet 1997.

⁴⁷ Parmi les cas les plus emblématiques, citons la fameuse affaire du puy du Pariou, volcan d'Auvergne dont les propriétaires regroupés en association ont attaqué la publication d'une image « au nom de l'absence d'autorisation préalable et d'un trouble de jouissance » ; le procès intenté par la société Philips contre une agence d'illustration ayant utilisé une photo de la Tour Eiffel de nuit au motif qu'elle détenait les droits sur l'image de son éclairage ; la condamnation d'une reproduction sous forme de vues aériennes de la cité lacustre de Port-Grimaud ; ou enfin la procédure intentée par TF1 à La Cinq pour « piratage » d'une séquence du défilé de Jean-Paul Goude célébrant le bicentenaire de la Révolution.

propriété privée, leur technicité, leur plasticité et leur historicité sont gommées au profit de ce qu'elles représentent. La marchandisation « conduit ceux qui s'enrichissent dans le commerce des images à réduire les regards à la plus grande pauvreté. [...] Sans plus aucune exigence de forme ni de sens, les consommateurs d'images exigent de s'enrichir à leur tour. Voilà comment les locataires de l'image s'imaginent être propriétaires en touchant les loyers de leurs propres reflets !⁴⁸ » Il n'est donc pas seulement question de réglementer le droit de reproduction des images. Il s'agit d'orienter la construction collective des regards, c'est-à-dire d'entraver ou de favoriser l'appropriation d'une culture.

La criminalisation de toutes les formes de copie, depuis la capture jusqu'à la citation, disqualifie par avance toute pratique susceptible de fonder un savoir à partir d'un rapport non marchand aux images. Heureusement, depuis quelque temps, les arrêts des tribunaux semblent vouloir limiter l'interdiction de parution d'une photographie au préjudice qu'elle a réellement causé. Ce changement d'orientation des décisions de justice donne « un heureux coup de frein à une logique qui tend à asseoir des droits sur des filiations imaginaires entre l'image, son modèle et le propriétaire de ce modèle, double illusion, ou double tromperie »⁴⁹.

2.2. Ce que pensent les images

De la dissidence au droit des images

Quelle que soit l'issue de ces conflits d'autorité, les verrouillages de la logique marchande ne font que renforcer la pression d'un désir de réappropriation. L'irrépressible expansion des réseaux traduit de fait l'émergence d'un autre modèle : celui d'une économie de l'ouverture et de la contribution. Développement de l'Open Source, engouement pour les plates-formes de partage, succès des dispositifs collaboratifs wiki, syndication des flux... toute la dynamique de la culture numérique appelle un nouveau type de relation entre producteurs et consommateurs. Dans la logique des réseaux, on ne reçoit pas d'information sans la renvoyer en l'augmentant. Dans ce modèle contributif, la reproduction n'est pas une infraction au droit de propriété, mais une ressource indispensable à la production collective des connaissances.

⁴⁸ M.-J. MONDZAIN, « Sommes-nous propriétaires ou possédés ? », *Art Press*, novembre 2002.

⁴⁹ M. MELOT, « L'auteur, le modèle et le propriétaire », *Déméter*, 2003, p. 11 [En ligne] <http://demeter.revue.univ-lille3.fr/copie/melot.pdf>

On voit mal à quel titre l'image pourrait être écartée de ce nouvel espace public. Pour que la culture numérique soit aussi audiovisuelle, il faut cependant veiller à mettre en place les conditions d'une véritable intelligence des images. Faute d'une politique concertée en la matière, c'est le marketing qui récupérera le désir d'échange et d'autoproduction, en faisant du consommateur l'adjuvant spontané des stratégies publicitaires. De fait, sous couvert d'encourager une appropriation des moyens d'expression, les fournisseurs de dispositifs et d'accès n'ont souvent d'autre objectif que de sceller de nouvelles dépendances. L'incitation à personnaliser ses outils (téléphones, écrans...) n'est souvent qu'une incitation à s'abonner à de nouveaux services ou à fournir des informations sur son profil d'achat. L'automatisation des tâches et la standardisation des interfaces servent quant à elles à confisquer les opérations de production à ceux qui les mettent en œuvre. Croyant faire *ses* images, *son* blogue ou *sa* page personnelle, l'utilisateur ne fait que reproduire des modèles préformatés, censés coïncider avec *un bon usage*.

On l'aura compris : l'enjeu réside dans la possibilité d'élaborer des « regards signés » (Stiegler) qui ne soient pas aussitôt court-circuités. Des outils comme Flickr ou Youtube peuvent contribuer à une telle réappropriation, en particulier lorsqu'ils sont utilisés pour détourner des contenus diffusés par les médias institutionnels. Décalant l'image de sa rhétorique initiale, l'internaute qui la reproduit sur une plateforme de partage ou un blogue lui ajoute une *courbure* (amoureuse, ironique ou critique) qui lui est propre. Il ouvre ainsi une brèche dans la logique de consommation en créant autour de l'image l'espace d'un jeu. Ces pratiques doivent être reconnues comme de nouvelles formes de ces *arts de faire* que Michel de Certeau a définis⁵⁰. Elles témoignent d'une intelligence des images qui n'est ni de l'expertise, ni de la gestion, ni de la stratégie. Ce sont des braconnages qui n'ont pas de lieu propre et sont souvent en infraction avec le droit. À moins que l'internaute ne contourne les logiques d'expropriation en fabricant lui-même ses images. Il se retrouve alors en mesure de concurrencer les usages propriétaires sur leur propre terrain.

Quelles que soient les vertus « citoyennes » de ces tactiques autodidactes et dissidentes, on peut cependant douter qu'elles soient en mesure de fonder une culture. Pour que ces initiatives aient une portée collective durable, il faut développer autour d'elles une nouvelle *écologie des images*. Pour commencer, les pratiques

⁵⁰ M. de CERTEAU, *L'Invention du quotidien. I. Arts de faire*, Union Générale d'Éditions, collection 10/18, 1980.

individuelles doivent retrouver leur place dans les cycles longs d'une histoire et d'un savoir. Pour cela, le patrimoine audiovisuel doit être réintégré dans le fonds culturel commun, et faire à ce titre l'objet d'une transmission entièrement repensée.

Actuellement, il est fréquent de voir des publications scientifiques consacrées à l'image sans la moindre illustration. C'est le cas d'ouvrages dont les éditeurs refusent d'assumer les charges relatives à la recherche iconographique et la négociation des droits. Mais c'est aussi le cas de nombreuses publications en ligne, qui ne peuvent faire face au durcissement du dispositif légal excluant toute exception pédagogique et scientifique⁵¹. Une telle situation n'est pas seulement aberrante : elle met en péril la possibilité de voir se développer la moindre culture des images. Au lieu d'abandonner l'administration réfléchie des regards (ce que Marie-José Mondzain appelle « l'économie »⁵²) aux seuls acteurs des industries culturelles, la communauté scientifique et la puissance publique doivent se mobiliser, pour faire respecter un droit *aux* images et un droit *des* images. Droit des citoyens à accéder librement à leur patrimoine visuel, pour le consulter, l'étudier, l'exploiter et l'enrichir. Droit des images à participer à l'éducation, à l'histoire, au savoir et à la citoyenneté. C'est à cette condition que l'audiovisuel cessera d'être ce qu'il est encore pour ses détracteurs comme pour ses consommateurs captifs : un renoncement de la pensée.

Dans cet esprit, j'ai fait en sorte de ne jamais dissocier, dans mes activités pédagogiques, éditoriales ou scientifiques, la théorie de l'information d'une pratique réflexive de l'image. Constatant les effets d'une inculture ambiante, y compris dans les registres dits « populaires », j'ai conçu des formations destinées à rebrancher l'usage courant sur une connaissance et une méthodologie. Non pour construire une érudition spécialisée, mais pour remettre les images en perspective, dans une histoire politique des techniques, dans une mémoire des résonances et filiations, dans des savoir-faire d'appropriation. Parallèlement, j'ai défendu dans la recherche et l'édition en sciences humaines des politiques innovantes d'illustration. Réalisant moi-même des montages vidéos, explorant de larges corpus d'images et travaillant à leur mise

⁵¹ Estimant que « les conditions d'une édition électronique illustrée respectueuse à la fois des contraintes légales et des exigences scientifiques ne sont plus réunies », la revue *Études photographiques* a ainsi pris la décision de renoncer à son édition en ligne. Voir le texte du comité de rédaction sur <http://etudesphotographiques.revues.org/index.html> et les commentaires sur *ARHV* (Actualités de la recherche en histoire visuelle) : <http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2006/06/30/198>

⁵² M.-J. MONDZAIN, *Image, icône, économie*, Seuil, 1996, (L'ordre philosophique).

en place et leur traitement ⁵³, j'ai tenu à faire de la dimension visuelle un équivalent optique de la pensée au lieu de la considérer comme un simple ornement du texte. Alors qu'elle exige à juste titre des qualités de démonstration et d'expression, la production scientifique se contente fréquemment d'un traitement iconographique indigent, sur le plan heuristique aussi bien que technique. Comme si l'intelligence des images était réservée aux produits de l'art, du luxe ou de la littérature pour enfants, l'éditorialisation des illustrations est, dans la plupart des rédactions, sacrifiée ou confiée à des personnes non qualifiées. C'est reconnaître que la culture des humanités n'accorde toujours pas aux images la place qui leur revient. Ce déni est d'autant plus dommageable que le numérique fait apparemment baisser le niveau d'exigences techniques, esthétiques et méthodologiques requis pour traiter et diffuser des images. Si l'on ne veut pas que la part visuelle du savoir soit réduite à sa portion congrue, il est temps de renouer avec la culture des iconographes, des chercheurs et des rédacteurs photo, pour la réintégrer dans les pratiques de recherche et de publication.

Mes diverses collaborations avec l'Ina participent de la même ambition. L'institution montre en effet la voie à suivre, en articulant toutes les dimensions de la production et de la réception, depuis la culture de masse jusqu'à l'ingénierie : dépôt légal, formation professionnelle, commercialisation des archives, édition, ateliers méthodologiques, séminaires, débats publics, diffusion en ligne, etc. L'élaboration de connaissances y est articulée aux usages courants, et l'innovation technologique cadrée par les questionnements de la recherche et les tendances de l'industrie ⁵⁴.

Dans le même esprit, il faut saluer le travail effectué depuis quelques années par le Laboratoire d'histoire visuelle contemporaine de l'Institut National d'Histoire de l'Art. « L'attention privilégiée qui y est portée aux interrelations entre les pratiques, à tous les effets de circulation, d'hybridation ou d'interaction entre les divers usages de l'image (documentaires, artistiques, privés, industriels, etc.), de même qu'aux dialogues disciplinaires et méthodologiques » ⁵⁵, favorise la formation de cette écologie des images dont la société a besoin. Les SIC ont naturellement leur rôle à

⁵³ Cf. *Aragon, la parole et l'énigme* en 2004 et *Imaginer la guerre* en 2007 (DVD joints), ainsi que mon travail de maquettiste pour *Les Cahiers de médiologie* (Gallimard et Fayard) et pour deux ouvrages de Régis Debray, *Dieu, un itinéraire* (Odile Jacob, 2001) et *Feux sacrés* (Fayard, 2003).

⁵⁴ Citons à titre d'exemple la création de la SLAV (station de lecture audiovisuelle) et la mise au point d'une technique de signature (ou *watermarking*) des images.

⁵⁵ Présentation du laboratoire. [en ligne] <http://www.lhivic.org/info/about>.

jouer dans cette entreprise, pour expliciter notamment les rapports entre image et information.

Fonctions des images

De telles approches font malheureusement encore exception. L'industrie développe bon nombre de ses produits en fonction de la seule perspective d'une rentabilité à court terme. Quant aux discours critiques, les plus reconnus n'ont souvent que peu de considération pour les savoirs issus des milieux audiovisuels⁵⁶. Dans le monde des textes, on admet que l'apprentissage de la lecture, l'expérimentation de nouvelles formes littéraires, l'organisation des réseaux de bibliothèques ou l'évolution des techniques éditoriales font partie d'un même système, où tous les éléments sont également nécessaires à la maintenance de la culture écrite. Mais dès il s'agit d'images, on fait comme si le savoir ne pouvait se définir que par un refus de toute « compromission » avec les mécanismes de la production et de la consommation. Méconnaissance des logiques et des outils, concepts et méthodes mal adaptés à leur objet, suspicion héritée de la pensée classique : l'institution scolaire a manqué son rendez-vous avec l'image, parce qu'elle a toujours méprisé la culture de masse et la technique. Des connaissances sur l'image se sont bien sûr développées, mais à l'intérieur de disciplines qui s'ignorent. Sémiologie, histoire de l'art, études cinématographiques, esthétique, documentation... chaque domaine a construit sa légitimité sur le renoncement à penser transversalement la *société des images*.

Qu'ils soient chercheurs, journalistes ou simples citoyens, la difficulté, pour bien des spectateurs, consiste alors à trouver *la bonne distance* avec l'image. Apprendre à déchiffrer les discours et à manipuler les instruments ne suffit pas : il faut aussi construire une relation de confiance avec l'image. La croyance accordée au système dominant de traces et de représentations est en effet inséparable de tout processus d'appropriation. C'est cette croyance qui permet notamment de parier sur sa pérennité, et d'articuler la communication sur une transmission. Or il est manifeste que la légitimation – historique, scientifique, politique – des images n'est guère prise en charge par d'autres discours que ceux des industries culturelles. Promues pour de mauvaises raisons (au nom du principe du *tout-immédiatement-accessible-à-tout-le-monde*), les images se multiplient au même rythme que les sentences réprouvant leurs effets pervers (perte du sens de la réalité, incitation à la violence, inaptitude à

⁵⁶ Sur la télévision de Pierre Bourdieu en est l'exemple le plus navrant.

l'argumentation, etc.). La société communicante s'engage ainsi dans une logique schizophrène, où elle se défie de plus en plus de ce qu'elle adore, et réciproquement.

Fonder « une croyance plus savante »⁵⁷ : tel devrait être la philosophe d'une nouvelle économie des regards qui renoncerait à opposer les savoirs et les usages. Les postures critiques ne sont pas les seules à produire du sens : les pratiques courantes ont également une valeur heuristique qu'il convient de mettre en évidence. Encore faut-il accepter de faire passer la question des utilités avant celle de l'iconicité. C'est le parti que j'ai adopté pour proposer une typologie des fonctions symboliques et sociales de l'image à travers l'histoire. Ni uniques, ni immuables, celles-ci varient en même temps qu'évoluent les régimes de vérité, eux-mêmes façonnés par les dispositifs d'inscription et de diffusion. La légitimité des images s'est successivement construite sur un principe d'incarnation, puis de représentation. Dans le premier cas, leur valeur est liée au pouvoir qu'on leur prête de rendre présentes une absence ou une transcendance. Idole, totem, masque funéraire, image pieuse, photographie qu'on caresse ou qu'on brûle, statue qu'on érige ou qu'on déboulonne... leur raison d'être est de matérialiser l'incomplétude qui nous relie. Dans le deuxième cas, l'image est une fenêtre ouverte sur le monde, un instrument optique pour voir, saisir et projeter des formes, un dispositif pour agencer des points de vue. Peinture d'histoire, carte postale, image narrative, portrait officiel... Quelles que soient les mises en scène et les manipulations qu'elle nécessite, l'image suppose ici une double croyance, dans le réel et dans sa propre transparence. Dans l'environnement numérique, c'est la manipulation qui devient la règle et qui donne à l'image sa valeur. Les données qui la constituent peuvent être prélevées dans la réalité ou produites *ex nihilo* : la vérité des images n'est plus affaire de présence ou de ressemblance, mais de pertinence. L'image embarquée sur les réseaux s'ouvre au traitement : elle est vouée à être dupliquée, reformatée, recyclée. Sa fonction supérieure ne relève plus d'une exigence d'incarnation ou de représentation, mais d'information.

⁵⁷ B. STIEGLER, « Rémanence et discrétion des images », *Art/Photographie numérique. L'Image réinventée*, CYPRES, École d'Art d'Aix-en-Provence, 1995.

Fonctions des images

	Médiation	Représentation	Information
Rapport visible / invisible	L'image met en relation avec un ordre de réalité non visible	L'image redouble le réel observé (dans un rapport d'analogie ou d'écart)	L'image résulte du prélèvement et du traitement de données qu'elle rend visibles
Modes de légitimation	Incarnation, présence, protection Symbolisation	Création, maîtrise Projection, point de vue	Sélection, enregistrement et matérialisation de données non directement perceptibles
Régime de visibilité *	Idole (régime de croyances)	Art (régime de formes)	Visuel (régime de traces)
Médiasphère de référence **	Logosphère	Graphosphère	Hypersphère
Fonctionnement sémiotique ***	Primauté donnée aux symboles	Primauté donnée aux icônes	Primauté donnée aux indices
Principe de vérité	Transcendance	Transparence	Pertinence
Usages modèles	Usages rituels	Usages artistiques	Usages scientifiques
Direction du regard	Au-delà (invocation)	Derrière (observation)	Dedans (immersion)
Exemples	Icône achiropoiète, sainte relique, photo de star ou de proche portée sur soi...	Peinture d'histoire, paysage, bande dessinée, photo touristique	Carte, simulateur de vol, imagerie médicale, portrait robot...

* D'après la terminologie proposée par R. Debray dans *Vie et mort des images*, op. cit.

** Chaque médiasphère privilégie l'une des fonctions identifiées dans ce tableau, mais ces fonctions sont transversales, comme en attestent les exemples ici mentionnés.

*** Selon les catégories de CH. S. Peirce.

Nouveaux savoirs : montage, navigation, visualisation

Une fois dressée cette typologie, on comprend que la numérisation ouvre la possibilité de nouvelles croyances et de nouveaux savoirs de l'image – artistiques, théoriques, scientifiques mais aussi « profanes ». Au premier rang de ces savoirs, figurent ceux qui touchent aux pratiques d'assemblage. Du montage au recyclage et du remix au *sampling*, les processus de composition-décomposition sont à la base d'un nombre croissant de réalisations, dont l'intérêt n'est plus dans la capture, mais dans la science de la reprise et de l'agencement. Prenant acte de la prolifération des occurrences et des renvois, ces images font émerger la singularité à partir des flux de répliques. Elles explorent la plasticité informationnelle dont elles sont faites, en recréant de l'espace là où l'analogique tendait à l'annuler. De nombreux artistes exploitent cette plasticité, notamment pour retourner l'image numérique vers les images-modèles dont elle procède⁵⁸. Plutôt que de déplorer l'indécidabilité référentielle des mondes virtuels qui en résultent, on doit s'intéresser à cette raison *métaiconique* qu'ils font émerger.

Celle-ci est également à l'œuvre dans les vidéos amateur qui s'emparent des images ressassées par les mass media pour en déconstruire la platitude et la monotonie. Ces productions réinventent une jouissance critique du regard propre à le réformer. À égale distance d'une érudition iconographique, devenue hors propos, et d'une réception passive courante, ces pratiques doivent être étudiées pour ce qu'elles sont : non pas l'expression d'une marginalité ou d'une exception, mais le ressort d'une nouvelle dynamique d'usage à la pointe de l'innovation technique et de l'invention sociale.

Art ou sans-art, ces recyclages numériques développent au moins trois formes de savoir : navigation, discrétisation, mixtion. L'échantillonnage et le montage soumettent les traces enregistrées à une quantité de traitements qui demandaient jusqu'alors des compétences et des outils spécialisés. Analyse, reconnaissance, segmentation, duplication, mixage : ces opérations font désormais partie des manipulations de base. Mais c'est surtout dans les techniques d'orientation que des compétences nouvelles émergent. Être capable de se repérer dans les stocks a toujours été l'une des dimensions du savoir. Dans l'environnement numérique, cette capacité devient la clé de toute connaissance. Naviguer dans les flux et prendre part au cycle des reproductions suppose plus qu'une familiarité avec les contenus. Cela nécessite le développement d'une

⁵⁸ Voir L. MERZEAU, « Photographie numérique : pour un espace public de la mémoire », COUANET C., SOULAGES Fr., TAMISIER M. (dir.), *Politiques de la photographie du corps*, Klincksieck, 2007 (L'image et les images), pp. 171-180.

nouvelle intelligibilité des corpus. L'appropriation numérique des images revient de fait à réagencer sans cesse des collections, en croisant des ressources d'origine, de nature et de statut différents. Cette *redocumentarisation* est l'un des principaux enjeux de la culture numérique. « Dans un premier temps, il s'agit de traiter à nouveau des documents traditionnels qui ont été transposés sur un support numérique en utilisant les fonctionnalités de ce dernier. Mais le processus ne se réduit pas à cette simple transposition. En effet, bien des unités documentaires du Web ne ressemblent plus que de très loin aux documents traditionnels. Dans le Web 2.0, dans la construction du Web sémantique ou tout simplement sur les sites dynamiques, la stabilité du document classique s'estompe et la redocumentarisation prend une tout autre dimension. Il s'agit alors d'apporter toutes les métadonnées indispensables à la reconstruction à la volée de documents et toute la traçabilité de son cycle »⁵⁹.

Dans cette reconfiguration générale des accès, les données visuelles jouent un rôle particulier. Non seulement les images sont elles-mêmes des documents à retraiter, mais elles servent de modèles pour l'élaboration de nouveaux dispositifs de navigation et d'indexation des contenus. Graphes de parcours, cartographies de liens, nuages d'annotations, résumés filmés... l'image est utilisée comme *une modalité de l'information documentaire*, en complément ou à la place des outils textuels traditionnels. Dans les interfaces du Web 2.0, l'information sur l'information n'est plus présentée sous forme de listes de données, mais d'animations interactives réagissant visuellement aux instructions de l'utilisateur⁶⁰. Ce choix n'est pas que ludique ou décoratif : la navigation à vue apporte une réactivité et une intuitivité désormais indispensables pour se repérer à l'intérieur d'ensembles instables et ramifiés. C'est d'autant plus vrai que le développement du *crowdsourcing* et des réseaux sociaux conduit à réinjecter comme contenu les traces de passage des utilisateurs. Pour représenter en temps réel les connexions, les parcours et les attentions, la carte interactive apporte des solutions plus performantes que la liste, la table ou l'index. En témoignent la multiplication d'applications qui proposent de naviguer visuellement dans des espaces informationnels balisés par ceux qui les consultent, pour les exploiter ou les partager⁶¹.

⁵⁹ J.-M. SALAÜN, « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *Études de Communication* N° 30, Entre information et communication. Les nouveaux espaces du document, décembre 2007. (Voir aussi les travaux du collectif Roger T. PEDAUQUE.

⁶⁰ Voir par exemple le nouveau moteur de recherche Catalyst, mis au point par l'agence Getty.

⁶¹ Voir par exemple TagMaps, service développé par Yahoo, qui permet de visualiser sur une carte les photos de Flickr grâce aux tags géographiques (<http://tagmaps.research.yahoo.com/>) ainsi que

Bien au-delà du Web social, la visualisation de données gagne progressivement l'ensemble des terrains scientifiques, artistiques et professionnels. Confinés dans des registres séparés (et dévalorisés) du savoir, l'image et le design contestent aujourd'hui les hiérarchies conventionnelles et revendiquent une légitimité à traiter n'importe quel sujet ou ensemble de données. En plus d'une nouvelle intellection des phénomènes, les techniques de *dataviz* ouvrent la voie à une approche inédite de l'information. Nourrie de références culturelles hybrides, allant de la statistique à l'architecture, en passant par l'esthétique et le jeu, ce mode de traitement oppose aux conceptions linéaires, encore marquées par l'emprise du langage, une pensée de l'interface et du paysage informationnel. Malgré son succès croissant, la visualisation de données soulève logiquement de nombreuses réticences dans le camp des journalistes et des chercheurs en sciences humaines. Produit d'un environnement saturés de bribes d'information instables, que l'on scanne massivement sans les lire, elle est souvent accusée de ne pas donner les clés pour interpréter ce qu'elle donne à voir. Mais son tort le plus rédhibitoire est sans doute d'introduire dans toute connaissance un principe de plaisir et d'esthétique. L'affirmation selon laquelle l'information est « belle, captivante et magnétique » et que « c'est aujourd'hui un véritable dévoilement de cette beauté qui s'opère »⁶² heurte en effet de front la mainmise des cultures d'experts sur le savoir. À l'ère de la surinformation, la production des connaissances ne pourra toutefois mépriser longtemps cette question de l'attention, passée du rang de valorisation facultative à celui de ressort stratégique. Dans le même esprit, l'expertise pourra de moins en moins ignorer l'exigence de transparence à laquelle le design d'information apporte une forme de réponse. Indexées sur le temps réel, les visualisations dynamiques de flux de données favorisent la production de documents vivants, réactifs aux évolutions d'une situation comme aux interactions des commentateurs. Loin de la connaissance qui se fige une fois rédigée, l'information fonctionne ici sur le mode d'une détection continue, intégrant les nouvelles données au fur et à mesure qu'elles apparaissent⁶³. Fréquemment alimentée par des systèmes de géolocalisation, en connexion avec des dispositifs nomades, la visualisation coïncide avec une évolution générale des comportements informationnels liée à celle des services et des équipements.

l'application développée par Fabien Girardin, qui cartographie « l'activité Flickr » des internautes (<http://www.girardin.org/fabien/tracing/>).

⁶² D. McCandless, « Visualisation de données », entretien par Stéphanie Vidal, *Owmi* [En ligne] <http://owmi.fr/2010/12/20>.

⁶³ On peut citer à titre d'exemple les nombreux projets de visualisation des échanges sur Twitter, destinés à détecter la formation des opinions comme celle des « pollutions informationnelles ». Pour un aperçu d'un large éventail d'applications, voir le site VisualComplexity.com.

La dernière impulsion de cette révolution visuelle réside dans le développement des techniques de traitement automatique des images. Longtemps confinées dans un registre expérimental, ces procédés trouvent désormais dans l'ampleur des flux d'images et la gestion des stocks un champ d'application immédiat. L'image numérisée procédant d'un calcul, il est possible d'automatiser certains traitements visant à segmenter l'information, à identifier des formes ou des objets, à échantillonner les données. Ces opérations sont indispensables pour analyser (au sens mathématique), améliorer, compresser, convertir et indexer les images. Dans la vidéosurveillance, l'imagerie médicale, la restauration des œuvres d'art ou le développement de l'accessibilité, l'information visuelle n'est pas une illustration venant redoubler un texte. Elle est le traitement même d'où procède une connaissance. Aujourd'hui, cette intelligence algorithmique des images est devenue un enjeu stratégique pour les moteurs de recherche et les réseaux sociaux. Pouvoir repérer automatiquement, dans les milliards de données crawlées, des unités discrètes de sens (objet, personnalité ou événement), susceptibles d'être monétisées grâce au système de publicité contextuelle, est un objectif désormais avoué de Google. De son côté Facebook vient de révéler l'activation d'un outil de reconnaissance faciale, combiné aux fonctions de détection de visage déjà implémentées dans la plateforme. Au chargement de photographies sur les serveurs du site, l'utilisateur se verra maintenant proposé un choix de marquages issus de la base de données – base qui sera ainsi elle-même enrichie au fur et à mesure des versements de clichés...

Ces systèmes de reconnaissance ne doivent pas laisser croire à un retour au principe de mimesis. Vouée à informer une intelligence autonome, l'image opère bien ici une sortie historique de sa fonction de représentation au profit d'un régime de simulation. Dans la totalité des activités qui ne sont pas purement langagières, le besoin d'anticiper les résultats d'une action ou d'une construction rend le recours aux images simulées de plus en plus nécessaire. La projection graphique de données abstraites, hétérogènes ou éparées, permet en effet d'en assurer non seulement la perception, mais aussi le diagnostic, la gestion et la programmation. De l'aéronautique à la scénographie, et de la médecine à la météorologie, la numérisation de l'ensemble des traces généralise cette logique de la simulation, qui informe le réel par le frayage d'une pertinence.

LA QUESTION DE LA MÉDIATION

Ouverture

L'emprise du logocentrisme sur les sciences humaines n'a pas seulement eu pour effet d'exclure les images des voies légitimes de la connaissance. Plus fondamentalement, elle a favorisé une conception de l'échange modelée sur la relation dialogique entre deux interlocuteurs. Dans cette relation, la distance que parcourt le message est au mieux un espace sans consistance, au pire un obstacle à contourner. Quelle que soit sa nature, le média ne fait que connecter ou manipuler des acteurs déjà construits comme tels, en termes de légitimité comme de savoir-faire. Bien que parfaitement illusoire, ce modèle d'une libre circulation de la parole entre des pôles équivalents et réversibles continue de dicter son idéologie aux pratiques comme aux procès de la communication.

Paradoxalement, le tournant techniciste des théories de l'information et de leurs produits dérivés dans l'économie de la culture n'a fait que renforcer cette vue de l'esprit. Plus on valorise la technique dans la gestion des rapports sociaux, plus sont considérés comme performants les dispositifs présentés comme « transparents ». La médiation est alors réduite à une mise en code opérée dans des couches invisibles de l'interface, ou plus exactement au travail d'effacement qui oblitère les transformations induites par ce codage.

Seule la critique entreprise par la sociologie des sciences et de la culture a pris en considération « des chaînes d'acteurs et d'objets capables de créer peu à peu les solidarités qui permettent à des objets comme une théorie scientifique, un projet technique ou une pratique musicale de devenir légitime et de se propager en un

réseau social »⁶⁴. Si elle attire l'attention sur les agents de transformation culturelle que sont les médiateurs, cette critique n'a cependant pas fait disparaître l'idée selon laquelle les intermédiaires détournent et confisquent un message qu'on voudrait indépendant (Bourdieu, Breton). Les travaux de Bruno Latour ou d'Antoine Hennion, qui mettent en évidence les « opérations d'incorporation réciproque »⁶⁵ entre le collectif et ses médias, ont ainsi pu produire l'effet inverse de celui qu'ils escomptaient, en alimentant le discrédit des intercesseurs, soupçonnés de falsifier la vérité pour tirer profit de leur position de pouvoir.

En fait, la dimension structurelle de la médiation n'est guère reconnue qu'en situation de crise, lorsqu'elle est convoquée pour la résolution des conflits. Intervenant pour régler des différends, le médiateur désigne alors une sorte de prothèse protégeant le corps social des dislocations qui le menacent. Mais, en même temps qu'il contribue à la combler, il marque la défaillance des instances représentatives et des institutions théoriquement chargées d'assurer la cohésion du groupe. En ce sens, l'émergence d'une fonction de médiation spécialisée – dans des domaines aussi variés que la famille, le travail, les mass media ou l'administration – accrédite l'idée que les formes instituées du dialogue et de la négociation ont perdu de leur capacité ou de leur légitimité à désamorcer les antagonismes.

De cette version curative de la médiation à son instrumentalisation pure et simple, il n'y a qu'un pas, que la logique économique des services invite à franchir. Concept « marketing », la médiation sert alors d'alibi à toute stratégie politique, médiatique ou culturelle qui veut s'assurer la docilité de ses publics, en évitant les litiges. De fait, l'omniprésence du terme dans les discours de la société sur elle-même (médiation culturelle, médiateur de la République, médiateur de France Télévision, médiateur du *Monde*, médiateurs urbains...) dénote plus souvent la négation des dissensions que leur véritable traitement. Aux yeux d'une sociologie critique, la médiation redevient alors cet « outil de complicité sociale dont il faut dévoiler les modalités de construction »⁶⁶ pour les dénoncer.

⁶⁴ Y. JEANNERET, article « Médiation » in *La "société de l'information" : glossaire critique*, La Documentation française, 2005.

⁶⁵ A. HENNION, « De l'étude des médias à l'analyse de la médiation : esquisse d'une problématique », *Médiaspouvoirs*, N° 20, 1990.

⁶⁶ B. DARRAS, Entretiens avec Jean Caune, Bernard Darras et Antoine Hennion par Marie Thonon, *MEI*, N° 19, 2003, Médiation et médiateurs.

Dans cette mise en cause de l'intermédiation, la focalisation sur les vecteurs techniques joue un rôle ambigu. D'un côté, les « nouveaux outils » sont plébiscités par les industriels et par certains usagers pour disqualifier les médiations traditionnelles, jugées trop rigides. De l'autre, la technophobie de la culture classique retourne la suspicion de manipulation contre les « machines à communiquer », censées détourner les relations sociales d'une prétendue pureté originelle. C'est que, là encore, la médiation technique est niée en tant que telle, par une conception instrumentale qui postule l'existence d'une intention, d'un message et d'une culture préexistant à toute opération de transmission.

Dans ce faux débat, tout projet scientifique traitant des réseaux d'inscription et de conservation des traces comme conditions d'élaboration des savoirs et des communautés est hâtivement taxé de déterminisme, quand il n'est pas explicitement accusé de faire le jeu de la marchandisation culturelle. Des travaux comme ceux de Pierre Lévy⁶⁷ sont ainsi souvent dénigrés par principe, parce qu'ils sont produits dans la dynamique même des dispositifs décrits, et non depuis une extériorité qui ne serait entachée d'aucune technicité. Pourtant, seules de telles postures permettront d'élaborer la théorie de la médiation qui manque à la philosophie classique, car sans cette maturité technique, le discours critique perd sa crédibilité.

De toute évidence, la controverse entre technophiles et technophobes recouvre en fait une lutte de territoires entre médiateurs, les plus établis niant la dimension médiate de leur autorité par peur de se voir suppléer par de nouveaux ambassadeurs (les enseignants craignant d'être remplacés par des logiciels, les représentants du peuple par des machines à sonder, les bibliothécaires par des moteurs de recherche, etc.). Ces questions de prérogatives ne datent pas de l'irruption des technologies de la communication. La convergence de l'informatique et des télécommunications induit cependant une mise en crise inédite de la fonction même de médiation. Ce qu'on appelle encore « les nouveaux médias » ne se contentent en effet pas de façonner de nouvelles représentations de l'espace public et du savoir. Plus radicalement, ils offrent une possibilité – réelle ou fantasmée – de court-circuiter la quasi totalité des circuits de fabrication, de légitimation et d'acculturation. C'est

⁶⁷ Cf notamment *Cyberculture* (Odile Jacob/Conseil de l'Europe, 1997), *Les technologies de l'intelligence* (La Découverte, 1990), *World Philosophy. Le marché, le cyberspace, la conscience* (Odile Jacob, 2000).

l'ultime paradoxe de cette société férue de technologies, et qui se retourne contre ses médias en prétendant pouvoir s'en passer.

Considérer que tout ce qui s'expérimente sur les réseaux participe de cette même idéologie de l'immédiation serait cependant un raccourci simpliste et dangereux. Si la logique marchande a bien intérêt à promettre aux consommateurs un accès direct aux biens culturels et aux bénéfices de la vie en société, les pratiques réticulaires ne sont pas toutes solubles dans le culte de l'immédiat. En plaçant l'utilisateur au centre des logiques de sélection, d'indexation et de diffusion de l'information, le Web dit « social » remet en fait la question de la médiation au centre de l'innovation. Fût-ce pour l'envisager sous la forme d'une automédiation, les outils du Web 2.0 questionnent l'administration de la mémoire et de l'autorité plus qu'ils ne la suspendent. Réduire la blogosphère à un débordement narcissique d'expressions, c'est ne pas voir qu'elle est aussi un laboratoire où se discutent et se négocient sans cesse langages, triages et formatages. Tel est le paradoxe de l'ère des réseaux : contester le principe même de médiation lorsqu'il sert à légitimer des modes d'organisation traditionnels, et développer une réflexivité passionnée du médium pour lui-même.

Communication, information, médiation

1.1. Des faits de langage aux normes techniques

L'opacité occultée

Les théories de l'information et de la communication ouvrent-elles sur une pensée de la médiation, ou servent-elles au contraire d'armature conceptuelle au refoulement du caractère médiaté de toute société ? Absente des schémas de communication télégraphique entre émetteur et récepteur, la médiation n'a pas plus de place dans le modèle cybernétique de la boîte noire convertissant *inputs* en *outputs*. Plus exactement, la fonction de médiation y est réduite à une opération d'ajustement, destinée à contrecarrer les distorsions produites par le transport d'information. Située entre les pôles actifs d'une connexion, elle n'a pas de portée organisationnelle. Son terrain d'action se borne au seul canal, et sa finalité est d'ordre économique : renforcer la résistance au bruit pour limiter les coûts, les délais et les pertes.

Comme on le sait, le modèle de l'École de Palo Alto corrige cette assimilation du médium à une simple courroie de transmission, en lui substituant l'image de l'orchestre. La fonction de médiation y est-elle pour autant mieux reconnue ? En posant que tout comportement communique (*on ne peut pas ne pas communiquer*⁶⁸), et que la relation précède toujours le contenu, les membres du « collège invisible » reconnaissent que l'information *ne circule pas* mais se redéfinit sans cesse à travers un processus ininterrompu de différenciation. Ils démontrent surtout qu'il n'existe pas de communication hors cadrage, car le moindre message suppose un message-cadre qui en dicte les conditions d'émission, de réception et de négociation. Pourtant, l'approche orchestrale de la communication a davantage servi à légitimer

⁶⁸ P. WATZLAWICK, J. HELMICK BEAVIN, D. D. JACKSON, *Une logique de la communication*, Seuil, 1972. 280 p.

l'oblitération de tout détour technique ou institutionnel qu'à en reconnaître les effets structurants. C'est que l'interaction n'y est conçue qu'à travers la grille des échanges interpersonnels, où les seules médiations admises sont celles du corps, des états psychiques et du langage. Le dévoiement des travaux de Bateson en PNL et autres méthodes de « circularisation » des messages en témoigne : la métaphore de l'orchestre a été comprise en termes d'harmonie et non d'interprétation (au sens musicien), et l'instance médiatrice s'est vue confinée dans une fonction sécurisante.

Élevée au rang d'injonction idéologique, la communication a donc pu encourager « le développement sans frein des intermédiaires médiatiques », tout en occultant l'opacité de toute intermédiation. Ainsi, là où Philippe Breton voit une utopie de la transparence fondée sur un homme sans intérieur⁶⁹, on peut voir au contraire un *défaut d'extériorité*, ramenant toujours la formation du lien social aux jeux internes d'une interlocution. Sommé de faire transiter les messages – et rien que cela –, le médium n'est pas pensé comme milieu, mais comme connectique. Il est donc toujours potentiellement en excès.

La médiation accessoire

Le retour en grâce de la notion de médiation dans les recherches en SIC à la fin des années 1990 inverse le jugement sans en modifier les fondements. Convertie en animation, la culture réclame alors des justifications théoriques de ses programmes d'accès et de vulgarisation, qui ont tout intérêt à maintenir les médias dans une logique d'assistance. Le « mythe d'une médiation culturelle qui devrait résoudre à la fois les problèmes de diffusion de la culture et la fracture sociale »⁷⁰ ne peut évidemment attirer l'attention sur la complexité des relations médiatées sans se discréditer lui-même. Plus que jamais, la médiation continue donc d'être assimilée à un adjuvant discursif, « une opérationnalisation technique du langage »⁷¹. Si la relation sémiotique des signes aux référents s'enrichit d'une relation ternaire aux interprétants, l'ensemble du processus n'en reste pas moins rattaché à une énonciation, pensée sur le mode de la parole⁷². Le médium exposition est ainsi

⁶⁹ Ph. BRETON, *L'Utopie de la communication*, La Découverte, 1990.

⁷⁰ B. DUFRENE et M. GELLEREAU, « La médiation culturelle. Enjeux professionnels et politiques », *Hermès* 38, 2004, p. 204.

⁷¹ B. DARRAS, art. cit.

⁷² Cf. J. CAUNE, *Pour une éthique de la médiation : le sens des pratiques culturelles*, PUG, 1999.

explicitement décrit par Jean Davallon comme un fait langagier : « Il n'est pas possible de comprendre le fonctionnement de l'exposition du seul point de vue sémiotique, il est nécessaire de "remonter" au niveau de la logique qui la produit comme *fait de langage* et lui donne son opérativité sociale. Une opérativité qui est précisément liée à celle de l'institution d'un *fonctionnement langagier*, à cette production d'un agencement matériel qui fonctionne comme texte : *entrée de choses dans le langage*, changement du statut social de ces choses, modification des rapports des visiteurs à ces choses, modification des rapports des visiteurs aux systèmes de représentation de leur société, modification de ces systèmes de représentation eux-mêmes »⁷³.

Ici, le médium est valorisé comme textualité, au sein d'une stratégie globale de représentation. De part et d'autre d'un échange clairement fléché, les rôles de la communication sont distribués. Le recours aux procédés de médiation répond à une exigence de diffusion des œuvres, en direction d'un public (ou d'un « non public »⁷⁴) qui a pris la place du récepteur. « Récits de navigation », « rhétorique de la médiation », « langages culturels », « formes d'expression »... En postulant que la médiation a pour fonction de « relier le champ de la culture et celui du public »⁷⁵, on postule du même coup qu'ils existent l'un et l'autre en dehors de cette mise en relation. Le médium n'est qu'un accessoire plus ou moins sophistiqué au service d'une intentionnalité ponctuelle, elle-même soumise aux aléas des politiques culturelles. La médiation n'intègre aucune dimension historique ou anthropologique, pas plus qu'elle n'affecte réellement ce qu'elle informe *au dehors*, entre les membres de la communauté. Seul l'accès est pris en compte, au détriment des opérations intellectuelles, des stratégies du faire croire et des logistiques de l'appropriation.

Le substrat normatif

Bien qu'orientées vers l'action et l'innovation, de telles conceptions s'avèrent inaptes à fonder de véritables politiques de la technique, parce qu'elles utilisent sans

⁷³ J. DAVALLON, *L'Exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*, L'Harmattan, 1999, (je souligne).

⁷⁴ P. RASSE, « La médiation, entre idéal théorique et application pratique », *Recherches en communication*, N° 13, 2000, p. 69 : « il s'agit d'inventer une nouvelle culture qui intégrerait les aspirations de ce que l'on appelle déjà les "non publics", parce qu'ils ne fréquentent pas les lieux artistiques légitimes ».

⁷⁵ *Ibidem*, p. 71.

vraiment les questionner les concepts d'interfaçage et de dispositif. Il suffit de déplacer la réflexion du côté de la question des normes pour mesurer combien l'emprise de la sémiotique empêche d'appréhender certaines dimensions essentielles du processus de médiation. En remontant des signes aux traces, aux formats et aux standards, on comprend que l'étape de la médiation n'est pas une option facultative qui permet d'augmenter la rentabilité d'une communication, mais la condition de toute transmission dans l'espace et le temps. Pour que sa portée organisationnelle soit perceptible, le médium doit être détaché du seul principe de diffusion, qui n'est que la modalité la plus visible de son pouvoir d'action.

En amont des vecteurs d'affichage et de publication, les relations internes au groupe comme son rapport au monde sont modelés par des systèmes de normalisation et de régulation qui conditionnent l'ensemble de l'organologie sociale. Indissociablement techniques et pragmatiques, ces règles d'agencement et de comportement façonnent à la fois la tradition et l'innovation. D'un côté, elles garantissent la continuité d'un répertoire de formes et de syntaxes, incarnées et relayées par des corps constitués. De l'autre, elles obéissent à une logique de projet (industriel, social, politique, etc.) qui génère les déséquilibres nécessaires à l'évolution des pratiques et des mentalités. « Résultat de négociations, souvent acharnées, entre des visions du monde qui se trouvent en quelque sorte cristallisées dans des procédures pratiques et dans des règles d'usages, des langages, des objets, des organisations »⁷⁶, les normes passent par des processus d'imposition divers : éducation, rituels, cadre légal, commerce, industrialisation, programmes... Agissant sur les pratiques et les pensées, elles témoignent du fait que la médiation excède très largement le champ de la communication culturelle ou médiatique. En déterminant les protocoles, les modes de condensation, les règles de description et de traçabilité, la normalisation décide de l'armature symbolique d'une société sans porter directement sur les contenus. Le recours à telle ou telle mise en scène des messages ou des œuvres n'intervient qu'après-coup, une fois fixés ces agencements hors desquels aucune transaction ne saurait se conclure.

L'influence croissante des normes de marché sur les normes de droit à l'heure de la mondialisation témoigne de cette antéposition des prescriptions techniques sur les environnements sociétaux. Beaucoup la déplorent, observant le risque de dislocation des cadres traditionnels et locaux. D'autres y voient au contraire l'occasion d'une

⁷⁶ Ch. LE MOËNNE, article « Norme » in *La "société de l'information" : glossaire critique*, op. cit.

meilleure régulation, notamment par la généralisation de certaines protections en matière de droit du travail ou de libertés publiques auprès de populations soumises à des régimes peu enclins à les développer. Dans tous les cas, on constate que les travaux de normalisation s'accompagnent d'une « intensification de la réflexivité des acteurs privés et publics sur la construction, la signification et l'impact des procédures que gèrent les technologies »⁷⁷. Malheureusement, les sciences humaines délèguent encore trop souvent ce travail d'ajustement critique aux seuls ingénieurs, eux-mêmes rarement indépendants des intérêts marchands. En se focalisant sur les seuls plans du discours et de la relation, les études de communication méconnaissent le poids des ressources matérielles et procédurales, non parce qu'elles se désintéressent des technologies, mais parce qu'elles refusent que la « mise en ordre des signes, des relations et des pouvoirs »⁷⁸ soit elle-même soumise aux modes d'emploi des « appareils ». Ce faisant, elles signent un blanc-seing aux logiques industrielles qu'elles prétendent contrecarrer, mais qu'elles se contentent finalement de commenter : analysant le fonctionnement de tel ou tel média, elles manquent la fonction de médiation, qui n'est perceptible qu'à travers l'intersection des outils, des savoirs et des politiques. On verra plus loin que l'identité elle-même n'échappe pas à l'incidence des choix normatifs qui structurent les espaces où elle s'expose, et que sa définition comme sa protection dépendent d'abord de la régulation des réseaux.

1.2. Délégations

Dispositifs : dedans-dehors

Il est clair que « toute communication est toujours déjà équipée et donc impensable sans son équipement, ou encore son vecteur (qui est aussi son contexte). Il n'existe pas de communication non formatée, c'est-à-dire mise en forme par un support technique »⁷⁹. Ce registre de l'inscription ne suffit toutefois pas à circonscrire la fonction de médiation, qui serait alors plus ou moins assimilable à un fonctionnement langagier. Pour penser l'extériorité constitutive de la prothèse et du

⁷⁷ J. PERRIAULT, article « Normes », in *La "société de l'information" : glossaire critique*, op. cit.

⁷⁸ Y. JEANNERET, (2005) art. cit.

⁷⁹ D. BOULLIER, « Les machines changent, les médiations restent », conférence inaugurale au colloque *La communication médiatisée par ordinateur : un carrefour de problématiques*, Université du Québec à Montréal, 2001 [En ligne] <http://grm.uqam.ca/?q=cmo2001boullier>

milieu, et comprendre comment la question de la médiation travaille l'hypersphère, il faut interroger de nouveau le fait technique.

La prolifération des équipements, des appareils et des branchements, ainsi que la complexification croissante des artefacts marquent de toute évidence une emprise croissante de la technique sur les rapports sociaux. Plus qu'en termes de contrainte, d'artifice ou de détour, c'est cependant d'abord un changement qualitatif de la relation aux objets qui en résulte. Passant d'un « mode de l'instrumentation ou de l'aliénation [à un] mode de la fréquentation, du contact ou même de l'expérience affectivo-corporelle »⁸⁰, l'extériorité prothétique est neutralisée ou négociée, au point d'être quelquefois obliérée. Les dichotomies classiques entre dedans / dehors et sujet / objet sont sinon suspendues, du moins reconsidérées sous la forme d'une interdépendance diffuse ou *pervasive*.

La remobilisation du concept de dispositif, vers lequel convergent dans les années 2000 nombre d'analyses du fait technique, synthétise les ambiguïtés de cette nouvelle relation au monde matériel. Issue de la théorie foucauldienne des assemblages sociotechniques par où s'exerce le contrôle social, la pensée du dispositif cherche à montrer l'efficacité organisationnelle et structurelle de nos appareillages, tout en substituant au paradigme de surveillance l'idée d'un aménagement au sens d'arrangement. « S'écartant progressivement des connotations normatives et disciplinaires perçues chez Foucault, [les chercheurs en sciences sociales] préfèrent à l'idée de "surdétermination" celle d'une indétermination des dispositifs »⁸¹. S'ils sont étudiés dans leur performativité, les équipements ne sont plus pensés comme lieux d'exercice technique, administratif, juridique ou discursif d'une contrainte, mais comme configurations de pratiques. Avec la parution du livre de Giorgio Agamben⁸² en 2007, la prégnance des dispositifs sur le corps social fait cependant de nouveau l'objet d'une critique radicale. Diagnostiquant l'impossibilité d'envisager désormais la moindre action qui ne soit pas « disposée », c'est-à-dire *capturée, orientée, déterminée, interceptée, modelée, contrôlée et assurée*, l'auteur en appelle à une profanation – seul moyen pour lui de déjouer le piège des dispositifs. Car piège il y a, puisque la disposition des consciences au

⁸⁰ H. PEETERS et Ph. CHARLIER, « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès* 25, 1999, p. 17.

⁸¹ J.-S. BEUSCART et A. PEERBAYE, « Histoires de dispositifs » in *Dispositifs, Terrains & Travaux* N° 11, 2006. [En ligne] www.melissa.ens-cachan.fr/IMG/pdf/introtdispositifs.pdf

⁸² G. AGAMBEN, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, trad., Payot & Rivages, 2007, 50 p.

fonctionnement technologique se fait désormais avec l'assentiment implicite des sujets. Du dispositif anti-terroriste ou anti-fraude à la prévention médicale ou écologique, en passant par la mise en scène de la communication politique, comment, de fait, éviter ou refuser les arrangements du corps social destinés à endiguer son propre potentiel de déviance ? Si la thèse d'Agamben a le mérite de souligner ainsi l'intériorisation des dispositifs dans toutes les dimensions de la vie sociale, en même temps que leur sacralisation, c'est cependant pour en revenir *in fine* à un idéalisme de l'immanence. Critiquant la « scission qui sépare le vivant de lui-même et du rapport immédiat qu'il entretient avec son milieu »⁸³, il reconduit en effet l'idée que seule une relation non médiatée serait garante de liberté.

Sous-traitance informationnelle

En inversant la relation de l'homme à ses prothèses, la définition de la technique comme externalisation de fonctions – d'abord physiques, puis cognitives – permet d'éviter cet écueil essentialiste. Comme l'a montré Bernard Stiegler à partir des travaux de Leroi Gourhan, l'appareil ou le support ne s'interposent pas entre le sujet et lui-même, il *mettent le sujet hors de lui*, dans une communauté et une histoire. Ainsi, la prothèse ne redouble pas artificiellement une faculté qui lui préexisterait à l'état naturel, elle comble un défaut d'origine, constitutif de la culture⁸⁴.

Plus encore qu'en termes de balises et de cadres organisateurs, cette conception appelle à penser la médiation en tant que délégation. C'est l'hypothèse que fait Pascal Krajewski, en distinguant deux ordres d'artefacts : « S'il n'y avait qu'une machine à dresser en emblème de la technique, ce pourrait être la machine à vapeur, celle qui fait basculer le monde artisanal dans l'industriel. Elle permet à l'homme 1. de passer outre ses limitations physiques par le biais d'une machine (il soulèvera des poids plus lourds, se déplacera plus vite, plus loin, etc.) ; 2. de définitivement s'affranchir de la *physis* en contrôlant un processus de transformation de matière. La technique serait donc la *sous-traitance du traitement de la matière à des machines*. [...] La technologie, quant à elle, est la *sous-traitance du traitement de l'information à des appareils*. Elle se conçoit comme un processus de computation, *ie* de transformation des données sensibles »⁸⁵. En définissant ainsi la médiation

⁸³ *Ibidem*, p. 36.

⁸⁴ Cf. B. STIEGLER, *La Technique et le temps*, tome 1. *La Faute d'Épiméthée*, Galilée, 1998, 278 p.

⁸⁵ P. KRAJEWSKI, « Comment la technologie dans l'art a changé son objet ? » (projet doctoral), 2009.

technologique comme traitement délégué de l'information, on comprend mieux comment l'externalisation s'accompagne paradoxalement d'une intégration progressive des dispositifs dans une intériorité élargie, sorte d'espace transitionnel où le défaut devient *jeu*. À la médiation instrumentale de l'outil, la machine computationnelle ajoute l'interprétation, la traduction et la transcription des données, qui conditionnent en boucle les instructions. La sous-traitance d'un nombre toujours croissant d'opérations (capture, tri, stockage, indexation, classement, évaluation...), augmente ainsi continuellement le rôle des médiations dans notre rapport à l'environnement, tout en les dissimulant de plus en plus à la vue. Depuis l'invention du micro-processeur et le développement des algorithmes, la puissance de calcul permet en effet à la technologie de s'insérer dans tout dispositif et de devenir quasiment invisible : désormais, « il nous faut nous exprimer et penser avec des catégories construites par des opérateurs »⁸⁶. La visée humaniste pourra donc toujours critiquer les mésusages ou les effets pervers de la technique. L'autonomie du dispositif s'exercera de toute façon en amont de celle des utilisateurs.

1.3. Coalescences

Religio

L'extériorité simultanément produite et comblée par la médiation ne se situe pas uniquement sur le plan technique. Dans l'ordre politique ou religieux, on admet volontiers que « ce qui distingue une société d'une simple collection d'individus, c'est un "tiers" symbolique (ensemble de valeurs, de pratiques partagées, de lieux de mémoire) qui, d'une certaine façon, transcende le quotidien des échanges »⁸⁷. Définie comme dépassement du particulier dans un universel, la médiation joue ici un rôle de chevillage du corps social dans une croyance ou une aspiration à l'unité.

Régis Debray⁸⁸ a montré que, loin de se limiter au domaine de la religion, cette fonction est au fondement de toute organisation politique. Autour du principe d'incomplétude, il développe l'hypothèse selon laquelle aucun groupe humain ne saurait se clore sur lui-même, par le seul jeu des relations horizontales. Pour tenir et

⁸⁶ D. BOULLIER, « Les machines changent, les médiations restent », art. cit.

⁸⁷ Y. JEANNERET, art. cit.

⁸⁸ R. DEBRAY, *Critique de la raison politique, ou l'inconscient religieux*, Gallimard, 1981.

durer, la communauté doit se projeter hors de son plan d'immanence – dans une transcendance, un passé mythique, une vision utopique, ou tout autre référent extérieur. On le voit, le concept de médiation sert ici, comme dans le registre de la technique, à marquer les insuffisances du modèle communicationnel pour rendre compte du fait social dans sa cohésion et sa pérennité. Le médium ne fait pas seulement circuler des messages ou mettre en contact les membres qui composent le collectif : il légitime, intercède et valorise le lien lui-même qui fait tenir ensemble la communauté.

On a souvent mal interprété cette insistance sur « l'inconscient religieux du politique », en y voyant seulement l'expression d'une nostalgie des sociétés verticales et fortement hiérarchisées. De fait, le modèle de médiation qui fonde la médiologie s'enracine dans le constat d'une crise du principe de coalescence, sur lequel on reviendra. Au delà du diagnostic porté sur la société contemporaine, les SIC peuvent toutefois tirer parti de la critique de l'idéologie communicationnelle à laquelle il invite. Sans aller jusqu'à faire du médiateur une « victime sacrificielle, qui prend sur elle le désordre »⁸⁹, la conception quasi pastorale de la médiation permet de mesurer combien la vision purement instrumentale des agents techniques ou humains masque la véritable fonction des médias. Plus proche des théories qui définissent le médiateur comme une « interface d'expansion sémiotique » destinée à ouvrir des perspectives interprétatives (Darras), le modèle médiologique dénonce l'impasse que représente le monopole des logiques de diffusion et de connexion sur les études de communication. En pensant l'intermédiaire sur le mode du guide et du catalyseur, au lieu d'en faire un simple canal, il réhabilite la transformation qu'opère toute transmission⁹⁰. Surtout, il met en évidence le caractère indissociablement technique et politique de la médiation. C'est en effet par l'« impureté » des moyens d'organisation concrète – équipements, architecture, corporations, réseaux, supports... –, que le corps social s'inscrit dans une verticalité, et non en s'affranchissant de ces détours. La technique ne s'oppose pas à la croyance : elle en rend possible les manifestations.

J'ai moi-même fait quelques incursions du côté d'une réflexion sur le fait religieux, pour enquêter sur cette articulation des deux corps du médium. Lors d'un

⁸⁹ J.-Fr. SIX, V. MUSSAUD, *Médiation*, Seuil, 2002, p. 217 (J.-Fr. Six est prêtre et président du Centre national de la médiation).

⁹⁰ J'ai notamment étudié cet aspect à l'occasion du travail effectué en 2007 pour *Médium* et pour le Collège iconique de l'Inathèque de France sur la figure du chef au cinéma.

atelier sur « Religions et nouvelles technologies » avec l'Institut européen en sciences des religions (IESR) et l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (ISMM) ⁹¹, je me suis intéressée aux prolongements de certains maillages communautaires dans le Web, en montrant comment, avant d'être un réseau planétaire, la Toile fonctionnait comme un média de proximité. Dans le cadre d'un séminaire sur « théologie et éthique des images » organisé par l'Institut protestant de théologie et l'Institut des arts sacrés, j'ai proposé une analyse des rapports entre appareils technologiques de vision et croyances, depuis l'invention de la photographie jusqu'à la révolution numérique ⁹². Dans chacune de ces études, le processus de médiation révélait l'irréductibilité du tiers dans la fabrique des actions et des visions.

Les 4 fonctions de la médiation

Pour aider à saisir toute la complexité de ce processus, j'ai proposé d'en modéliser les principales fonctions qui le distinguent du simple geste de transport ou de traduction d'une information ⁹³. Dès lors que le concept de médium est élargi bien au-delà de ce qu'on appelle traditionnellement *les médias*, se pose en effet la question d'une délimitation de son champ d'application. Autrement dit, à quelles conditions un artefact technique ou organisationnel exerce-t-il réellement une médiation ? Les fonctions que j'ai identifiées sont au nombre de quatre : *inscription*, *organisation*, *régulation* et *anticipation*. Ces catégories, qui s'appliquent aussi bien aux machines qu'aux corps constitués, prennent en écharpent l'interfaçage ergonomique, sémiotique, programmatique et symbolique mis en œuvre par tout médium.

L'inscription met en avant l'importance des opérations de fixation et de changement d'échelle qui rendent possibles la mise en traces et leur mobilisation. L'extraction hors du continuum immédiat de l'environnement rend possible

⁹¹ « Religions et nouvelles technologies de l'information et de la communication : le regard du médiologue », La société de l'information au Proche-Orient : du local au global, Programme CEDRE, dirigé par Y. Gonzalez-Quijano et Ch. Varin, 2004.

⁹² « Photographie et numérique : deux tournants médiologiques de l'image », Séminaire *Théologie et éthique des images*, sous la direction de J. Cottin, Institut Protestant de théologie, 2004.

⁹³ Notamment dans L. MERZEAU, « Penser la médiation », In Stéphane Spoiden (dir.), *Régis Debray et la médiologie*. – Actes du colloque international mÉdio/mÉdia organisé par les universités d'Anvers et du Michigan, 2002, Anvers. – Amsterdam/New York : 2007, CRIN 47, pp. 29-36.

l'intellection des phénomènes aussi bien que le transport et l'archivage des informations qui en résultent. Codification, miniaturisation, compression, simplification : c'est la transformation des contenus à transmettre qui permet leur transmission, en instituant, comme le notait Latour, « la mobilité des rapports et l'immobilité de ce qu'elles transportent »⁹⁴.

La fonction d'organisation rappelle que toute médiation institue un ordre, en créant des hiérarchies, des classifications, des règlements. Tout en introduisant un facteur d'inertie, cette dimension organisationnelle est aussi ce qui ouvre la médiation sur une polémologie. Reposant sur un système d'alliances et d'exclusions, l'ordre maintenu par le médium est toujours précaire et soumis à contestation ou profanation.

La régulation concilie les origines religieuses et juridiques du concept de médiation. Affectant directement les facteurs de cohésion, elle désigne la vocation du médium à prévenir, endiguer ou résoudre les différends, grâce au détour matérialisé par un tiers séparé des parties. Cette fonction de fabrique des compromis ou de réparation des solidarités, jadis intégrée aux appareils d'organisation, est de plus en plus affectée à des médiations spécifiques. La précarisation des supports sociaux, synonyme de souffrance et de démembrement, augmente en effet l'attente de dispositifs d'arbitrage et de protocoles compassionnels. Sans y être explicitement affectés, tous les médias peuvent cependant jouer un rôle régulateur. C'est par exemple le cas de l'encyclopédie collaborative Wikipédia, dont Nicolas Auray relève qu'elle est un espace « de visibilisation et de cristallisation d'entités collectives qui ont une faible voix au chapitre dans les procédures instituées de débat public, un lieu où se “marchandent” dans des négociations âpres les places respectives à attribuer aux points de vue concurrents »⁹⁵.

L'anticipation conjugue les fonctions de mémoire et de programmation. Loin de se contenter d'encadrer les échanges au présent, l'inscription, l'organisation et la régulation des traces ont une action sur le temps long. Chaque choix ergonomique, chaque ordonnancement donne une forme à l'archive, et décide des usages à venir. Le médium engage une affordance qui ne consiste pas seulement en une

⁹⁴ Br. LATOUR, « Ces réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections », in M. BARATIN & Ch. JACOB, *Le Pouvoir des bibliothèques*, Albin Michel, 1996.

⁹⁵ N. AURAY, M. HURAUULT-PLANTET, B. JACQUEMIN & C. POU DAT, « La négociation des points de vue. Une cartographie sociale des conflits et des querelles dans le Wikipédia francophone », *Réseaux*, 154 (2), 2009.

configuration des accès et des manipulations, mais aussi en une préfiguration de la transmission. À l'heure où les cadres symboliques, politiques et sociaux peinent à combattre le sentiment croissant d'incertitude, cette fonction d'anticipation est de plus en plus sollicitée. Principe de précaution, prévention, mesure du risque, surveillance : l'efficacité médiologique conditionne une relation au temps qui combine croyance et calcul. Dans le codage même des contenus, l'évolution des techniques et des langages accroît la part d'anticipation des recyclages de l'information. Au point, comme on le verra, de déporter la plus-value informationnelle dans les processus de redocumentarisation.

À l'échelle d'une petite communauté de chercheurs, j'ai pu expérimenter la richesse des interdépendances entre ces différentes fonctions de la médiation pendant la période où j'ai coordonné *Les Cahiers de médiologie*. Ce travail m'a d'abord permis de suivre toute la chaîne des inscriptions, en intervenant à chaque étape du processus de conception et de fabrication de la revue. De l'élaboration d'un argumentaire au dialogue avec les contributeurs, du *rewriting* à la vérification des épreuves, de l'*editing* à la mise en place de la maquette et la négociation des droits iconographiques, de la gestion d'un planning au lancement d'une livraison, la lente élaboration d'une revue de plus de 300 pages implique une multitude de réglages et de transactions techniques, économiques, relationnels, qui font du poste exécutif un poste de pouvoir. Au-delà de la préparation de chaque numéro, ma tâche a été de constituer une mémoire de la revue et de l'équipe qui s'y est investie. Cette dimension s'est notamment concrétisée par la réalisation de productions multimédias originales, destinées à présenter publiquement chaque livraison, ainsi que par la conception et l'animation du site web de la médiologie⁹⁶. J'ai pour finir contribué à de nombreux événements destinés à propager la recherche médiologique, depuis la participation à des émissions de télévision et de radio jusqu'à l'organisation d'une exposition photographique. À l'interface de plusieurs univers professionnels, scientifiques et sociaux, la rédaction en chef s'est ainsi avérée un véritable laboratoire où j'ai pu pratiquer la médiation tout en concourant à en faire la théorie.

⁹⁶ <http://www.mediologie.org> (le site est géré par Laurent Mathou depuis mai 2011).

2.1. La société contre ses médias

Rejet des intercessions

L'architecture de la médiation, dont on a tracé les grandes lignes théoriques, connaît depuis plusieurs années d'importantes mutations. Depuis la sortie de la graphosphère, l'évolution technique aussi bien que sociétale a modifié le rôle et la nature des interfaces et, par voie de conséquence, les formes du « devenir-un » qu'elles mettent en œuvre. « La société de l'information serait-elle une société sans médiation ? Une société qui mettrait en contact, directement, grâce à des appareils plus ou moins magiques, l'esprit avec l'esprit, l'être avec l'être, la liberté avec la liberté, le désir avec le désir ? »⁹⁷ Bien qu'évidemment utopique, cette aspiration à suspendre tout détour par un intermédiaire n'en traverse pas moins les sociétés suréquipées converties à l'injonction de communication.

Reconduite par les premières modélisations du système médiatique, la place du médiateur s'est vue progressivement brouillée puis contestée, au point de passer pour inutile ou néfaste. À travers la figure du *gatekeeper*, les théories issues du modèle technicien de la transmission ont d'abord transposé sur la communication de masse la modalité indirecte des circuits d'autorité traditionnels. « À la fois garde barrière, chien de garde et relais »⁹⁸, le médiateur est envisagé par Moles comme un maillon indispensable dans un processus de traduction descendant des experts aux profanes : « L'intercesseur sera responsable de la communication des éléments de pensée entre

⁹⁷ Y. JEANNERET, art. cit.

⁹⁸ J.-M. SALAÜN, « Économie des blogues : vivier, attention et spéculation », Bloc-notes de Jean-Michel Salaün, 23/03/2008 [En ligne] <http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/>

ceux qui les fabriquent dans un langage abstrait mais nécessaire à un système hautement cohérent, et ceux qui éventuellement devraient après information avoir droit de regard sur les décisions qui en résultent »⁹⁹. Le fameux modèle du *two-step-flow* de Lazarsfeld insiste lui aussi sur la nécessité d'un *troisième homme* dans la propagation des opinions. Simultanément intermédiaire et leader, le médiateur est encore un opérateur de verticalité, dans une chaîne linéaire de transmission.

Rapidement, la sociologie va critiquer cette posture comme un indicateur de la permanence des rapports de force au sein de la société (Bourdieu). La question de la légitimité du médiateur est ainsi posée. Elle le restera, jusque dans les tentatives d'en renouveler et d'en diversifier la figure en confinant ses interventions dans le champ de l'action culturelle.

À mesure qu'ils gagnent en puissance, les mass media vont ainsi voir leur intermédiation se décrédibiliser. Soupçonnés de connivence et de compromission avec les pouvoirs politiques ou économiques, ils perdent l'image de neutralité qui leur conférait un rôle de recours ou d'arbitre. La méfiance que leur autocratie suscite ne déclenche cependant pas pour autant un retour aux médiations traditionnelles de l'État, du parti, de l'école ou de la famille. Persuadées par ces mêmes médias qu'elles peuvent accéder *directement* à une actualité toujours plus proche et plus vivante, les audiences se détournent des grandes structures intermédiaires au profit de dispositifs plus interactifs et plus « légers ».

Comme l'a montré Daniel Bounoux¹⁰⁰, cette critique des médiations rejoint alors une *crise des représentations* initiée dès le début du XX^{ème} siècle par les avant-gardes artistiques et littéraires. Loin de se restreindre aux acteurs du jeu médiatique, la défiance touche en effet l'ensemble des régulations sémiotiques, techniques et politiques du détour par l'ordre symbolique. C'est que l'emprise de la communication sur la transmission¹⁰¹ raccourcit les distances entre la carte et le territoire et valorise les effets de réel dans la restitution des connaissances. La vidéosphère dévalue la *différence* de l'écrit au profit d'une prétendue prise directe sur le flux des événements. L'histoire émeut moins que la banalité du présent, captée au rythme d'une télé-réalité à laquelle on participe. La démocratie représentative

⁹⁹ A. MOLES et J.-M. OULIF, « Le troisième homme, vulgarisation scientifique et radio », *Diogène*, N° 58, 1967.

¹⁰⁰ D. BOUGNOUX, *La Crise de la représentation*, La Découverte, 2006, 183 p.

¹⁰¹ Cf. Communiquer / Transmettre, *Cahiers de médiologie* N° 11, 2001. Actes du colloque de Cerisy.

s'édulcore en sondages, qu'on qualifie de « photographies de l'opinion ». Et chaque conflit social voit les organisations syndicales concurrencées par des comités de coordination *ad hoc*, qui ne durent que le temps des manifestations. Fondées sur l'expertise, les sciences font elles aussi les frais de cette crise de confiance. « Les objets de la science et de la technologie sont maintenant si controversés que déléguer le pouvoir aux experts ne paraît pas plus facile que de déléguer le pouvoir aux membres du Parlement »¹⁰².

Stratégies d'immédiation

Le rôle des médias eux-mêmes dans la propagation de cette suspicion est des plus ambivalents. Plus que les mouvements libertaires, ce sont les industries culturelles qui poussent les citoyens à court-circuiter l'administration institutionnelle de la confiance. Partout, on propose aux consommateurs des moyens de contourner les hiérarchies, les protocoles et les classements que l'ordre des livres avait installés. À l'école, au musée, à la télévision, l'individu est encouragé à choisir, produire et valider par lui-même les contenus, *immédiatement*.

Méthodiquement entretenue, cette impatience à l'égard des pesanteurs supposées de la médiation va s'alimenter aux promesses qui accompagnent l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication. À mesure que baissent les coûts des équipement informatiques, les industriels misent sur le désir d'autonomie des utilisateurs pour leur vendre un accès aux fonctions jadis réservées aux professionnels et aux experts. Plus les outils de rédaction, d'édition, de publication et d'éditorialisation se multiplient, plus ils se simplifient en apparence, et moins le besoin d'en passer par des intermédiaires paraît légitime. On invente bientôt la notion de *digital native*, pour suggérer que les nouvelles générations sont capables de développer spontanément une maîtrise de ces outils : sans apprentissage, sans culture technique et sans autre orientation que celle des lois du marché. Pour absorber la surproduction des biens, l'industrie doit disqualifier les anciennes régulations civiques, politiques ou culturelles, afin de catégoriser en segments de marché intentions et relations. La logique hégémonique du marketing creuse ainsi le

¹⁰² Br. LATOUR, « Un Parlement des Parlements. Comment vaincre la crise de la représentation », non édité, 2002.

désajustement de l'organisation sociale et des organes artificiels (techniques, objets, outils, instruments, œuvres d'art) ¹⁰³.

Guerre des médias

La crise des médiations recouvre dès lors une multitude de formes et de calculs, alimentant bientôt une guerre des médias les uns contre les autres. Émanant des organes traditionnels et des acteurs intéressés à maintenir leurs prérogatives (entreprises, institutions, partis politiques, éditeurs, auteurs...), la critique des NTIC diabolise les réseaux et leurs jeunes utilisateurs comme autant de vecteurs d'un effondrement symbolique irrévocable. Inversement, la défiance envers « les grands médias » se généralise, entretenant les procès en incompétence, les soupçons de manipulation et les fantasmes de complot. Chacun se croit désormais autorisé à juger de l'efficacité des médiations technologiques et symboliques, en faisant jouer les milieux sociotechniques les uns contre les autres. L'école reproche aux jeux vidéos et aux séries TV de dissiper la culture et la concentration des enfants. La télévision s'évertue à caricaturer les outrages du voyeurisme et de la rumeur sur le Web. La blogosphère critique à loisir les égarements et les contradictions de la classe politique. Et les gouvernants vitupèrent les dégâts de la transparence revendiquée sur les réseaux.

À chaque violation d'une règle ou d'une hiérarchie, on blâme Internet et son incivisme. À chaque débordement social ou politique, on accuse la couverture médiatique de n'avoir rien vu, ou d'avoir au contraire jeté de l'huile sur le feu. Faut-il voir dans cette guerre le stade ultime d'une désagrégation de nos médiations ? Ou faut-il y lire l'expression d'un débat salutaire sur les propres agents de cohésion du collectif ? La question reste ouverte, mais invite de toute façon à aller au-delà des apparences pour enquêter sur un éventuel renouveau de la fonction *médio*. Le *gatekeeper*, le guide ou le professeur ne sont en effet pas les seuls modèles d'intercession possibles. Si l'autorité de certains intermédiaires (représentants, syndicats, maîtres à penser, éditeurs...) paraît bien menacée, d'autres apparaissent (pourvoyeurs d'accès, opérateurs, curateurs...). Sous l'aspect d'automatismes assurés par les dispositifs techniques, des formes de médiation moins verticales et moins conventionnelles prennent le relais, dans un mouvement de recentrage sur l'individu.

¹⁰³ Voir B. STIEGLER, *De la misère symbolique*, Galilée, 2004, 194 p.

2.2. La médiation identitaire

Personnalisations machiniques

Logiquement, la crise des médiations place la personne au cœur d'un processus également ambivalent, qui renforce sa position, mais qui menace aussi sa souveraineté. La première étape de ce processus consiste dans la démassification de la réception, produite par la mutation des industries de programme. L'histoire de la télévision est de fait l'histoire de sa dérégulation, entraînant la fragmentation des audiences et la substitution d'un marché de la relation au capital symbolique à transmettre. Dernier démembrement d'un collectif administré en surplomb, la fin du monopole des grandes messes cathodiques individualise l'écoute en même temps qu'elle morcèle l'offre audiovisuelle. Confronté à une multitude de bouquets, celui qui se tenait à la place du récepteur est désormais contraint non seulement d'aller chercher ses programmes, mais de les organiser dans des grilles qui lui sont propres. Passant ainsi de la cérémonie¹⁰⁴ au magasin de données, l'utilisateur se retrouve confronté à un monde *on demand*, dont les contenus sont de plus en plus personnalisés. Cette « fin de la télévision »¹⁰⁵ favorise un décrochage avec les grands récits et les grands rendez-vous, au profit d'une information de niche qui épouse l'émiettement des centres d'intérêt.

À mesure que les repères normatifs deviennent pluriels, le principe d'individuation va prendre peu à peu la place laissée vacante par les anciens systèmes de régulation. Jadis définie comme le dépassement du particulier dans un universel, la médiation tend à s'inverser pour faire de la personne le nouveau cadre du lien social. Promue à la fois comme source de légitimation, comme capital et comme projet, l'identité réorganise l'agencement des contenus, des techniques et des comportements. D'un côté, les individus subissent l'injonction croissante de se construire, de se réaliser et de conquérir leur autonomie. De l'autre, l'environnement informationnel se reconfigure, pour gagner en plasticité, en modularité et en mobilité. Dans ce nouvel ordre de valeurs, l'expertise n'est plus celle d'une caste censée détenir l'exclusivité d'un savoir d'intérêt général, mais celle de l'individu qui doit apprendre à exploiter –

¹⁰⁴ D. DAYAN & E. KATZ, *La Télévision cérémonielle. Anthropologie et histoire en direct*, PUF, 1996, 288 p.

¹⁰⁵ J.-L. MISSIKA, *La Fin de la télévision*, Seuil, 2066, 108 p.

économiquement, socialement et symboliquement – l'irréductible singularité de ses mondes propres.

L'individualisation des modes de réception débouche ainsi sur une personnalisation de l'information, qui modifie radicalement l'assise collective des savoirs et des opinions. La généralisation de l'interactivité creuse d'abord l'écart avec les habitudes de consommation des mass media. Les nouvelles technologies, qui ne diffusent pas de programmes, « ne parlent que par leur potentiel technique qui véhicule le code de la rationalité et de la “performativité” ». Les logiciels n'énoncent rien, ils dialoguent »¹⁰⁶. Aménagés de façon à soutenir la fabrique des individualités, les dispositifs techniques et médiatiques promettent ensuite à chacun le droit et la possibilité de façonner à sa guise, d'abord l'accès aux connaissances, puis les connaissances elles-mêmes. Ajustés aux centres d'intérêt, les contenus sont bientôt capables de s'adapter au contexte, au réseau, au besoin, aux préférences de chaque individu. Le développement des langages informatiques de balisage, comme l'XML, facilite la migration des données d'une interface à une autre, et la recomposition des informations à la demande. Il n'y a plus un document maître et des copies, mais des cascades d'états où l'information s'adapte à chaque condition d'utilisation. Hachés en unités mobilisables, les contenus s'affranchissent des contraintes formelles du support pour se réarranger en fonction de chaque maquette ou terminal. Cette logique de personnalisation va faire du Web 2.0 bien plus qu'une mode : un véritable modèle, qui attire à lui la totalité des pratiques et des dispositifs en ligne. Ce ne sont ni les contenus, ni les technologies qui sont inédits : ce sont les modes d'accès, de partage et de participation, autrement dit les modes de médiation.

Au fil de ces évolutions, la raison communicationnelle change de paradigme. Là où la culture de masse fabriquait des dénominateurs communs, l'environnement numérique confectionne et affectionne des informations *sur mesure*¹⁰⁷ : à chacun son habillage, son journal, son réseau. Au lieu d'évacuer les particularismes pour dégager des codes, des stéréotypes ou des mythologies, la médiation identitaire calibre finement des différentiels de consommation, d'action et d'opinion. Dans l'échelle des plus-values, le *type*, stable et rééritable, cède la place au *token*, idiosyncrasique et contingent.

¹⁰⁶ J. JOUËT, « Pratiques de communication et figures de la médiation », *Réseaux*, N° 60, 1993, p. 107.

¹⁰⁷ L. MERZEAU, « Du signe à la trace, ou l'information sur mesure », In M. Arnaud & L. Merzeau (dir.), *Traçabilité et réseaux*, *Hermès* 53, CNRS éditions, pp. 23-31, 2009.

L'identité qui sert désormais de référent pour toutes les transactions ne peut se maintenir dans ses contours anciens. Les règles qui rapportaient la personne à une unité, une permanence ou une volonté volent en éclat, sous la double poussée d'une émancipation et d'une conversion machinique. Constamment sollicité, traqué, exposé, indexé, notre double numérique est en effet livré au jeu dynamique des échanges et des modélisations. Pour tailler les messages sur mesure, les systèmes d'information doivent traiter la personne avant de traiter les contenus. Dans les sites marchands, les moteurs de recherche, les réseaux sociaux, l'individu est donc traduit en *profil*, c'est-à-dire en grappes de données calculables par des machines.

Plus que la multiplication des *masques*, c'est cette transformation algorithmique qui désagrège l'identité. Les avatars que l'individu s'invente ne sont que la face socialisée d'une diffraction logicielle du sujet : ils habillent d'une fiction unifiante la décomposition informationnelle de l'identité. Plus caractéristiques de cette conversion machinique sont les manipulations directement opérées par les plateformes sur les contenus profilaires. On sait qu'Amazon élabore des profils virtuels d'acheteurs « similaires », destinés à recommander aux visiteurs « ce que d'autres ont acheté ». Il n'est pas rare non plus pour une entreprise de se voir proposer par des sociétés de datamining la restitution d'un fichier de prospects par clonage de ses meilleurs clients. Dans Facebook, les pages dites « communautaires » procèdent d'agrégations automatiques de fragments tirés de Wikipédia avec des éléments prélevés en temps réel dans les statuts des utilisateurs. À la différence des pages officielles gérées par la marque, la personnalité publique ou l'entité représentée, elles composent des simulacres identitaires que personne n'avalise en dehors de l'algorithme qui les a produites. Plus généralement, la possibilité offerte aux internautes de s'identifier sur quantité de sites avec leur compte Facebook ou Twitter dissémine leur profil en ressources disponibles, sans plus aucune commune mesure avec la perception d'une identité unifiée.

Comme le souligne Olivier Le Deuff¹⁰⁸, la construction de soi atteint donc des degrés inédits de complexité, en se jouant désormais au niveau des métadonnées. Généré à partir de ses activités de navigation, d'annotation, de *tagging* ou de partage, le profil des usagers ne relève plus d'une activité narrative ou spéculaire, mais d'une

¹⁰⁸ O. LE DEUFF, « Contrôle des métadonnées et contrôle de soi », in *Métadonnées sur le web : les enjeux autour des techniques d'enrichissement des contenus*, *Études de communication*, N° 36, 2011, pp. 23-38.

délégation technologique. Ignorant souvent « le fonctionnement et les présupposés de la machine »¹⁰⁹, l'individu se voit ainsi largement dépossédé des procédures de présentation de soi (Goffman).

Cette menace de « prolétarianisation » de l'utilisateur accroît la double nécessité de renforcer les habilités individuelles à maîtriser son identité, et les régulations normatives du traitement des données. C'est cette problématique de la normalisation appliquée à l'identité qu'avait pour but d'examiner le projet PROTEUS¹¹⁰, dont j'ai assuré le pilotage scientifique en 2008. À partir du constat que l'effet régulateur des normes sur les formats et contenus des documents n'avait guère été pensé dans ses incidences sur les identités, une réflexion a été menée sur les dispositions normatives susceptibles de régir le stockage et l'extraction des données personnelles. Même quand la personne est protégée en tant que dossier contenant des données sensibles, « rien ne permet en effet de garantir que les chemins d'accès aux fichiers correspondants sont tous comptables des parcours effectués dans les données, et surtout dans les métadonnées »¹¹¹. La nouvelle plasticité des contours sémantiques du double numérique ne peut plus se satisfaire de normes d'archivage statiques, qui garantissent la préservation d'un état. En étant moins nettement circonscrits, les contenus identitaires appellent une évolution normative, pour négocier le passage « de la "personne-fichier" à la "personne-graphe hypertexte" »¹¹².

Auto-médiation

Ainsi resituée dans la perspective des machinations identitaires, la désintermédiation unanimement constatée au plan social prend une tout autre dimension. S'il est avéré que se multiplient les moyens d'auto-publication qui affranchissent l'individu de la plupart des filtres intermédiaires (éditoriaux, professionnels, civiques...), les moyens mêmes de cet affranchissement demeurent soumis à des logiques économiques et technologiques externes. L'ancienne asymétrie entre production et consommation s'est en fait déplacée vers des couches plus profondes et moins négociées de la

¹⁰⁹ *Ibidem*, p. 25.

¹¹⁰ Le projet PROTEUS a été sélectionné lors du 2^{ème} appel d'offres lancé par l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS (ISCC), sur un axe de recherche qui portait sur les relations entre sciences, techniques et sociétés. <http://www.proteus-projet.com>

¹¹¹ Extrait du document de présentation du projet.

¹¹² R. FABRE, « La personne : une régulation par les normes ? », in M. Arnaud, & L. Merzeau, Traçabilité et réseaux, *Hermès* 53, op. cit., pp. 175-182.

médiation. À la régulation technocratique classique, conduite sur le mode de la coercition, s'est substitué un système d'auto-médiation, qui n'a rien d'immédiat. Dans une recherche conduite sous ma direction ¹¹³, Eirick Pouhaër a repris la voie ouverte par Weissberg ¹¹⁴ pour étudier les innombrables « détours de production et de médiation » qui encadrent les courts-circuits de l'auto-publication sur le Web. Soulignant l'importance qu'il y a à distinguer automatisme et autonomie, l'étude montrait que l'émancipation des usagers s'obtient au prix d'une instrumentation optimale de leur activité. Entre boîte noire et liberté, il faut maintenant compter avec une automatisation des modes de construction de la présence en ligne, qui ne la limite pas mais qui la conditionne.

Une fois posée cette précaution, l'hypothèse selon laquelle *l'individu serait devenu son propre média* gagne en crédibilité. Sans revenir en détail sur la formidable explosion des blogs et des réseaux sociaux, on ne peut que constater que l'identité sert aujourd'hui de support, de balise et de cadre organisateur à l'ensemble des échanges d'informations. On a beaucoup insisté sur le processus d'extimité ¹¹⁵ qui présidait à ces nouvelles manières de communiquer, comme si l'individualisme s'était spontanément emparé de l'espace public. On a moins mis en lumière la dépendance médiologique entre les infrastructures logicielles (elles-mêmes issues de stratégies industrielles) et la propension à recentrer la production collective du sens sur l'identité.

Penser l'individu comme média, c'est renoncer à traiter l'identité numérique comme la simple projection d'une immanence, au profit d'une réflexion sur les compétences requises par les multiples formes d'auto-publication. Au modèle de la télé réalité, où il suffit de s'exposer à la vue, les relations numériques, c'est-à-dire grammatisées ¹¹⁶, opposent un « design de la visibilité » ¹¹⁷, où le paramétrage des rôles, des faces et des gestes relève de stratégies relationnelles complexes. On a vu d'autre part que le contrôle de soi implique un contrôle des métadonnées, qui requiert

¹¹³ E. POUHAËR, *Pour une médiologie de l'auto-médiation*, mémoire de 2ème année de master en SIC, 2007. Une partie des résultats de cette étude a été publiée dans E. POUHAËR, « Les infrastructures de l'immédiat », *Médium* N° 14, 2008.

¹¹⁴ J.-L. WEISSBERG, *Présences à distance*, L'Harmattan, 2000, 301 p.

¹¹⁵ S. TISSERON, *L'intimité surexposée*, Ramsay, 2001.

¹¹⁶ Ch. FAURE, « Les enjeux de la grammatisation des relations », *Hypomnemata : supports de mémoire*, 11/02/2011 [En ligne] <http://www.christian-faure.net>

¹¹⁷ D. CARDON, « Le design de la visibilité : un essai de typologie du web 2.0 », *Réseaux*, 2008/6, N° 152, pp. 93-137.

une *littératie* encore peu formalisée. On mesure donc l'imposture que représente la réduction de la problématique de l'identité numérique à des jugements moraux sur les comportements d'auto-exhibition. Non contents de poser le problème de travers, ces procès laissent le champ libre au marketing des identités, qui monopolise dès lors le discours sur la construction de soi. Limitée à des enjeux de e-réputation, l'identité ne sert plus de médiation : médiatisée comme une marque, elle (re)devient un objet de surveillance et d'indexation, dans un système où l'utilisateur numérique est sommé de se conformer aux principes d'une gestion.

En appeler à une augmentation constante des contributions n'est peut-être pas le meilleur moyen d'accroître l'autonomie de cet usager. On le sait, la proportion de contenus véritablement produits par les utilisateurs reste globalement très faible en regard du nombre de connexions. « Révolution de la consultation plutôt que de la production »¹¹⁸, l'environnement numérique développe davantage des activités de lecture, qu'il faudrait repenser en croisant les théories de Michel de Certeau sur les arts de faire avec celles de Milad Doueïhi sur la « compétence numérique »¹¹⁹. *Action calculée que détermine l'absence d'un propre*, mobilité qui n'a pour lieu que celui de l'autre, qui profite des occasions et en dépend : telle est bien la limite de l'auto-médiation qui maintient l'identité en-dehors des logiques propriétaires. Mais, dans le même temps, la « tendance anthologique » qui engendre de nouveaux modèles d'assemblage peut concourir à la formation de nouveaux lieux théoriques, sinon totalisants, du moins capables d'articuler un ordre symbolique du savoir.

Cercles

Si l'identité joue désormais un rôle de médiation, ce n'est pas parce qu'elle s'expose, mais parce qu'elle sert de crible aux nouveaux systèmes de construction de valeur. Au point, peut-être, de remettre en question l'opposition radicale entre individu et collectif. Loin de se confiner dans les cercles étroits de la conversation, l'individuation est aujourd'hui au cœur d'un modèle macro-économique. Plus exactement, c'est la circularité conversationnelle elle-même qui fait l'objet d'une industrialisation. Les médias en réseau n'obéissent plus à une logique de diffusion,

¹¹⁸ A. GUNTHER, entretien avec Hubert Guillaud, InternetActu.net, 03/02/2010. [En ligne] <http://www.internetactu.net>

¹¹⁹ M. DOUEIHI, *La Grande conversion numérique*, Seuil, 2008, 271 p. (en particulier le chapitre « Compétence numérique et tendance anthologique »).

mais d'accès. Le marché n'est donc plus dominé par les producteurs de contenus, mais par les acteurs capables de capter, distribuer, maintenir ce qui est devenu la donnée rare : l'attention. Une attention, qui ne se mesure pas seulement en nombre de connexions, mais en temps passé et en degré de confiance. Dans un environnement caractérisé par la disqualification des expertises, la gratuité des services, l'abondance des informations et des produits, la monétisation se déporte vers les vecteurs de cette attention, c'est-à-dire vers les individus eux-mêmes. On passe ainsi d'une économie des biens à une économie de la recommandation. L'innovation se concentre sur la mise au point de procédures plus ou moins grammatisées, visant à récupérer et capitaliser les choix, conseils et avis « des cercles relationnels, du plus proche au plus éloigné »¹²⁰. Des sites de commerce en ligne aux sites de presse, des moteurs de recherche aux réseaux sociaux et des plateformes de partage au microblogging, toutes les stratégies visent à conquérir le « graal d'une algorithmie affinitaire »¹²¹. Blogrolls, espaces de commentaires, boutons d'adhésion (*like* ou +1), embarquement de contenus dans un site tiers (YouTube), collection d'images glanées sur le Web (Pinterest)... : désormais, consulter une information, c'est la recommander et la recommander, c'est la dupliquer.

Le commerce des biens comme la diffusion des connaissances ont certes toujours été conditionnés par des systèmes de légitimation. La nouveauté réside dans l'écrasement des niveaux d'autorité et dans la circularité de la médiation qui en résulte. On a pu croire un moment que ce nivellement signifiait la suspension du principe même d'autorité. Non seulement il n'en est rien, mais celui-ci gagne en complexité et en efficacité. La recommandation exige en effet des utilisateurs comme des firmes une véritable ingénierie de la relation de confiance et d'influence. À la base de cette nouvelle compétence, la gestion d'un ou plusieurs carnets de contacts. Au stade suivant, le réglage fin des distances, des degrés et des types d'affinités. C'est sur cette pertinence des cercles que Google+ compte pour concurrencer Facebook, trop binaire dans ses discriminations. Car on ne partage pas les mêmes informations, ou pas de la même manière, avec un *contact*, un *frère*, un *ami*, un *follower*, une *connaissance* ou l'*extérieur*.

¹²⁰ O. ERTZSCHEID, « Les enjeux de la recommandation » (entretien), *Nonfiction*, 10/11/2010 [en ligne] <http://www.nonfiction.fr/>.

¹²¹ Idem, « L'industrie de la recommandation... est-elle recommandable ? » [En ligne] <http://www.slideshare.net/olivier/industrie-de-la-recommandation/>

L'importance de ces modélisations affinitaires relativise le poids de la médiation de masse dans l'organisation du collectif. Là où la « sagesse des foules » misait sur l'effet du nombre et de la diversité, la recommandation valorise l'asymétrie des acteurs et renouvelle, en la diffractant, la figure du messenger. Dans les boucles de signalement, « certains acteurs deviendront des intermédiaires professionnels ou resteront des leaders de communautés [...]. D'autres passeront tour à tour de la position d'exploitant des informations fournies par d'autres à celle de fournisseur, et cela dans la plus petite conversation comme dans la création et consultation de sites Web. C'est à travers cette asymétrie qu'un véritable réseau social peut se construire »¹²². Sans être totalement inédite, la vogue actuelle des pratiques de « curation » témoigne de la réhabilitation de ce principe de relais dans la chaîne de l'information. Dans la logique de syndication des flux RSS et du partage de playlists ou de signets, les dispositifs comme ScoopIt, Storify ou Paper.ly revendiquent plus ouvertement une dimension de médiation. Combinant un agencement journalistique à la personnalisation de la sélection, ils explicitent la nouvelle chronologie de la recommandation : le médiateur ne garde plus la porte à l'entrée du savoir, il relaie les résultats d'un filtrage collectif de l'information effectué après diffusion.

Cette intermédiation distribuée repose sur la conviction qu'on « enrichit l'expérience des autres en donnant une personnalisation, un angle, une subjectivité nouvelle à l'information »¹²³. Reste à déterminer jusqu'à quel point la médiation identitaire peut s'exercer sans courir le risque de restreindre tout horizon de savoir et de rencontre. Comme on le verra, le développement du *social search* fait en effet peser la menace d'une « purification identitaire », réduisant le milieu où s'exercent nos recherches aux frontières de nos réseaux affinitaires. Après avoir valorisé une socialité ouverte, le risque est de voir la vie en réseau revenir à des communautés fermées, fondées sur les seules filiations. Avant même d'avoir pu réalisé le rêve d'une nouvelle *civis* latine, on en reviendrait au modèle autochtone de la *polis* grecque, où l'on naît mais qu'on n'adopte pas. Dans la définition de la citoyenneté numérique, l'emprise « de la structure, de la généalogie au territoire », l'emporterait sur « les formes de réciprocité, de reconnaissance et en définitive de solidarité entre des personnes »¹²⁴.

¹²² D. BOULLIER, « Les machines changent, les médiations restent », art. cit.

¹²³ D. CARDON, « Tous éditeurs ? Les promesses incertaines de la "curation" », *C/blog*, 26/04/2011 [En ligne] <http://cblog.culture.fr/>

¹²⁴ M. DOUEIHI, *Op. cit.*, p. 119.

On le voit, les synergies du collectif à l'ère numérique reposent sur des équilibres aussi subtils que par le passé. Même si elle est encore peu mise en avant, la problématique du *tiers de confiance* représente un enjeu fondamental de l'évolution des techniques et des comportements. Dans le cadre d'un projet mené avec Michel Arnaud sur la protection des données personnelles¹²⁵, à la suite duquel nous avons organisé les *États généraux de l'identité numérique*¹²⁶, nous avons voulu contribuer à redonner à cette notion la place centrale qui lui revient. La garantie des libertés numériques passe en effet par la reconnaissance de tiers voués à protéger les données tout en favorisant la fluidité des transactions relationnelles, administratives ou commerciales. Lors de notre recherche, nous avons cependant constaté l'impossibilité d'imposer ce type de médiation *par le haut*, avec comme seule garantie la volonté d'une firme ou d'une institution. À l'inverse, le modèle de confiance « de pair à pair », qui s'exerce dans les sites communautaires où domine la sincérité (qu'ils soient d'évaluation, de vente ou encyclopédiques) semble performant. C'est que le médiateur ne saurait être purement technique, juridique ou économique : la médiation ne se décrète pas, et la confiance n'est pas la sécurité. Une légitimation sociale circulaire est nécessaire pour venir à bout des réticences à l'égard des acteurs institutionnels. Pour l'enrichir et la réguler, il paraît donc urgent d'inventer *à partir de* cette base relationnelle, de « nouveaux tiers de confiance, travaillant sur l'évaluation, la recommandation, la réassurance en amont, la réputation, la mise en relation »¹²⁷. Nous vérifierons cette hypothèse dans un autre projet consacré à l'adoption des technologies de communication mobiles (en particulier de micro-paiement)¹²⁸. Poursuivant par des enquêtes cette réflexion sur les conditions de la confiance (dans le dispositif technique, dans la législation, dans la compétence et l'éthique des acteurs économiques, dans les autres usagers), nous espérons mettre en évidence des motivations encore trop souvent négligées par les stratégies de promotion linéaires ou déterministes.

¹²⁵ Le projet PRODOPER a été sélectionné lors du 1^{er} appel d'offres lancé en 2007 par l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS (ISCC). <http://www.prodoper.fr/>

¹²⁶ *États généraux de l'identité numérique*, colloque organisé par l'équipe Prodoper & l'Association Française des Correspondants aux Données Personnelles en partenariat avec l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Paris, Sénat, avril 2009.

¹²⁷ R. FRANCOU, D. KAPLAN, « L'autre confiance », InternetActu, 10/03/2011 [En ligne] <http://www.internetactu.net/>

¹²⁸ Projet déposé dans le cadre du programme AIR à l'ISCC en juin 2011.

L'objectif est de contribuer ainsi à l'important changement de cap qui doit s'opérer dans la production collective de la confiance. De la crise des intercessions aux cercles de la médiation identitaire, c'est moins de désintermédiation que d'autoréférence qu'il s'agit. La communauté a toujours besoin de se référer à des relais de créance et de légitimation. Mais ceux-ci ne peuvent plus être extérieurs aux flux des relations informationnelles qu'ils régulent. Tout incite donc aujourd'hui à renforcer l'articulation des expertises et des folksonomies, des curateurs et des médias traditionnels, des prestataires et des réseaux affinitaires. C'est à la condition d'une telle complémentarité des médiations individuelles, sociales, professionnelles et institutionnelles que la réflexivité numérique ne se réduira pas au rapport narcissique d'un univers clos avec lui-même. Aidant au redéploiement permanent des assises communautaires, elle pourra nourrir au contraire un possible *retour de l'idéologie* : une mise en transcendance de sa propre immanence, sous forme de propositions sujettes à débat.

Précisément parce qu'elle procédait plus d'une utopie que d'une application, la célébration des réseaux numériques pendant les révolutions arabes n'a pas dit autre chose. Le médium n'y était plus l'instrument d'une « simple pragmatisme du monde »¹²⁹. Par la politisation du langage de la technologie et l'identification de la révolte à son vecteur, il était devenu un objet de dévouement, de croyance et de dévotion : la référence d'une communauté en devenir.

¹²⁹ A. MONDOUX, « Mon Big Brother à moi », *Deus ex machina*, 5/12/2010 [En ligne] <http://andremondoux.com/>

LA QUESTION DE LA MÉMOIRE

Ouverture

De l'irruption des indices dans la sphère des signes aux boucles de la médiation identitaire, la question de la mémoire traverse toutes les mutations de l'hypersphère, mais pas en pleine clarté : plutôt comme un point aveugle ou comme l'affleurement d'une dimension cachée. Jamais explicitement convoqués dans les schémas de la communication (qu'ils soient pensés sur le mode du canal ou de l'orchestre), pas plus que dans l'ingénierie des systèmes d'information, c'est toujours par la marge que les processus mémoriels reviennent dans le champ des SIC. Quand ils ne sont pas réduits à des mécanismes neurologiques, leur étude est volontiers abandonnée à la psychologie et à l'ethnologie, connotés qu'ils sont par le pathos, le trivial ou l'archaïque. Quant à leur visibilité dans l'espace public, elle est largement accaparée par les pratiques de commémoration et d'appropriation communautaire, qui les assimilent à une conscience douloureuse, dans un registre presque uniquement traumatique.

Comme le montrera Paul Ricœur¹³⁰, cette proximité-rivalité avec l'histoire est d'ailleurs ce qui explique en grande partie la difficulté d'accorder à la mémoire un véritable statut d'objet scientifique dans les humanités. De Jacques Le Goff¹³¹ à Pierre Nora¹³², les historiens ont en effet dénié toute légitimité historiographique aux dispositifs, opérations et pratiques mémorielles. Sans doute parce qu'elles sont poreuses et que toute démarcation est sujette à débat, l'histoire se défend des

¹³⁰ P. RICŒUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Le Seuil, 2000. 670 p.

¹³¹ J. LE GOFF, *Histoire et mémoire*, Folio histoire, Gallimard, 1988, 409 p.

¹³² P. NORA, *Les Lieux de mémoire*, I - La République, Gallimard, 1984-1992.

contaminations de la mémoire en prétendant que tout les oppose : « La mémoire [...], inconsciente de ses déformations successives, est vulnérable à toutes les utilisations et manipulations [...]. Parce qu'elle est affective et magique, [elle] se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, écrans, censure ou projections. [...] Elle est, par nature, multiple et démultipliée, collective, plurielle et individualisée. L'histoire, au contraire, appartient à tous et à personne, ce qui lui donne vocation à l'universel »¹³³. En la rejetant du côté d'une irrationalité confuse et disparate, le discours historique fait de la mémoire une sorte de stade primaire, qui doit être dépassé dans l'ordre symbolique de l'écriture historiographique, seule habilitée à revendiquer une portée politique. Ce faisant, il décrit l'activité mémorielle comme une production *qui ne sait pas ce qu'elle dit* (« réfugiée dans les savoirs du silence et du corps ») et qui appelle à ce titre une hétérologie. La mémoire peut dès lors être thématisée comme un phénomène doté d'une historicité, ses usages et sa valeur étant déterminés par des processus historiques qui la débordent.

C'est ainsi que le regain des pratiques de conservation-restauration-reconstitution qu'on observe depuis une vingtaine d'années en France¹³⁴ a été diagnostiqué tantôt comme un *abus monumental*¹³⁵, tantôt comme le symptôme d'une perte de mémoire. Dans tous les cas, la *folie du patrimoine*¹³⁶ qui marque ce XX^{ème} siècle finissant est rapportée à un besoin de « compenser le déracinement historique du social » et la caducité des valeurs traditionnelles de la culture par une valorisation artificielle du passé. Dans ses manifestations sociales, la mémoire est donc toujours décrite soit comme excès, soit comme manque. Avec en arrière-plan, le constat que s'est brisée la continuité du présent avec le passé – continuité jamais vraiment établie, mais toujours postulée comme forme canonique de la transmission.

On touche là au premier point d'achoppement qui ouvre à la médiologie une voie pour repenser la place de la mémoire dans les faits de culture : l'illusion de son immédiateté. Comme si les dispositifs n'étaient que la traduction – nécessairement imparfaite – d'une disposition immanente et immémoriale. À l'opposé de cet essentialisme plus ou moins latent, *Les Cahiers de médiologie* ont exploré les

¹³³ P. NORA, *Op. cit.*, I - La République, 1984, pp. XIX-XX.

¹³⁴ Caractéristiques de cette tendance, les premières journées du Patrimoine datent de 1991.

¹³⁵ R. DEBRAY (dir.), *L'Abus monumental*, Actes des Entretiens du patrimoine, Fayard, 1999, 439 p.

¹³⁶ H.-P. JEUDY (dir.), *Patrimoines en folie*, Maison des sciences de l'homme, 1990, 297 p.

multiples manières dont une société fabrique sa mémoire, en fonction de ses moyens techniques et organisationnels. Décrivant l'efficacité stratégique et symbolique des supports (la route, le papier) ou mettant au jour les infrastructures de la croyance ou de l'idée-Nation (missions, réseaux, monuments), les travaux menés pendant près de dix ans au cœur de cette équipe m'ont permis de développer autour des mécanismes mémoriels la réflexion transversale qu'ils exigent. Envisagée sur le temps long, leur évolution témoigne clairement d'une contamination des discours et logiques de la mémoire par les logiques de la communication et de l'information. Convertie aux courts-circuits indiciels, gagnée par l'injonction événementielle, distribuée et recyclée dans les flux de données, la transmission s'est ajustée au cadre spatio-temporels de l'hyperespace. Debray, comme Nora, voit dans cette courbure l'expression d'un « malaise dans la transmission »¹³⁷ : l'emprise de la connexion sur la passation serait synonyme, à moyen terme, d'une aporie mémorielle menaçant la cohésion du collectif.

Les études que j'ai menées, tant sur les rapports entre monument et document que sur le temps télévisuel ou l'archivage du web¹³⁸, m'ont conduite à m'écarter de cette sentence portée à l'encontre des formes actuelles de la mémoire, pour enquêter au contraire sur l'impensé mémoriel des pratiques d'information et de communication. Montrer en quoi les technologies et les idéologies du réseau engagent, sous couvert d'éphémère ou d'instantanéité, des processus sur le temps long : telle est l'intention qui a guidé la plupart de mes choix scientifiques. L'enjeu de cette attention aux enchevêtrements du transmettre et du communiquer me paraît d'autant plus décisif qu'elle sert aussi à alerter sur les impostures de l'industrialisation de la culture. Au prétexte d'une innovation permanente et d'une intuitivité généralisée, la performativité des mémoires culturelles – d'usages ou de savoirs – est en effet ignorée ou niée par ceux qui ont intérêt à entretenir l'amnésie des consommateurs.

Ce déni des ramifications mémorielles à l'œuvre dans des médias continuellement qualifiés de « nouveaux » n'est pas sans rapport avec l'enfermement de la fonction mémoire dans les seuls registres de la commémoration et du trauma. Du devoir de mémoire aux lois mémorielles, on sait combien le discours politique a lui-même

¹³⁷ R. DEBRAY, « Malaise dans la transmission », in D. BOUNOUX & Fr. GAILLARD (dir.), *Communiquer/transmettre, Les Cahiers de médiologie*, N° 11, Gallimard, 2001.

¹³⁸ L. MERZEAU, « Du monument au document », in *Cahiers de médiologie*, N° 7, 1999, pp. 47-57 ; « Les temps télévisuels », art. cit. ; « Web en stock », in *Cahiers de médiologie*, N° 16, 2003, pp. 159-167.

contribué à accréditer cette conception à la fois passéiste et simpliste de la transmission. Attribuée à quelques communautés animées d'un désir légitime de préserver leur expérience et leur culture, la problématique mémorielle a été retirée des autres champs, dont les acteurs ont pu dès lors se croire dispensés d'en assumer les enjeux.

C'est pourtant bien cette question de la mémoire qui est au centre des transformations les plus significatives de l'hypersphère. Pour le reconnaître, encore faut-il admettre qu'elle ne s'arrête ni au travail de deuil, ni à la répétition compulsive d'un passé révolu, mais qu'elle relève aussi, et de plus en plus, du traçage et de l'anticipation. C'est cette hypothèse que j'explore pour ma part depuis quelques années, convaincue que la traçabilité numérique constitue un tournant civilisationnel majeur. Vue sous cet angle, la mémoire n'est plus marginale ou en déperdition, mais au contraire formidablement sollicitée par un environnement tout entier organisé pour le stockage, le traitement et l'extraction des données. Certes, ce que fabrique cet écosystème informationnel n'a plus grand chose à voir avec le ressassement heureux ou douloureux d'un témoignage. L'examen minutieux des tours et détours de la mémoire rhizomique n'en est que plus nécessaire.

Hypermémoire

1.1. Prothèses

Machines mémorielles

Dans la grande famille des objets techniques, on pouvait jusque récemment distinguer deux classes : celle des mémoires externes « qui pro-programment la reformulation », dédiées à l'enregistrement des informations et celles des outils et instruments « qui pro-programment le geste »¹³⁹, destinés à prolonger une faculté physique ou cognitive sans pour autant la mémoriser. Comme l'ont montré Leroi-Gourhan et Stiegler, un silex taillé est bien sûr aussi un vecteur mémoriel en ce qu'il prend en charge une mémoire épiphylogénétique, mais il ne l'est pas dans ses fonctions premières de taille, de découpe, de raclage ou de broyage. La première mutation d'importance introduite par la photographie et achevée par la révolution informatique consiste dans la fusion de ces deux classes de prothèses. Depuis la fixation des images dans la chambre obscure, les machines à voir, à compter, à lire, à communiquer, mais aussi à cuisiner, conduire, contrôler, jouer ou tuer sont toutes devenues des machines qui enregistrent et traitent de l'information. Pour le dire autrement, la mémoire est désormais un composant essentiel présent dans la plupart de nos artefacts, des automobiles aux ordinateurs, en passant par les téléphones, les consoles de jeux, les caméras, les GPS, les systèmes de sécurité, les automates, les armes, etc.

À mesure qu'elle se disséminait ainsi dans notre environnement matériel, la mémoire a augmenté ses capacités de stockage et d'opérations dans des proportions

¹³⁹ Br. BACHIMONT, « Du texte à l'hypotexte : les parcours de la mémoire documentaire », in Ch. Lenay & V. Havelange (dir.), *Mémoire de la technique et techniques de la mémoire, Technologie, Idéologies, Pratiques (TIP)*, 1999, pp. 196.

formidables. La célèbre loi de Moore formulée en 1965 nous rappelle que cette croissance n'est pas l'effet d'une contingence externe, mais bien une propriété des dispositifs informatiques. Même si ses justifications sont de nature économique et technique plus que mathématique, l'axiome voulant que la capacité de calcul et de stockage double tous les dix-huit mois installe la puissance mémorielle au cœur de l'innovation. Cette puissance s'explique notamment par la possibilité de répartir désormais la mémoire sur plusieurs « postes » spécialisés : mémoire de masse, pour le stockage à long terme des grandes quantités de données, mémoire cache pour le stockage rapide et à court terme des informations fréquemment sollicitées, mémoire partagée pour l'accès simultané de plusieurs unités à un bloc de mémoire vive, mémoire distribuée pour la collaboration de plusieurs machines en réseau.

Les conséquences de cette croissance exponentielle des mémoires informatiques sont multiples et souvent paradoxales. Permettant de dater une machine et de mesurer sa performance, la capacité mémoire devient l'un des principaux marqueurs du prix des objets techniques : un lecteur mp3, un ordinateur, un téléphone coûteront plus ou moins cher selon la quantité de mémoire qu'ils embarquent et l'on achète désormais de la mémoire « au poids ». En même temps, les vitesses et les capacités de stockage sont devenues telles qu'elles n'ont plus aucune commune mesure avec la mémoire humaine. Notre cerveau enregistre des informations à la vitesse d'environ deux bits par seconde. Les micro-ordinateurs sont vendus avec un disque dur d'une capacité supérieure depuis 1994. Il est donc de plus en plus difficile de *se représenter* la mémoire dont on dispose. En 2007 la capacité de stockage cumulée des systèmes informatiques présents sur Terre atteignait déjà 10^{20} octets et la puissance cumulée des puces électroniques présentes dans les multiples instruments électroniques atteignait elle aussi le nombre de 10^{20} , cette fois en opérations par seconde¹⁴⁰. Au niveau de l'utilisateur, ces échelles sont proprement *invisibles*. On peut encore évaluer les mémoires informatiques par leur contenu, en les comparant avec les mémoires littérales ou analogiques. On observera par exemple qu'un disque d'un téraoctet peut contenir environ 500 millions de pages de textes ou un million de photos, ou dix mille heures de musique ou mille heures de vidéo. Mais, là aussi, on voit qu'on atteint peu à peu des quantités qui ne correspondent plus à aucune expérience sensible.

¹⁴⁰ Source : Encyclopedia Universalis.

Dématérialisation

Une telle perte des repères a notamment pour effet de traduire paradoxalement en termes de dématérialisation ce qui procède d'une industrialisation croissante des mémoires. De la tablette de cire au nuage, en passant par le livre, la photo, l'hologramme, le réseau neuronal ou même l'océan (de données), la succession des métaphores de la mémoire en témoigne. La miniaturisation atteignant désormais des degrés qui dépassent la perception, les prothèses mémorielles *disparaissent à mesure qu'elles se multiplient*. Le passage de l'analogique au numérique constitue bien, à ce titre, une rupture : là où la photographie avait généralisé l'idée d'une *mémoire-chose*, « où l'image est inextricablement enracinée dans son support, et où le moment de la conservation et celui de l'évocation ne sont pas distincts »¹⁴¹, l'ère des micro-processeurs installe une volatilité inédite des mémoires. En étudiant successivement l'organisation des données dans les supports photographiques, dans les grilles de programme télévisuels, dans les hypermédias et enfin dans les applications du Web, j'ai pu observer sur la durée cette « vaporisation » progressive des stocks, jusqu'à ce qu'ils se dissimulent derrière des interfaces où l'information semble toujours instantanée.

Cette apparente dématérialisation affecte en priorité les lieux et méthodes de la gestion traditionnelle des mémoires. Quand celles-ci se comptaient en kilomètres de rayonnages ou de bobines de films, seuls les acteurs institutionnels et les grandes firmes disposaient des moyens techniques et financiers nécessaires à leur entretien et à leur valorisation. Depuis qu'elles sont embarquées dans le moindre de nos objets, chacun peut non seulement consulter mais aussi gérer des stocks de plus en plus importants, sans recourir à d'autres médiations que celles des services et produits de l'industrie. Dans le monde de l'entreprise également, « la dématérialisation [...] ouvre de nouvelles perspectives et oblige au changement. Les approches segmentées par l'archivage, la documentation, la Ged ou la gestion des connaissances ne sont plus suffisantes aujourd'hui pour répondre aux enjeux des décideurs : le développement du capital immatériel des entreprises et des organisations, un impératif d'efficacité et de compétitivité et le développement humain de la personne au travail »¹⁴². Disséminées dans toutes les phases de la chaîne informationnelle, les

¹⁴¹ M. COSTA, « Photographie et phénoménologie de la présence », *La Recherche Photographique*, N° 7, 1989.

¹⁴² Br. TEXIER et G. NUTTIN, compte rendu du Colloque *Mémoire et Savoir* (juin 2011), *Archimag* [en ligne] <http://archimag.com/article/colloque-m%C3%A9moire-et-savoir>

opérations de mise en mémoire deviennent à la fois plus complexes et plus banales. De moins en moins séparable des divers mouvements et traitements que l'information connaît tout au long d'un cycle de vie, la mémoire ne peut plus être déléguée aux seuls systèmes et compétences spécialisés : elle fait désormais elle-même partie du flux.

1.2. Mémoire-flux

Fragilité

Dans les mémoires analogiques, la pérennité des traces dépend de la résistance physique des supports (dureté, homogénéité, photosensibilité...), et cette résistance s'use nécessairement à mesure qu'on accède à l'information. Un négatif, un disque vinyle, une bande vidéo se détériorent quand on lit les contenus qu'ils permettent d'enregistrer. Le signal numérique, au contraire, ne subit pas d'altération *par l'usage*. Sa discrétisation permet *a priori* de le répliquer, le découper et le reconstituer indéfiniment sans la moindre déperdition. Mais cette pérennité théorique se paye par une obligation de faire régulièrement migrer l'information d'un support à un autre. Les rythmes de l'innovation technologique et l'obsolescence des objets industriels réduisent en effet la durée de vie des mémoires matérielles à mesure qu'ils en augmentent les vitesses et les capacités. On en a maintenant la certitude : la plupart des disques durs, CD, CD Rom et DVD ne dépasseront pas les quelques dizaines d'années. Quand bien même les supports traverseraient le temps, resterait la question de leur accès logiciel. Combien de documents textuels ou audiovisuels reposent ainsi dans des mémoires que plus aucun programme n'est capable de lire ? « Tout patrimoine numérique abandonné à lui-même, ne fût-ce que cinq ou dix ans, risque [donc] d'être définitivement perdu »¹⁴³.

Cette fragilité paradoxale de la mémoire numérique fait dire à certains que « jamais, dans toute son histoire, l'humanité n'a utilisé de techniques aussi instables pour enregistrer ses données »¹⁴⁴. Un nombre croissant d'entreprises et d'institutions se retournent d'ailleurs significativement vers la valeur papier pour l'archivage à long terme de leurs documents. À force de promouvoir la dématérialisation, on a cru

¹⁴³ Fr. LALOË, « Attention, l'humanité perd la mémoire », *Le Monde*, 26/01/2008.

¹⁴⁴ *Ibidem*.

pouvoir dissocier la mémoire de ses inscriptions. Sans une rotation rapide et continue des données, les stocks sont donc menacés : en hypersphère, conserver ne signifie plus fixer, mais recycler. « Même virtuel un objet a toujours un support, la difficulté conceptuelle réside dans le fait qu'il n'a plus un support "unique" et présent comme dans le cas d'un document conventionnel, mais un support potentiellement multiple et distant, et c'est ce fait qui pose problème dans le document numérique »¹⁴⁵. L'instabilité même des contenus oblige à les dédoubler par une *information sur l'information*, qui anticipe, optimise et instruit leur mobilisation. Chaque fragment du flux devient une mémoire activable à volonté, pointant vers d'autres fragments. Cette prolifération des métadonnées engendre une deuxième couche mémorielle, encore moins visible que la première, mais où se déplacent les enjeux de la transmission comme de la communication.

Disponibilité

Plus que dans le stockage physique des traces, c'est au niveau de cette indexabilité des contenus que se jouent désormais les choix de normalisation, de manipulation et de rentabilisation. Par sa tendance à s'autoréférencer dès son émission, l'information numérique emporte avec elle et son archivage, et son accessibilité. La redistribution fractale de la fonction archivale dans toutes les unités a dès lors pour effet un écrasement de la mémoire. Immédiate, paratactique, sans relief, la mémoire numérique s'éloigne du modèle de l'arbre et devient toile ou *mémoire nénuphar*¹⁴⁶. Fusionnant les différents stades de l'archive (courante, intermédiaire, définitive) en un même mouvement d'anticipation de ses recyclages, le flux génère de plus en plus de stock, mais sur des échelles de temps de plus en plus courtes. Bases de données, blogs, plateformes de partage, profils de réseaux sociaux, agrégateurs, espaces de curation, pêle-mêles numériques... Débordant toujours davantage les lieux d'une gestion autorisée (monument, école, bibliothèque, musée), la mémoire en réseau engrange quantité de collections plus ou moins délibérées, plus ou moins structurées et plus ou moins documentées. Le Web lui-même est de moins en moins envisagé comme un hypertexte permettant de naviguer de document en document, et de plus en plus comme une hypermémoire, constamment disponible. Sorte d'immense

¹⁴⁵ S. LELEU-MERVIEL, *Forum DocNum*. Présentation des textes et commentaires d'une liste de discussion autour du document numérique, 2006 [En ligne] <http://hal.archives-ouvertes.fr/>

¹⁴⁶ M.-A. CHABIN, « Le numérique trace, la mémoire passe », *Je me souviens... de l'Internet. Traces et mémoires du numérique*, Journée FULBi 2010.

archive ouverte, interconnectée mais peu structurée, la Toile n'est plus pensée dans sa textualité : elle est un *hypotexte*¹⁴⁷, une ressource, inépuisable, où l'on puise au cas par cas.

Plus que l'augmentation quantitative des capacités de stockage, ou la fiabilité croissante des extractions, c'est cette disponibilité inédite de la mémoire externe qui affecte en retour nos réflexes de mémorisation. Comme l'a récemment confirmé une étude parue dans *Science*, menée par des chercheurs des universités de Columbia, d'Harvard et du Wisconsin¹⁴⁸, la manière dont nous distribuons notre effort mémoriel est altéré par la conviction que l'information est toujours à portée de clic. À une question posée, la majorité d'entre nous pense désormais à interroger un moteur de recherche avant de chercher dans sa propre mémoire. De même, les informations à retenir ne sont pas mémorisées « en interne » lorsque nous sommes persuadés qu'elles sont conservées dans des mémoires externes où nous pourrions les retrouver ultérieurement. Enfin, nous préférons mémoriser la requête faite au moteur ou l'emplacement où l'information est stockée plutôt que le contenu même de cette information. Cette primauté donnée à la mémoire *transactive* accroît la part déléguée à la machine et modifie en profondeur l'articulation entre mémoire et connaissance. L'anticipation n'est plus orientation lectoriale et prévision d'un sens ou d'un usage, mais pari sur la disponibilité du savoir dans « une succession de maintenant »¹⁴⁹. De logographique, la mémoire redevient ainsi procédurale, enregistrant le geste de l'accès à l'information plutôt que son contenu.

Si le phénomène est caractéristique de l'ère numérique, le principe d'une transformation de la mémoire humaine par ajustement à la technique n'est cependant pas nouveau. On reconnaît en effet ici le syndrome platonicien décrit dans le dialogue du *Phèdre*, opposant Teuth et Thamou à propos des effets de l'écriture sur l'usage de la mémoire ou, plus largement, à propos des rapports entre l'artefact et l'activité de penser. La « rhétorique négative de l'extériorité »¹⁵⁰ qu'inaugure le texte de Platon ressurgit à chaque tournant médiologique. Les compte rendus qui ont été faits de l'étude mentionnée plus haut en témoignent : pour un article insistant sur la

¹⁴⁷ Br. BACHIMONT, art. cit..

¹⁴⁸ *Google Effects on Memory : Cognitive Consequences of Having Information at Our Fingertips* [En ligne] <http://www.sciencemag.org/content/early/2011/07/13/science.1207745#aff-2>

¹⁴⁹ Br. BACHIMONT, art. cit., p. 212.

¹⁵⁰ Y. JEANNERET, *Y a-t-il vraiment des technologies de l'information ?*, Presses universitaires du Septentrion, 2007, p. 30.

plasticité du cerveau qui sait s'adapter à chaque nouvelle prothèse, dix autres titrent sur « le remplacement » ou « la destruction » de notre mémoire par Google.

Pour le médiologue, ce n'est pas nier l'efficacité prothétique que de refuser de tels verdicts. Il s'agit au contraire de mettre en évidence, bien plus radicalement, la solidarité récursive entre dispositifs techniques et dispositions. À observer les pratiques de lecture et de recherche d'information des étudiants, on ne peut que constater le transfert massif des fonctions de mémorisation vers les moteurs de recherche et les plateformes de partage. Mais, à supposer que Google « détruise une mémoire », c'est davantage celle instaurée par l'ordre des livres qu'une hypothétique faculté indépendante de toute technicité. Comme l'a montré Jack Goody pour la *raison graphique*¹⁵¹, « l'outil technique entraîne par sa manipulation la constitution et l'apparition de nouvelles catégories conceptuelles, de nouveaux modes de pensée, de nouvelles rationalités. Constitué, l'outil technique est constituant »¹⁵². Plutôt que d'envisager l'impact du numérique en termes de perte, il faut donc s'interroger sur ce qu'il produit comme forme inédite de mémoire. D'autant qu'à côté des usages innovants, se mettent nécessairement en place des pratiques de contournement ou d'hybridation, qui négocient le nouveau par l'ancien. Des enquêtes doivent être menées en ce sens auprès des utilisateurs, non seulement par les psychologues, mais aussi par les chercheurs en sciences de l'information et de la communication, mieux à même de prendre en compte cette performativité prothétique. Étant donné l'ampleur des transformations en jeu et leur impact stratégique sur toute une industrie des traces, il est en effet urgent de comprendre ce que recouvre le passage d'une mémoire d'interprétation à une mémoire d'indexation.

¹⁵¹ J. GOODY, *La Raison graphique*, Ed. de Minuit, 1979.

¹⁵² Br. BACHIMONT, art. cit., p. 196.

Traçabilité

2.1. On ne peut pas ne pas laisser de traces

Mémoire par défaut

Jusqu'à l'entrée dans l'ère numérique, l'oubli constituait à la fois le fond et l'horizon sur lequel chaque mnémotechnique parvenait à prélever – dans des proportions de quantité et de qualité variables – quelques pans de culture à sauvegarder. Or, comme on l'a vu, la prolifération des circuits intégrés fait de chaque objet une machine à mémoriser, pendant que celle des métadonnées fait de chaque information une archive potentielle. Le rapport séculaire entre stocks et oubli est donc en passe de s'inverser : c'est maintenant « par défaut [que] toute information (sonore, visuelle, textuelle) est enregistrée et conservée sous une forme digitale – l'oubli, nécessitant une action positive d'effacement des données, devenant de ce fait l'exception plutôt que la règle »¹⁵³. Dès lors qu'elle intègre une composante informationnelle, la moindre de nos activités s'accompagne aujourd'hui d'une production et d'un dépôt de traces numériques. Transactions, transports, communications, parcours : de la borne de péage au micro-blogging, toute activation d'un dispositif interactif met en œuvre une traçabilité.

Pour ne prendre que l'exemple le plus parlant, la mémoire machinique du Web démultiplie ainsi, à chacune de nos connexions, les couches où s'enregistrent nos données : conservation de notre adresse IP par le fournisseur d'accès, stockage des cookies envoyés par les serveurs sur notre disque dur, enregistrement de notre historique de navigation dans le cache du navigateur, mémorisation des ordres

¹⁵³ A. ROUVROY, « Réinventer l'art d'oublier et de se faire oublier dans la société de l'information ? », in S. Lacour (dir.), *La Sécurité de l'individu numérisé. Réflexions prospectives et internationales*, L'Harmattan, 2009, p. 2.

adressés par chaque clic au serveur des sites visités dans les journaux de connexion, et enfin archivage de nos requêtes et de nos données de localisation par les moteurs de recherche. Entièrement automatisée, cette traçabilité n'est pas une couche documentaire qui viendrait se greffer après coup sur une pratique. Elle est la condition même de la performativité numérique. Cette mémoire par défaut précède et détermine la mémoire *transactive* observée par les psychologues. Comme elle, elle est procédurale avant d'être cognitive : les machines numériques enregistrent nos comportements informationnels plus que nos idées. De la même façon qu'*on ne peut pas ne pas communiquer* – puisqu'il n'y a pas de non-comportement –, on ne peut donc pas non plus ne pas laisser de traces. Ce découplage entre la mémoire et l'intention constitue un saut qualitatif majeur, dont la portée n'est pas encore pleinement évaluée. Souvent limitée aux traces dont on redoute la conservation parce qu'elles sont gênantes ou sujettes à caution, la critique de la traçabilité numérique peine à saisir la radicalité de cette mutation. Le problème en effet n'est pas tant que puissent être enregistrées des informations « déplaisantes », mais bien que l'évaluation des traces ne puisse plus se faire désormais qu'*a posteriori*.

Un nouvel ordre de signes

Le terme même de « trace », employé pour désigner ce qui s'enregistre à chaque instruction adressée à un système informatique, entrelace la question de la mémoire avec celle du signe. De Platon à Freud ou Ricœur et jusqu'aux hypothèses de la neurologie contemporaine, l'activité mémorielle est comparée à une prise d'empreinte dans une matière malléable. Ce qui « s'imprime » en nous, en laissant des traces plus ou moins nettes et plus ou moins durables, ce n'est pas la réalité elle-même, mais nos sensations et nos pensées. D'où l'articulation, dans toute la philosophie, entre la question de la mémoire et celles de l'imagination et de la vérité. Procédant d'une instruction machinique et non d'une impression subjective, la trace numérique n'est pas, en ce sens, une trace mnésique. Pourtant, comme on le verra, c'est bien en tant que telle qu'elle est convoquée par la raison computationnelle pour constituer des identités. Dans ce processus mémoriel propre au numérique, l'externalisation ne porte alors plus seulement sur la *mnème* (la trace elle-même), mais aussi sur l'*anamnèsis* : le recueil et le traitement des traces, désormais délégué aux algorithmes.

À cette première ambiguïté des traces numériques, s'ajoute celle d'un statut sémiotique problématique. Directement produites par l'activation d'un dispositif de connexion ou de transaction, les traces numériques sont contiguës à un usage : elles résultent d'une causalité opératoire qui renvoie à une présence. À ce titre, elles relèvent de la catégorie peircienne de l'indice. La notion d'empreinte ou d'ombre numériques est en ce sens beaucoup plus légitime pour qualifier ces « dépôts » que celle de trace écrite et *a fortiori* de message, qui induisent l'une et l'autre l'idée d'une construction intentionnelle du sens. C'est l'erreur encore souvent commise par une critique des médias focalisée sur l'analyse sémio-pragmatique des discours : la traçabilité numérique n'a pas pour enjeu la substitution d'un support d'inscription à un autre, mais bien l'émergence d'un nouvel ordre de signes.

Si leur génétique est indicielle, les traces numériques mettent en effet en œuvre une herméneutique inédite. Empreinte, ombre ou photographie, les index décrits par la sémiotique avaient pour caractéristique d'être *intraitables*¹⁵⁴ parce que sans code¹⁵⁵. C'est même en vertu de cette résistance aux intrigues d'une rhétorique que les indices ont souvent été classés aux marges de la sémiose. Les traces numériques, au contraire, ne sont séparables ni du code dont elles procèdent, ni des traitements par lesquels elles participent aux programmes informatiques. Elles sont même essentiellement manipulables précisément parce qu'elles sont en-deçà du sens. « La manipulation algorithmique ou calculatoire [du signe informatique] n'est [en effet] possible que si elle porte sur des éléments discrets dépourvus de signification »¹⁵⁶. De fait, au niveau d'un log ou d'un clic, la trace ne signifie rien. Mais, parce qu'elle n'est pas sémantique, elle est détachable de son contexte et peut être croisée avec d'autres « unités isolables, agencables et calculables »¹⁵⁷.

Pour toutes ces raisons, la traçabilité numérique inaugure un régime d'énonciation à bien des égards paradoxal. Indicielles, nos empreintes « collent » à nos comportements informationnels, et *autothétiques*, elles « ne représentent rien sinon leur propre effectivité »¹⁵⁸. Mais, par la déliaison computationnelle, elles migrent, s'agrègent et se calculent. Autrement dit, elles se prêtent à toutes sortes de reconfigurations qui sont autant d'interprétations. « La culture documentaire

¹⁵⁴ R. BARTHES, *La Chambre claire*, op. cit.

¹⁵⁵ R. BARTHES, « Rhétorique de l'image », *Communications*, N° 4, 1964.

¹⁵⁶ Br. BACHIMONT, art. cit., p. 199.

¹⁵⁷ R. T. PEDAUQUE, *Le Document à la lumière du numérique*, Caen, C&F éditions, 2006, p. 186.

¹⁵⁸ *Ibidem*, p. 197.

occidentale a très vite pris l'habitude de "déconstruire" le document en informations ou en données pour en reconstruire un autre, de manière cyclique et récurrente »¹⁵⁹. Mais c'est désormais en amont de toute stabilisation documentaire que les empreintes sont discrétisées. « Archi-écriture »¹⁶⁰ d'un genre nouveau, les traces digitales mettent en œuvre une *différance* aberrante : elles précèdent désormais plus qu'elles ne suivent l'individu qu'elles indexent, en dispersant sa singularité.

2.2. Surveillance et anticipation

Traçages

Si la traçabilité numérique a une portée communicationnelle, éthique et politique, c'est parce qu'elle ne se limite pas aux procédures informatiques qu'elle permet d'actionner. Sur le traitement des traces, se fonde un vaste système d'indexation des individus, autour duquel tend à se réorganiser toute l'économie de l'hypersphère. Comme on l'a vu, la fragmentation des audiences et la dérégulation contraignent chaque offre de service ou de contenu à personnaliser l'information, donc à modéliser toujours plus finement le profil de ses destinataires. Pour ajuster au plus près cette information sur mesure, il n'est pas de moyen plus efficace que de suivre l'utilisateur à la trace dans le moindre de ses agissements sur les réseaux. Le moissonnage des données devient donc une entreprise qui intéresse au premier plan les acteurs économiques : c'est désormais la connaissance des usagers qui sera monétisée auprès des annonceurs, pour rentabiliser une offre de services et de contenus de plus en plus gratuits. Sur cette base, se met ensuite en place un ciblage comportemental qui ajuste chaque message publicitaire aux faits et gestes du consommateur visé.

Comme les traces elles-mêmes, cette filature est globalement invisible et se fait le plus souvent à l'insu des personnes¹⁶¹. De L'*opt-in* actif, où la collecte des données personnelles se fait sur demande explicite, à l'*opt-out* passif, où l'utilisateur est automatiquement inscrit sur une liste de diffusion dès qu'il souscrit à un service, il y

¹⁵⁹ S. LELEU-MERVIEL, *Forum DocNum*, art. cit.

¹⁶⁰ J. DERRIDA, *De la grammatologie*, Minuit, 1967, 445 p.

¹⁶¹ Des outils comme l'add-on *Collusion* pour le navigateur Firefox permettent de rendre visible par une cartographie dynamique le traçage des cookies. Leur usage nécessite cependant une démarche de la part de l'utilisateur et non du prestataire.

a plusieurs degrés possibles de traçabilité. Mais, dans l'environnement actuel, c'est de loin le dernier qui l'emporte. L'utilisateur numérique est donc largement dépossédé de ses traces, dont les grands acteurs du Web se disputent le monopole de la collecte et du traitement ¹⁶². Véritable monnaie de l'économie numérique, les données personnelles déterminent la valeur non des produits, mais des individus susceptibles de les consommer (*lifetime value*). Leur mémorisation est un enjeu stratégique parce qu'elle relève d'une gestion probabiliste, qui cherche à anticiper les comportements à partir des traces enregistrées. Entre le modèle divinatoire en usage dans les cultures anciennes et celui, tourné vers l'avenir, qu'avait instauré l'imprimé, la traçabilité numérique invente une mémoire qui vise à réduire toute incertitude. Sa logique économique converge par là avec le projet de prédictibilité du risque, qui justifie la mise en place de nombreux systèmes de *dataveillance* ¹⁶³. Du passeport biométrique aux fichiers de passagers aériens et du STIC aux prélèvements d'ADN, le principe de sécurité n'a en effet cessé depuis trente ans de multiplier les collections d'empreintes, et de réduire d'autant les libertés individuelles.

Face à un tel danger d'*incarcération mémorielle* de chaque individu dans ses traces, la tâche du chercheur ne s'arrête pas à dénoncer les abus de la traçabilité. Nous devons d'abord aider la communauté – acteurs institutionnels et économiques comme usagers – à prendre conscience des enjeux et à comprendre les notions. Nous devons ensuite dresser un état de l'art des pratiques de traçage et de leur perception. Nous devons enfin contribuer à mettre au point des modèles innovants de protection des données. Ce sont ces objectifs que visent trois propositions de projets sur lesquels travaille mon équipe de recherche, en collaboration avec différents partenaires. Dans le premier, le contexte est celui d'une mutualisation de l'infrastructure de plusieurs établissements d'enseignement supérieur en vue de constituer un *cloud* interuniversitaire ¹⁶⁴. Dans le second, il s'agit d'un nouvel outil d'exploitation intelligente des images, destiné à la communication grand public, aux entreprises et au domaine de la sécurité ¹⁶⁵. Pour ces deux études, notre intervention

¹⁶² Voir M. ARNAUD, *Liberté, égalité, fraternité dans la société de l'information*, L'Harmattan, 2007, 176 p.

¹⁶³ A. MATTELART, « Surveiller par la trace », *Mouvements*, N° 62, 2010, pp. 12-21.

¹⁶⁴ Projet UNIVCLOUD, réponse à l'appel à projets « Informatique en nuage - Cloud Computing » du programme investissements d'avenir de la DGCIS (2011).

¹⁶⁵ Projet MadoVI (Management de Données Vidéos et Images), en appui du Laboratoire LASELDI et en partenariat avec Morpho.

consistera à examiner les dimensions légale, éthique et sociétale des aspects du projet touchant à la conservation et au traitement des données personnelles. Dans le dernier projet qui traite des fraudes à l'identité, la recherche portera sur les représentations que le citoyen se fait de l'identité et de sa sécurité, avec une attention particulière à la perception des solutions biométriques et une enquête comparative au plan international ¹⁶⁶.

L'expertise développée dans chacune de ces propositions repose sur deux principes fondamentaux. Le premier consiste à préconiser une disjonction entre les procédures d'authentification et d'identification. S'il est en effet légitime d'exiger des utilisateurs une garantie pour bénéficier de certains services (solvabilité, âge limite, revenu, profession, statut d'abonné, niveau d'études, etc.), il est en revanche abusif de l'obliger à s'identifier à chaque connexion. Doivent donc être élaborées de nouvelles méthodes de transaction fondées sur l'anonymisation des données comportementales et sur une plasticité protégée de la présence en ligne. Cette coupure entre usage et identité suppose de recourir à un tiers de confiance qui certifiera les pseudonymes auprès des prestataires administratifs ou commerciaux, tout en protégeant les données identitaires des usagers. C'est le deuxième principe défendu par nos recherches : la régulation de la traçabilité nécessite une médiation sur les nœuds des flux d'information, et repose sur des procédures d'accompagnement plus que sur des verrous juridiques ou techniques. L'objectif est en effet de parvenir à des consensus, en prenant en compte les intérêts divergents des acteurs industriels, des pouvoirs publics, des institutions et des consommateurs-citoyens.

Auto-indexation

S'il est nécessaire de dépasser l'opposition binaire entre traçage et protection, c'est parce que la traçabilité numérique fait désormais partie d'une sociabilité à laquelle les usagers ne veulent plus renoncer. Avec les plateformes de réseaux sociaux, les procédures de profilage initiées par les moteurs de recherche et les sites d'achats sont devenues des activités partagées par les utilisateurs eux-mêmes. Dans l'environnement du Web 2.0, la gestion de son identité numérique ne consiste plus à verrouiller ses données, mais à construire méthodiquement son profil. Cette nouvelle compétence conjugue ruses et adaptations plus ou moins dociles aux dispositifs mis

¹⁶⁶ Projet PROV-ID2 (ANR à déposer) en partenariat avec la société Morpho, le laboratoire LASELDI et l'IRIT.

en place par les acteurs économiques. Elle requière dans tous les cas une aptitude à *écrire ses propres traces*, c'est-à-dire à jouer autant que possible sur leur densité, leur tonalité, leur originalité ou leur fiabilité. S'il ne peut suspendre sa traçabilité ni même la contrôler, l'individu peut en revanche documenter son empreinte numérique, en multipliant les couches informationnelles qui le circonscrivent. Il reprend ainsi en partie la main sur une collection de données qui n'est ni un autoportrait, ni un récit de vie, mais quelque chose comme une mosaïque où il se diffracte. Mais, ce faisant, il expose d'autant plus ses traces aux innombrables commentaires, citations, recyclages, copies et interprétations que machines et usagers ne manqueront pas d'effectuer. « L'ensemble des strates identitaires qui sont au cœur de la logique déclarative des sites de réseaux sociaux, conjuguée à leur volumétrie considérable, autorise toutes les exploitations procédurales, toutes les réingénieries, toutes les redocumentarisations. *L'homme est devenu un document comme les autres*, disposant d'une identité dont il n'est plus "propriétaire" et dont il ne contrôle que peu la visibilité »¹⁶⁷.

L'auto-indexation n'est donc pas plus séparable des stratégies de profilage industrielles que des logiques de surveillance communautaires. Les sédimentations auxquelles l'individu se prête lui-même – pour s'y rassembler ou s'y disséminer – concourent à renforcer son degré de *searchability*¹⁶⁸, et le reversent comme ressource documentaire dans la mémoire machinique du réseau. Tant que les médiateurs juridiques, politiques ou sociaux ne prendront pas la mesure de ce *consentement*, les efforts pour réguler la traçabilité resteront vains. Sans doute faut-il au contraire être attentif à ce qui s'invente du côté de cette *documentation de soi*, si l'on veut redonner un jour au citoyen le contrôle de ses traces. De fait, aussi extrémistes soient-elles, les pratiques de suivi personnel n'en témoignent pas moins de l'émergence d'une nouvelle relation des individus à leurs données qui mérite d'être examinée. Pour les adeptes du *self tracking*, enregistrer en permanence telle ou telle composante factuelle de sa vie (musiques écoutées, dépenses effectuées, évolution de sa maladie, mais aussi fréquence de ses relations sexuelles, poids, nombre d'heures de sommeil, etc.) a d'abord une visée réflexive. Le destinataire de ces informations est l'individu

¹⁶⁷ O. ERTZSCHEID, « L'homme, un document comme les autres », in M. Arnaud & L. Merzeau, Traçabilité et réseaux, *Hermès* 53, 2009, p. 36.

¹⁶⁸ d. boyd, « Why Youth ♥ Social Network Sites : The Role of Networked Publics in Teenage Social Life », in D. Buckingham (ed.), *Youth, Identity and Digital Media*, The MIT Press, 2007, pp. 119-142.

lui-même : il comptabilise ainsi sa vie dans l'espoir de l'observer différemment, de mieux la comprendre et éventuellement de l'améliorer. Au sentiment intérieur de soi, s'est ainsi substituée une croyance dans la mémoire des données brutes (la mémoire brute des données), d'autant plus parlantes qu'elles sont insignifiantes et récoltées en masse. Bien évidemment, cet auto-archivage nécessite des systèmes de traitements des traces. Il n'a donc pas tardé à susciter le développement d'un nouveau marché : « Une fois ces données collectées, archivées et mises en forme, vous y autorisez l'accès à des fournisseurs de service qui vont les analyser et vous faire des recommandations et/ou des propositions. Tout comme vous autorisez un site à personnaliser son contenu en fonction de votre graphe social, il serait possible de personnaliser une offre en fonction de vos données personnelles »¹⁶⁹. Entre quantification et monétisation de soi, c'est encore une fois en boucle que s'exerce cette mémoire de surveillance. Mais, dans ce cas, l'homme n'est plus tout-à-fait un document comme les autres : « il est un document qui accumule, agrège, assemble »¹⁷⁰. Autrement dit, il réinvestit une *intention mémorielle*, dont on verra qu'elle est sans doute la clé d'une réappropriation.

2.3. Oublier l'oubli

Droits et devoirs

Depuis la métaphysique platonicienne, les théories de la mémoire sont d'abord des théories de l'oubli. Comme l'a longuement développé Paul Ricœur, il ne saurait y avoir de trace du passé sans la certification conjointe de sa disparition. Cette « aporie de la présence de l'absence »¹⁷¹ est à la fois ce qui distingue la mémoire du savoir et ce qui *élance* l'activité de remémoration. Pour lui, l'oubli est même au cœur de l'activité mémorielle, puisque c'est le « caractère inaperçu de la persévérance du souvenir, sa soustraction à la vigilance de la conscience »¹⁷², qui rend possible l'anamnèse. Pour Derrida, non seulement la trace imprime toujours une courbure,

¹⁶⁹ F. CAVAZZA, « Le *Quantified Self* au service de la productivité individuelle et collective », FredCavazza.net, 15/06/2011 [En ligne] <http://www.fredcavazza.net/>

¹⁷⁰ Y. LEROUX, « L'homme n'est pas un document comme les autres », Psy et Geek ;-), 9/05/2010 [En ligne] <http://www.psyetgeek.com/>

¹⁷¹ P. RICŒUR, *Op. cit.*, p. 11.

¹⁷² *Ibidem*, p. 570.

mais elle est elle-même, par définition, ce qui peut s'effacer. C'est cette *différence* qui fonde le rapport du vivant à lui-même, à travers les grammatisations technique ou langagière.

La traçabilité numérique menace cette relation de la mémoire et de l'oubli en systématisant, comme on l'a vu, une double logique d'empreinte et d'information. Dans l'exactitude de l'indice informatique, il n'y a plus guère de place pour le doute, et dans les recyclages incessants des données, il n'y a plus de « juste mémoire » envisageable : l'hypersphère a inventé la trace sans oubli et sans remémoration. Après avoir salué l'accès à une mémoire enfin intégrale, la société connectée commence donc à en redouter les excès, et à réclamer aux experts techniques ou juridiques l'instauration d'un droit à l'oubli.

Si cette exigence inédite semble inverser l'injonction du *devoir de mémoire*, elle n'en est peut-être qu'une autre facette. Dans un cas comme dans l'autre, c'est en effet la responsabilité du souvenir qu'on cherche à restaurer, face à des entreprises de déshumanisation mémorielle. Le droit à l'oubli réclame à l'hypermémoire algorithmique ce que le devoir de mémoire commande face à l'extermination des traces : la dignité d'une réparation. S'il y a bien une coupure entre l'une et l'autre de ces revendications, distantes chacune d'une trentaine d'années, c'est davantage dans le passage qu'elles entérinent entre un enjeu collectif et une préoccupation individuelle. Là où le devoir de mémoire s'adresse, au nom de communautés, à des États – en leur demandant d'assumer une responsabilité morale, d'entretenir le souvenir et d'engager d'éventuelles réparations –, le droit à l'oubli s'adresse à des entreprises et des administrations, au nom d'individus privés. La loi « Informatique et Libertés » à laquelle il sert de principe – même s'il n'a pas (encore) de définition juridique précise –, a en effet pour principal objectif de réguler le traitement des données à caractère personnel. C'est le même but que poursuivent les chartes du « droit à l'oubli numérique » (dans la publicité ciblée d'une part et dans les sites collaboratifs et les moteurs de recherche d'autre part) initiées par Nathalie Kosciusko-Morizet en 2010. Ce qu'on cherche à garantir n'est plus la vérité de l'histoire ou de l'épreuve collective, mais le respect de la vie privée et la e-réputation de l'utilisateur.

Expirations artificielles

Les signataires de ces chartes s'engagent à mettre en place des dispositifs de révision ou d'effacement des traces : suppression du cache de pages indexées, « bureaux de réclamation virtuels » permettant aux internautes de modifier ou de fermer leur compte. Contraires aux intérêts des acteurs économiques qui monétisent les profils, ces dispositions légales sont toutefois, assez logiquement, peu applicables. Personne ne s'est de fait étonné que Google et Facebook, les deux principaux concernés par la demande sociale de régulation, n'aient pas signé ces chartes. De son côté, la Cnil souhaite que le droit à l'oubli soit inscrit dans la Constitution : une autre manière de l'ériger en principe, sans trancher sur son application dans les cas épineux qui seront laissés à l'appréciation des juges....

Tout en réclamant une évolution de l'appareil juridique, d'autres observateurs comme Viktor Mayer-Schönberger¹⁷³ préconisent l'implantation de dispositifs d'effacement dans les techniques elles-mêmes. « Ces outils qui ont rendu l'oubli si coûteux et difficile peuvent aussi nous aider à rendre l'oubli plus aisé. Par exemple, en fixant des dates d'expiration pour toutes les informations que nous stockons. Lorsqu'elle est atteinte, l'information est détruite, c'est-à-dire oubliée. Comme nous devrions fixer nous-mêmes ces dates d'expiration, cela nous rappellerait que la plupart de l'information n'est pas intemporelle, mais liée à un contexte spécifique dans le temps, et qu'elle perd de sa valeur et de son importance dans la durée »¹⁷⁴. À charge alors pour la société de décider, pour chaque collecte (vidéosurveillance, sites d'achat, réseaux sociaux...) au bout de combien de temps les traces devraient être effacées. Techniquement, la plupart des solutions envisagées pour éphémériser « artificiellement » les mémoires consistent à crypter les données et à décentraliser le stockage des clés (réseau pair à pair, service dédié ou cache DNS). Une fois la date d'expiration arrivée, ce sont seulement les clés qui sont détruites. Les solutions de stockage contrôlé (OCN) proposent une alternative plus radicale : dans cette méthode, les fichiers sont stockés sur des serveurs dont l'utilisateur garde le contrôle, et n'est envoyé à travers le réseau qu'un pointeur vers ce serveur. La mise en place d'une telle *architecture of privacy* ne peut toutefois se faire, là encore, sans l'accord

¹⁷³ V. MAYER-SCHÖNBERGER, *Delete : The Virtue of Forgetting in the Digital Age*, Princeton University Press, 2009, 256 p.

¹⁷⁴ « Google vous connaît mieux que vous-même », interview de V. Mayer-Schönberger par M. Lechner, *Libération*, 12/11/2009.

des prestataires qui devront ajouter une couche « dérivative » à leurs applications. Quant à la mise en circulation de multiples copies, cette solution, pas plus que la précédente, ne permettra de l'enrayer.

Dans les entreprises et les administrations, cependant, l'idée d'une purge régulière des données commence à faire son chemin. Outre l'obligation réglementaire qui leur est faite de proportionner le délais de conservation à la finalité des traitements, la destruction des traces peut aussi servir les exigences de sécurité et de productivité. D'une part, « les données personnelles qui ne sont plus présentes dans l'entreprise ou la collectivité ne constituent plus un risque ». D'autre part, l'obligation de mettre en place un processus régulier et permanent de destruction des données pourrait être considérée par les organisations « comme une bonne chose sur le plan de la gestion et de la rentabilité. L'obésité des bases de données est [en effet] un phénomène général qui grève les coûts et fait chuter les performances. La purge des données serait ainsi à la fois au service des droits des individus et de la saine gestion des entreprises »¹⁷⁵.

Reste encore à surmonter d'autres obstacles. La pression exercée par des pouvoirs publics cherchant toujours à optimiser les contrôles sécuritaires ou financiers pousse plutôt les organisations à préserver les données. Les progrès permanents du datamining incitent d'autre part les responsables marketing à conserver tout ce qui pourra servir à restituer un profil d'achat. Enfin, l'imprudence des entreprises et des particuliers envers leurs traces alimente un marché de l'oubli florissant, qui n'a aucun intérêt à favoriser les bonnes pratiques d'*auto-delete*.

Friches numériques

L'impasse où semblent conduire la plupart des solutions techniques ou juridiques visant à contraindre l'oubli oblige à remettre plus fondamentalement en question sa relation à la mémoire. Qu'il s'agisse de détruire des données ou d'interdire leur accès, ces différents recours contre la traçabilité relèvent de la même logique mémorielle que ce qu'ils prétendent réguler. Cette logique est celle d'une « mémoire-archive qui conserve les traces, qui classe et qu'on consulte »¹⁷⁶.

¹⁷⁵ A. BELLEIL, « Archivage électronique et protection des données personnelles », Cecurity.com, 15/12/2004 [En ligne] http://www.ecurity.com/site/html/article_archivage_et_donnees_pers.php

¹⁷⁶ B. CASSIN, « Politiques de la mémoire », *Multitudes* 3/2001, N° 6, [En ligne] <http://multitudes.samizdat.net/Politiques-de-la-memoire>.

Construite sur des lois, des retards d'accès, des délais de prescription, elle vide l'acte mémoriel de sa vocation à tisser le lien social en organisant la transmission. Oblitéré ou communiqué, le passé dont elle traite « est un passé d'historien et de statisticien, jamais un passé de citoyen »¹⁷⁷. À l'inverse des politiques d'amnistie qui décrètent l'oubli pour garantir une appartenance à la communauté, le droit à l'oubli numérique entérine la coupure entre ceux qui cherchent à préserver leurs données et les pouvoirs algorithmiques qui les traquent. Comme l'a montré Barbara Cassin, la censure du souvenir dans la société athénienne d'après la guerre civile au V^{ème} siècle avant J.-C., ou la *full disclosure* en Afrique du Sud après l'abolition de l'apartheid ont pour finalité le même impératif de réconciliation, qui demande *la fixation d'une fiction politiquement vive*. Reléguant l'exercice mémoriel dans le seul registre du calcul ou de la commémoration, la mémoire des fichiers, des logs et des graphes est au contraire une mémoire dépolitisée.

Pour que l'oubli participe d'une véritable régulation collective de la traçabilité, il faut le penser autrement qu'en termes d'empêchement formel d'accès aux traces. L'amnésie ne saurait avoir d'efficacité politique si elle n'est que réglementaire ou logicielle. Elle doit être à la fois partagée et posée comme « source et instrument de possibles récalcitrances individuelles à la loi qui, toujours, les présuppose »¹⁷⁸. Ce métadroit à l'oubli que préconisent Rouvroy et Berns doit descendre au niveau des pratiques, légales aussi bien qu'illégales, depuis les bricolages du « hacking citoyen »¹⁷⁹ jusqu'aux « mues identitaires »¹⁸⁰ des blogs d'adolescents. C'est dans cet esprit que j'ai moi-même introduit l'idée des *friches numériques*, zones franches où les traces demeurent accessibles, mais que l'usage a désactivées. Spontanément, les jeunes auteurs de skyblogs abandonnent ainsi à l'oubli *social* les traces qu'ils ont confiées à la plateforme pour ouvrir un nouveau blog à chacune de leurs mutations existentielles. Malgré les avertissements et la connaissance accrue des machinations du profilage, la plupart des membres de Facebook continuent de leur côté à faire

¹⁷⁷ *Ibidem*.

¹⁷⁸ A. ROUVROY & Th. BERNs, « Le nouveau pouvoir statistique. Ou quand le contrôle s'exerce sur un réel normé, docile et sans événement car constitué de corps "numériques" », *Multitudes*, 2010/1 N° 40, p. 100.

¹⁷⁹ Voir le « kit citoyen anti-surveillance » imaginé par le designer Geoffrey Dorne (<http://graphism.fr/presentation-de-hacking-citoyen-le-1er-juin-paris>).

¹⁸⁰ A. COUTANT & Th. STENGER, « Processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux socionumériques », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2010, [En ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2010/Coutant-Stenger/index.html

comme si les traces qu'ils déposent n'avaient de portée que lorsqu'elles sont activées par le réseau des proches auxquelles elles s'adressent. On fait passer cette obstination pour de l'inconscience. C'est peut-être au contraire la clé d'un usage citoyen de l'oubli. Derrière ces comportements, s'esquisse en effet le projet d'une mémoire repolitisée, où n'est transmis que ce qui renforce la cohésion de la communauté.

À ces formes d'oubli graduel, où l'information « rouillerait » peu à peu à mesure qu'elle se décontextualise, il faudrait également rattacher, pour les étudier, les pratiques qui s'inventent autour des données *post-mortem*. Du côté des hébergeurs, les blogs, commentaires, photos, profils et réseaux relationnels sont souvent détruits au bout d'un certain temps d'inactivité. Quelques-uns commencent cependant à mettre en place des dispositifs destinés à transmettre cette mémoire sédimentée dans les échanges. Comme ailleurs, les usages précèdent ici l'instauration d'un cadre légal ou réglementé, et les projets – artistiques ou individuels – se multiplient pour offrir aux traces orphelines un mémorial virtuel¹⁸¹. Dans ces réseaux mortuaires, la traçabilité retrouve le sens qu'elle a eu jusqu'à la formation de l'hypersphère : séparer les morts des vivants par un rite d'enterrement, et convertir la finitude en passation de mémoire.

¹⁸¹ J'ai moi-même exploré en 2010 cette question dans mon projet photographique *Les Images orphelines*.

3 Présence numérique

3.1. Critique de l'identité numérique

Capital et durée

Dans les friches comme dans les mémoriaux virtuels, quelque chose résiste à l'emprise hégémonique de la mémoire probabiliste. Non pas sous la forme d'une méfiance ou d'une contestation, mais comme des manières d'habiter pleinement et durablement l'environnement numérique. Dans ces pratiques, les traces composent moins une identité, qu'on pourrait calculer, promouvoir et marquer, qu'une forme d'existence dans le temps, imprévisible et irréversible. C'est ce que j'ai proposé de désigner par la notion de *présence numérique*¹⁸², pour l'opposer à l'assignation identitaire que les pouvoirs algorithmiques (politiques ou marchands) rêvent de nous imposer. En amont du ciblage comportemental, on l'a vu, traçage et quantification de soi tendent à faire du *personal branding* le stade ultime d'une réflexivité numérique qui n'est qu'un management de ses traces. Aussi autonome soit-elle, cette gestion du « capital réputationnel » reconduit l'illusion d'une médiation instrumentale, où l'ingénierie sociale permettrait de communiquer et d'informer sur la personne, sans que sa liberté ou son intégrité en soient affectées. Pourtant, ainsi réduites à des marques, nos identités nous circonscrivent et nous prédisent bien plus qu'elles ne nous réalisent. La présence numérique, à l'inverse, ne se résume ni à un statut, ni à une somme : elle se déploie dans une durée, non dans un score. La mémoire qu'elle convoque n'est donc pas celle des statistiques, mais celle des rencontres et adoptions qui tissent les histoires individuelles entre elles pour produire du collectif.

¹⁸² L. MERZEAU, « La présence plutôt que l'identité », *Documentaliste - sciences de l'information*, Vol. 47, N° 1, 2010, pp. 32-33.

La problématique des données *post-mortem* en témoigne : les entreprises de gestion des identités numériques n'avaient pas prévu d'avoir à transmettre ce que les utilisateurs ont aménagé et habité, parfois pendant des années. La polémique régulièrement suscitée par la question de la portabilité des profils ne dit pas autre chose : aux yeux des gestionnaires du graphe social planétaire, nos traces ne nous appartiennent pas. Leur cycle de vie n'excède pas le temps de leur rentabilité, tout au plus l'intervalle entre deux versions d'un système d'exploitation. Mais pour un nombre croissant d'utilisateurs, la vie en ligne n'est plus une métaphore. Leur présence numérique gagne en complexité, en affectivité, en opacité. Elle n'est plus réductible à une liste d'amis ou un rang sur un moteur de recherche. Elle est chargée d'expériences, d'apprentissages, de savoirs. Elle vieillit, et condense autant ce qu'ils savent d'eux-mêmes que ce qu'ils ignorent *en faisant avec*. C'est la mémoire de cette présence (cette présence comme mémoire) qu'il faut étudier, encourager et organiser pour reprendre la main sur nos destinées numériques.

Distances et similarités

La médiation identitaire constitue en ce sens une menace autant qu'une opportunité. La personnalisation toujours accrue non seulement des informations, mais aussi des chemins qui y mènent, affecte en effet directement le périmètre de nos mondes propres. À mesure que se ramifient nos connexions affinitaires, l'horizon d'incertitude se réduit et nos activités sociales sont de plus en plus pré-structurées. Déléguant toujours davantage à l'architecture technique le soin d'optimiser, normaliser, organiser et programmer nos relations, nous diminuons les risques, mais aussi les chances de l'altérité. La tendance à concentrer l'ensemble des fonctions socialisantes dans une même plateforme ou application (Facebook ou Google+) réduit d'autant les occasions de se pluraliser et d'entrer en contact avec des contextes contraignants parce qu'étrangers. Quand on peut lire, publier, bavarder, polémiquer ou même perdre son temps depuis une seule et même régie, il n'y a plus guère de possibilité d'apercevoir la membrane de sa propre sphère¹⁸³ – cette zone frontière de la clôture informationnelle « où le signal faiblit et se brouille »¹⁸⁴ – pour la penser, l'ouvrir ou la desserrer.

¹⁸³ Voir B. RIEDER, « De la communauté à l'écume : quels concepts de sociabilité pour le "web social" ? », *tic&société*, volume 4, N° 1, 2010 [En ligne] <http://ticetsociete.revues.org/822> et P. SLOTERDIJK, *Sphères III. Écumes*, Traduction O. Mannoni, Maren Sell éditeurs, 2005.

¹⁸⁴ D. BOUGNOUX, « L'humanité en partage », *Médium*, N° 24-25, 2010, Frontières, p. 371.

La question n'est pas, comme on l'a cru, celle d'une emprise de la ressemblance, mais celle d'une *contraction de la pertinence*. Les individus ne se lient pas seulement à ceux qui leur ressemblent, et ils ne consomment pas que ce qu'ils aiment déjà. Mais ils trient ou font trier leurs interactions selon des systèmes de choix qui s'homogénéisent eux-mêmes de plus en plus. On assiste ainsi à un échange des filtres entre les logiques informationnelle et communicationnelle : pour nouer des relations, les individus recourent à des interfaces et des calculs de pertinence ; pour rechercher de l'information, ils s'en remettent aux prescriptions de leurs « amis ». C'est précisément sur cette conjonction que mise le *social search*, dont le développement constitue l'un des principaux enjeux de la compétition entre les grands acteurs du Web. Après Amazon, qui déduit ses « suggestions intelligentes » de nos historiques d'achat, c'est au tour des moteurs (Google et Bing) d'intégrer nos données personnelles dans le calcul des résultats. Requêtes archivées, localisation, carnet d'adresses, mais aussi graphe social récupéré de Facebook ou *social authority* indexée par Twitter : chaque réponse sera modulée en fonction des éléments profilaires disponibles, et deux utilisateurs posant la même question obtiendront des réponses différentes.

On mesure l'impact d'une telle évolution quand on sait que les réseaux ne sont pas des étendues homogènes où tous les points seraient à égale distance, mais des graphes cadastrés par les outils d'accès. « Le Web n'est plus un espace topologique simple composé de pages statiques et de liens, il est de plus en plus sillonné par des systèmes hiérarchisant, filtrant et suggérant qui court-circuitent les chemins de navigation par liens. Plutôt que de *censurer* ou de *dicter*, ces systèmes modifient la distance qui sépare un utilisateur d'une information » – distance elle-même modulée par « le niveau de connaissance de l'utilisateur et la disponibilité des chemins alternatifs »¹⁸⁵. C'est cette *distance informationnelle*, dont Bernhard Rieder souligne l'importance, qui se trouve modifiée par la « socialisation » des outils de recherche. La probabilité qu'un individu rencontre telle information ou tel autre utilisateur est désormais calculée en fonction des proximités cartographiées par son profil. En déterminant ainsi ses opportunités d'accès, celui-ci ne conditionne plus seulement les voisinages sociaux mais aussi cognitifs de son environnement numérique.

¹⁸⁵ B. RIEDER, « Pratiques informationnelles et analyse des traces numériques : de la représentation à l'intervention », *Études de communication*, N° 35, 2010, p. 94.

Outre qu'elle réduit les occasions d'une mixité sociale, en indexant la pertinence sur des taux de *compatibilité* comme dans les sites de rencontre, la personnalisation inverse le rapport entre l'*homo numericus* et son milieu. Au lieu que le premier s'adapte au second, c'est l'écosystème numérique qui devient le produit du traitement algorithmique des préférences et des comportements de l'utilisateur. À l'ère du *social search*, l'extériorité d'où proviennent mes informations est elle-même constituée par mes propres traces. Le milieu n'est plus « techniquement associé »¹⁸⁶, au sens où l'Internet se construisait sur les liens tissés par ses usagers, mais « identitairement associé », au sens où chaque collection individuelle de traces configure une région du réseau. La concurrence entre Google et Facebook, qui marquait la rivalité entre deux modèles du Web – graphe des pages contre graphe des profils –, est ainsi elle-même en passe de basculer à l'intérieur des cercles identitaires. On a déjà signalé ce que ce processus doit aux logiques de gouvernance par la statistique. Il faut aussi souligner ce qu'il induit dans le registre de la connaissance. Cette tension entre l'identité et le réseau n'ajuste pas seulement les désirs aux marchés et réciproquement. En faisant du principe de connexion un critère de vérité (n'est pertinent que ce qui est relié), l'exploitation des traces met en question l'existence même d'un espace commun du savoir et d'une mémoire partagée. Loin de n'affecter que des réputations et des relations individuelles, la traçabilité touche à la possibilité d'une sérendipité collective et à l'émergence de questions nouvelles, c'est-à-dire improbables.

À certains égards, le projet d'un Web sémantique peut représenter une menace analogue. En radicalisant la logique qui vise à propulser automatiquement la réponses avant même que ne soit formulée une requête, le risque d'une contraction de la commune mesure des possibles est là aussi sous-jacent. C'est du moins ce qu'on peut redouter d'une version trop formelle d'un Web computationnel, où la sémantique cherche à « reproduire des situations transactionnelles standardisées ». On a donc tout intérêt à promouvoir avec Manuel Zacklad la mise au point d'un Web Socio Sémantique et, plus largement, de toute « entreprise de structuration des contenus [intégrant] hétérogénéité disciplinaire, linguistique, culturelle et sociale des communautés qui contribuent à faire évoluer le web par leurs usages »¹⁸⁷. À l'heure

¹⁸⁶ Sur la notion de *milieu associé*, cf. les travaux de B. Stiegler, ou l'article « Milieu » sur le site d'Ars Industrialis : <http://www.arsindustrialis.org/milieu>.

¹⁸⁷ M. ZACKLAD, « Réponse à l'article de Fabien Gandon "Le web sémantique n'est pas anti-social" », 2006 [En ligne] <http://www.zacklad.org/>

actuelle, c'est toute la différence entre le modèle de Wikipédia et celui de Facebook : la première élargit l'espace commun du savoir en réduisant les distances de chacun à l'ensemble des connaissances disponibles ; le second densifie la bulle de chaque membre en l'éloignant du « bruit impensable, où s'enveloppe l'autre culture ou les mondes des autres »¹⁸⁸.

3.2. Réappropriations mémorielles

Mémoires embarquées

Pour que le champ des savoirs accessibles demeure un espace public ouvert, pluriel et *incertain*, je défends pour ma part l'hypothèse d'une réappropriation mémorielle des traces numériques. À l'anti-mémoire probabiliste qui ramène l'individu à ses empreintes, nous devons en effet opposer une mémoire heuristique, qui lui donne les moyens d'en réinventer l'usage. Dans les innombrables accommodements des pratiques aux dispositifs, de nombreuses formes de mémorialisation sont déjà à l'œuvre, qui demandent à être étudiées. D'autres sont à encourager par la mise en place de politiques mémorielles volontaristes, auxquelles la recherche se doit d'apporter diagnostics, états de l'art et perspectives. Des ajustements les plus « repliés », où l'invention semble spontanée, aux plus « dépliés »¹⁸⁹, qui font l'objet d'une controverse ou d'une délibération, la traçabilité ne doit pas être combattue mais investie par l'ensemble des acteurs au lieu d'être abandonnée au monopole d'une gestion algorithmique des identités.

Le premier niveau de cette appropriation relève d'une compétence numérique des individus. On le sait, outiller efficacement les citoyens passe moins par l'équipement que par la formation à un *savoir-lire-et-écrire*. Après avoir porté sur l'utilisation, puis sur le choix des outils, cette compétence doit aujourd'hui être clairement traduite en un *savoir-pro-grammer* sa traçabilité. Plus que dans la production de contenus, dont on a vu qu'elle ne concernait qu'un très faible pourcentage d'utilisateurs, c'est dans les interventions sur les procédures de documentarisation que peut se jouer cette réappropriation. En vertu de la dépendance entre espace

¹⁸⁸ D. BOUGNOUX, art. cit.

¹⁸⁹ D. BOULLIER, « Les usages comme ajustements : services propriétaires, moteurs de recherche et agents intelligents sur Internet », Colloque *Penser les usages*, 1997 [En ligne] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000858/fr/

politique du savoir et calcul des pertinences, tout ce qui consiste à intervenir sur la structuration des documents, sur leur indexation ou sur l'organisation documentaire elle-même affecte en retour la mémoire partagée. Au niveau le plus élémentaire, les « métadonnées ordinaires » peuvent être considérées comme une esquisse de *mémoire embarquée*¹⁹⁰, dans les lieux même où s'exercent les stratégies de profilage. À chaque fois qu'un utilisateur détourne la consommation d'un bien pour produire ou délivrer à son sujet de l'information, il dépose en effet des traces qui documentent, en plus de son profil, un savoir embryonnaire appropriable. Dans les plateformes d'échange, les forums d'entraide ou les bases de données redistribuées dans des applications destinées au grand public, ce savoir peut alors « remonter » et se propager, très au-delà des cercles affinitaires.

Dans la même perspective, si leur fiabilité ou leur efficacité peut être contestée au vu des critères de classement scientifiques ou professionnels, les folksonomies ont en revanche une portée sociocognitive non négligeable. Elles constituent de fait un premier degré de traçabilité à la fois assumée et désintéressée. Leur application à un domaine peu étudié, celui des sites de rencontre et de la pornographie en ligne, révèle une dimension intéressante. Fred Pailler a en effet observé que l'indexation sociale opère ici un déplacement « d'une organisation anthropométrique qui insiste sur l'assignation des personnes à ce qu'elles sont (physiquement, psychologiquement, socialement) à un inventaire de pratiques, de morceaux, de matières, d'intensités, d'expériences. Comme autant de catégories vernaculaires ne participant plus forcément d'une définition du sujet par lui-même ni par les autres »¹⁹¹. Bien que rejetés à la limite des pratiques autorisées, ces usages sont peut-être symptomatiques d'une aspiration bien plus répandue qu'on ne le croit : le rejet des logiques identitaires au profit d'une forme d'invention documentaire.

À un stade supérieur d'élaboration, les signets sociaux permettent eux aussi de réaffecter une visée mémorielle aux traces d'usage. Olivier Le Deuff a montré comment les plateformes comme delicious ou diigo produisent des *hypomnemata*, initialement individuels, mais susceptibles de développer des formes de transmission par la mise en commun des ressources. « Moyens d'écriture non seulement du soi

¹⁹⁰ L. MERZEAU, « *Embedded memories* », in *Traces, mémoires, et Communication*, Actes du 18^{ème} Colloque franco-roumain en SIC, Bucarest, 2011 [en ligne] http://www.cbfr.eu/?page_id=487

¹⁹¹ Propos rapportés par P. GROSDÉMOUGE dans « *Fucksonomy* : l'identité sexuelle *next-door* », Culture/Ordinaire Blog, 31/03/2010 [En ligne] <http://blog.cultureordinaire.net/>

mais du “nous” »¹⁹², ils ne peuvent être entièrement instrumentalisés par les logiques de traçage identitaire. La prolifération des collections créatives déborde aujourd’hui largement ces quelques plateformes, et témoigne d’un désir croissant d’engendrer de nouveaux espaces publics en jouant sur l’organisation des traces. Même à un degré minimal de structuration comme dans les pêle-mêles numériques d’images, « la redocumentarisation des documents multimédia (extraction de morceaux pour les inscrire dans de nouvelles séries), [...] permet de s’inscrire dans une diversité de communautés d’imaginaire (comme le font, avec d’autres méthodes et finalités, les communautés scientifiques) »¹⁹³. Des projets de recherche doivent être lancés sur ces collections de traces, afin d’évaluer dans quelle mesure elles contribuent à recomposer, dans l’espace public du réseau, des nouveaux lieux de mémoire numériques.












La réappropriation des traces devrait cependant pouvoir s’exercer non seulement dans la récupération d’objets trouvés sur les réseaux, mais aussi en amont de toute communication d’éléments identitaires. C’est pour explorer cette piste que j’ai proposé, à la suite d’une suggestion d’O. Ertzscheid, l’élaboration d’un nouvel outil de contrôle, calqué sur le modèle des licences Creative commons. Le principe consiste à dresser une typologie des modes de traçabilité en fonction des usages (et non des sites ou des acteurs), et d’imaginer une signalétique permettant aux utilisateurs d’indiquer eux-mêmes quels type de réemploi ils autorisent pour les traces qu’ils déposent. Cette signalétique est directement inspirée de celle proposée par Dominique Cardon, pour signaler la cohérence entre traces et « design de la visibilité »¹⁹⁴. Ne renvoyant pas à un système de labels ou à une charte, ces licences *Identity commons* ne nécessitent pas d’autre engagement formel de la part des prestataires qu’un aménagement de l’interface, analogue à celui qu’on trouve déjà sur la plateforme Flickr pour la gestion des droits de reproduction des images. En cas de préjudice subi par une exploitation abusive des données, l’outil pourrait constituer un outil juridiquement opposable. Mais l’objectif premier d’un tel dispositif est d’encourager les individus développer leur présence numérique tout en anticipant leur traçabilité.

¹⁹² O. LE DEUFF, « Quelles mnémotechnique pour l’Internet ? », in N Pignier & M. Lavigne (dir.), *Mémoires & Internet, MEI*, N° 32, 2010, pp. 41-51.

¹⁹³ M. ZACKLAD, « Réseaux et communautés d’imaginaire documédiatisées », in R. Share, W.L. Lund & A. Varheim, *A Document (Re)turn*, Peter Lang, Frankfurt am Main, 2007, p. 292.

¹⁹⁴ D. CARDON, « Le design de la visibilité », art. cit.

LICENCES IDENTITY COMMONS

	Identité certifiée	Identité déclarée	Pseudo(s) certifié(s)	Pseudo déclaré	Profil d'usage	Avatar	Friche numérique
							
	IC-Ic	IC-Id	IC-PsC	IC-Ps	IC-Pr	IC-Av	IC-Fr
authentification anti usurpation : preuve d'identité (certificat, signature électronique, password, biométrie...)	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ
identification (données identitaires : nom, adresse, email...)	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ	PROSCRIT (hétéronymat)	PROSCRIT	TOLÉRÉ	PROSCRIT	TOLÉRÉ
géolocalisation	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ	TOLÉRÉ	TOLÉRÉ	TOLÉRÉ	PROSCRIT	PROSCRIT
statut ou préférences (traces profilaires)	TOLÉRÉ	TOLÉRÉ	TOLÉRÉ	TOLÉRÉ	TOLÉRÉ	TOLÉRÉ	PROSCRIT
historique (achats, parcours...)	RECOMMANDÉ	TOLÉRÉ	TOLÉRÉ	TOLÉRÉ	TOLÉRÉ	TOLÉRÉ	PROSCRIT
<i>exemples d'usage</i>	déclaration d'impôts en ligne	achat d'un produit à livrer ; plateforme pédagogique	forum privé	réseau social	réseau social	jeu en ligne ou Second Life	
Signalétique de D. Cardon : typologie du design de la visibilité			 paravent	 post-it	 clair-obscur	 lanterne magique	

Patrimonialisation des traces

Menées au niveau des pratiques individuelles, ces diverses réappropriations concernent pourtant l'espace public de la mémoire. Même quand elles intègrent d'éventuelles garanties contre l'usurpation ou l'expropriation des données, elles reposent moins sur une logique de protection que de partage. C'est cette logique qui doit être relayée au niveau des organisations et des pouvoirs publics, afin que se mettent en place toujours plus de régulations qui autorisent au lieu d'interdire. Les projets de redocumentarisation « accompagnée » vont en ce sens. L'ouverture d'archives publiques à l'indexation sociale, notamment, crée une convergence entre la traçabilité conversationnelle ou navigationnelle et la documentation de corpus destinés à être transmis sur le temps long. Les exemples de cette mémoire collaborative se multiplient, à l'initiative de chercheurs, comme le projet *PhotosNormandie* de Patrick Peccatte¹⁹⁵ sur Flickr, ou d'institutions muséales, comme le *Steve Project*¹⁹⁶, qui compte comme partenaires le Los Angeles County Museum of Art et le San Francisco Museum of Modern Art. Encadrée par des experts techniques et scientifiques, ces folksonomies ne permettent pas seulement d'améliorer la description d'œuvres ou de documents d'archive trop étroitement renseignés (par manque de données ou par excès de spécialisation). Elles contribuent aussi à raccorder l'activité de *tagging* des utilisateurs à une mémoire longue et collective. La visée patrimoniale est en effet ici essentielle : elle légitime la présence numérique et lui confère une pérennité que les réseaux sociaux n'envisagent pas. L'individu peut ainsi s'affirmer non comme le produit d'un algorithme, mais comme un membre incorporé dans une communauté de savoirs. Symétriquement, le lieu de mémoire institutionnel est réinvesti par de l'usage, il est lui-même *activé* comme le sont les « liaisons numériques »¹⁹⁷.

Les redocumentarisations peuvent aussi prendre une forme plus explicite de contre-pouvoir ou de réparation des préjudices causés par le rapport de force économique ou politique. C'est le cas lorsque les utilisateurs inversent en quelque sorte le processus de traçabilité pour documenter les organisations et détourner collectivement la captation de mémoire qu'elles mettent en œuvre. S'échangeant des informations, non seulement sur leur propre expérience, mais aussi sur l'historique

¹⁹⁵ <http://www.flickr.com/photos/photosnormandie/>

¹⁹⁶ <http://www.steve.museum/>

¹⁹⁷ A. CASILLI, *Les Liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Seuil, 2010, 331 p.

de l'entreprise, son modèle économique, son comportement écologique, son management, ses chaînes d'approvisionnement..., ils montrent que l'espace public est un espace de mémoire et que cette mémoire est à tout le monde.

Plus consensuelles, les alliances mémorielles entre les acteurs du Web social et les établissements culturels sont également de nature à repolitiser les traces numériques, par une hybridation des mémoires institutionnelles et contributives. Les partenariats passés entre Wikimedia et plusieurs bibliothèques ou musées, visant notamment à accueillir un Wikipédien en résidence, relèvent de cette logique. Témoignant d'une volonté croisée de réduire l'écart entre les modes de transmission des médiateurs traditionnels et des systèmes collaboratifs, ces initiatives œuvrent au rapprochement des outils, des méthodes, des ressources et des politiques mémorielles.

À travers ces diverses expériences, les *user generated archives* cessent d'être confinées dans les cercles affinitaires et se mélangent de plus en plus aux mémoires construites comme bien commun. Dans l'échelle des reconversions citoyennes de la traçabilité, l'étape suivante est donc logiquement celle d'une patrimonialisation explicite, sous la forme d'un archivage institutionnel des traces numériques. C'est l'enjeu des projets de dépôt légal du Web initiés depuis quelques années dans différents pays et mis en place en France dans le cadre de la loi du 1er août 2006 relative aux droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information. Pour l'exercice de cette mission, le législateur a désigné deux institutions depositaires : la BnF, qui assure annuellement des collectes larges des sites français, et l'Ina qui se concentre sur son périmètre historique, celui du secteur audiovisuel. Cette mission s'inscrit pour l'Institut dans le prolongement du dépôt légal des programmes de la radio-télévision mis en place par le décret de 1995, dont la loi DADvSI constitue une extension du champ d'application.

Convaincue qu'il représente un enjeu culturel et politique majeur pour la société de l'information, j'ai milité dès cette époque pour cette entreprise d'archivage public des flux, et pour sa valorisation auprès des chercheurs : participation aux ateliers méthodologiques de l'Inathèque, contributions aux *Rencontres Ina-Sorbonne*, interventions aux *Lundis de l'Ina*, présentation des collections et initiation à la recherche audiovisuelle pour les étudiants de Paris Ouest, animation du *Collège iconique* créé par Marie-José Mondzain, Francis Denel et Régis Debray. À travers ces diverses collaborations, j'ai pu observer concrètement les interactions entre l'organisation des collections, la conception d'outils documentaires innovants et

l'ouverture de nouvelles problématiques pour la science. La solidarité des dispositifs, tant politiques que techniques, avec le découpage et l'orientation des champs de recherche est en effet patente. Analyse des logiques de programmation, évaluation des volumes, redéfinition des genres, identification des acteurs et, pour ce qui intéresse plus directement mes travaux, repérage des rythmes, recyclages et emboîtement de strates temporelles : autant de questions qui ne sauraient être formulées qu'à partir d'une certaine *disposition* de l'objet à étudier. Appliqué à l'archivage du Web, le dépôt légal met encore plus en exergue l'imbrication des logiques documentaires et heuristiques. C'est cet apport réciproque que nous explorons dans les ateliers méthodologiques de l'Inathèque animés par Claude Mussou, dont j'ai pris le pilotage scientifique en 2010.

Parmi les nombreuses questions abordées lors de ces rencontres entre documentalistes, chercheurs et professionnels, celle de la temporalité de l'archive apporte un éclairage particulièrement intéressant à la problématique de la mémoire numérique. En permettant un accès différé au flux, l'archivage du Web n'a pas seulement pour effet d'en constituer un double. Il décale cette copie dans le temps, rompant avec la synchronisation de l'information en ligne. Cette double possibilité de remonter le temps du flux et d'en stratifier les états en les datant crée les conditions d'une nouvelle réflexivité qui, à terme, conditionne elle-même une acculturation citoyenne à l'environnement numérique. La création d'un *Web temporel*, où l'on ne navigue plus seulement d'une url à une autre, mais d'une époque à une autre, produit une vue radicalement nouvelle des dépôts de traces et de leurs recyclages. La question fondamentale de la contextualisation apparaît alors clairement comme une clé des mouvements d'expropriation ou de réappropriation. S'agissant des empreintes individuelles, on a vu que leur inscription dans une démarche communautaire, une collection ou un projet apportait une garantie contre la déliaison algorithmique des traces. De la même manière, la restitution du contexte des contenus archivés est l'une des conditions de la constitution d'une mémoire du Web, en particulier pour les données personnelles et les redocumentarisations de soi. C'est ce qui fait toute la complexité d'un archivage ayant pour objet des contenus hétérogènes, dynamiques et fragmentaires. Les variations dans la profondeur des liens mémorisés¹⁹⁸ ou dans la mise à jour d'éléments de page captés séparément

¹⁹⁸ Difficulté fréquemment rencontrée dans la *Wayback machine* de la fondation Internet Archive, où les liens externes des sites archivés peuvent rarement être remontés très loin.

peuvent en effet poser des problèmes d'intelligibilité de l'archive. En même temps, ces difficultés mettent en évidence une structuration temporelle des contenus qui rompt avec l'impression d'une « succession de maintenant » que procurait la seule navigation en *temps réel*. La mise au point d'outils documentaires d'indexation, d'analyse des sites et de cartographie aidera à révéler cette structuration. Elle ne saurait cependant se passer d'une étude des usages qui contribuent de leur côté à configurer les couches mémorielles de l'information. Pour cette raison, nous avons mené dans le cadre des ateliers une première enquête auprès d'utilisateurs potentiels, afin d'identifier les besoins et les comportements en matière d'archivage du Web. Outre l'attente unanime d'un domaine public de l'Internet, les réponses confirment l'existence de nombreux « bricolages mémoriels » par lesquels les utilisateurs conservent eux-mêmes des fragments de flux, ainsi qu'une diversité des modes d'exploitation de ces proto-archives. Dans l'année qui vient, nous comptons poursuivre cette enquête, en croisant ses résultats avec ce que nous apprendrons des premiers usages du dépôt légal, dont la consultation est encore en phase expérimentale. Notre objectif est en effet d'initier suffisamment de projets de recherche utilisant ou portant sur le Web archivé, pour que puisse être validée ou amendée la politique mémorielle mise en place.

À la fois terrain inédit pour l'observation de la présence numérique et nouvelle problématique pour les *digital humanities*, la patrimonialisation des traces ouvre en tout état de cause un champ de recherche quasiment infini. Outre les nombreuses questions que ne manque pas de soulever l'ajustement de la carte au territoire, la mémoire du Web convertit la traçabilité en un enjeu de bien commun. Cet espace public de l'archive pourra-t-il survivre aux jeux d'intérêts antagonistes de l'environnement socio-économique avec lequel il doit composer ? Seule l'implication des citoyens numériques – individus, organisations, représentants politiques – acteurs et destinataires de cette mémoire, en décidera.

Conclusion

Des images aux traces, c'est toute une écologie de l'information que le passage au tout-numérique transforme et interroge. Bien plus qu'une civilisation du multimédia, à laquelle on la réduit souvent, l'hypersphère est un nouveau régime de mémoire qui affecte toutes les activités, lieux et acteurs investis à des degrés divers dans l'agencement du collectif. L'entrée des indices dans l'ordre du traitement est la première étape de cette reconfiguration. Elle rapproche les deux pans de la culture que la graphosphère avait durablement écartés : celui de l'empreinte (enregistrement, contextualité, courts-circuits, données personnelles, affects...) et celui du code (calcul, normes, déliaison, indexation, monétisation...). Bousculant les grilles d'analyse du processus de signification importées de la sémiotique vers l'ensemble des sciences humaines, l'hybridation du digital et de l'analogique a brouillé bien des repères. En particulier, la coupure entre l'image et l'écrit, que les humanités classiques avaient érigée en gardienne d'une démarcation séparant l'érudition de la culture populaire, n'a plus d'autre signification que celle d'une survivance des prérogatives attachées à une ancienne élite. Objets de luttes d'influence entre des univers culturels artificiellement cloisonnés, ces prérogatives sont de plus en plus menacées, dans les médias bien sûr, mais aussi à l'école, au musée, dans la bibliothèque ou dans l'action politique. Délégitimées par un environnement communicationnel et technologique qui modifie les hiérarchies, quand il ne prétend pas les suspendre, elles sont comme emportées par une abondance informationnelle qui semble interdire tout contrôle ou centralisation.

C'est le deuxième déplacement, à la fois plus sous-terrain, plus large et plus complexe, opéré par l'émergence de l'hypersphère : le basculement des systèmes d'intercession hiérarchisés vers les multiples ramifications de la médiation identitaire. Les propos sur le Web 2.0, dont le caractère fréquemment promotionnel ou militant n'est pas accessoire mais constitutif de son expansion, insistent avec constance sur la désintermédiation que produirait un réseau (dé)centré sur l'utilisateur. Peu de travaux ont cherché à déconstruire ces effets d'annonce, autrement qu'en s'autorisant d'un discours technophobe, reconduisant le credo d'une détermination sociale originaire. Sur cette question de la médiation, les études de communication et les sciences de l'information ont développé chacune une forme d'aveuglement. Embarrassées par la notion polymorphe de *médias*, les premières n'ont pas toujours admis que les rapports de force, les stratégies, les interprétations s'étaient déplacées *en-dessous du niveau du sens*, dans les sous-couches logicielles ou algorithmiques. Les secondes, tout entières occupées à décrire ou expérimenter les machines informationnelles, n'ont pas toujours pris soin d'observer les effets politiques de la technique. C'est ici que la grille médiologique – aux côtés de toutes les autres approches travaillant à jeter des passerelles entre *matière organisée* et *organisation matérialisée*¹⁹⁹ – apporte une méthodologie utile. Moins intéressée par la teneur des messages que par leur logistique, mais préoccupée avant tout de l'institution de liens pérennes au sein des communautés politiques, la médiologie offrait les double-foyers nécessaires à l'appréhension d'une culture de plus en plus machinique. À la condition toutefois de se dégager des accents de déploration qui ne sont pas, chez Régis Debray, qu'un effet de style. Le diagnostic d'une société conquise par la communication, où la transmission serait, sinon exclue, du moins négligée, a motivé bien des enquêtes de nature à éclairer la sortie de la graphosphère. Il est désormais nécessaire de se pencher au contraire sur ce que les dispositifs communicationnels transmettent à plus ou moins long terme et sur la manière dont ils le font.

En articulant les processus d'individualisation aux machinations d'une industrie de l'attention, le principe d'une médiation identitaire permet de s'affranchir de toute pensée binaire, opposant *tout-à-l'ego* et corps constitués, transport de l'information dans l'espace et dans le temps, connexion et organisation. Ce faisant, il permet aussi de se démarquer de la conception néolibérale de l'identité, qui en fait la promotion comme d'un bien capitalistique à faire fructifier, au sein d'une concurrence de tous

¹⁹⁹ Notions empruntées à B. Stiegler, fréquemment utilisées en médiologie.

avec tous. Car, contrairement à ce dont cherchent à nous convaincre les opérateurs chargés d'en assurer la circulation, le stockage et le traitement, la médiatisation de nos données identitaires est devenue l'affaire de tous et non de chacun. À ce titre, les disputes récurrentes sur le maintien ou la dissolution des frontières entre vie publique et vie privée – dans les médias, les controverses scientifiques ou les débats législatifs – font plus souvent écran qu'elles ne mettent en lumière les véritables enjeux de l'ère des réseaux sociaux. Plutôt que déplorer la chute des barrières censées nous protéger les uns des autres, ou saluer naïvement les effets d'une transparence libératrice, c'est l'imbrication des plans qu'il faut décrypter. À l'heure de l'information sur mesure, toutes les données sont personnelles, mais à l'heure de l'information ambiante, toutes les données sont également publiables et appropriables.

Plus qu'à une discussion sur les modes de diffusion (ouvert/fermé), c'est à une critique des modalités sous-jacentes de *mise en ordre* des informations par les nouvelles logiques de communication que la recherche doit travailler. Identifiant dans cet esprit « cinq logiques de classement de l'information, l'*éditorialisation*, l'*autorité*, l'*audience*, l'*affinité* et la *vitesse* », Dominique Cardon souligne avec raison que le réseau « est désormais un objet beaucoup plus complexe et multiforme que le web documentaire des pionniers »²⁰⁰. L'explosion presque incommensurable de la masse de données qui se déversent dans les circuits de traitement impose un saut épistémologique à la mesure de cette mutation. « Si l'on numérisait toutes les communications et les écrits depuis l'aube de l'humanité jusqu'en 2003, il faudrait 5 milliards de gigabits pour les mettre en mémoire. Aujourd'hui, nous générons ce volume d'informations numériques en deux jours »²⁰¹. Ce n'est pas un hasard si c'est Eric Schmidt, l'ancien PDG de Google, qui fait ce constat. La question de l'accès – où se concentrent tous les monopoles – est désormais indissociable de celle du filtrage et de la mise en mémoire. Or, depuis toujours, le pouvoir appartient à ceux qui détiennent la clé des stocks...

Après s'être focalisé sur l'instabilité, la vitesse, l'ubiquité, l'abondance et l'immédiateté censés régner sur l'environnement numérique, il est urgent de prendre la mesure de ses enjeux mémoriels. En concentrant leurs stratégies sur les

²⁰⁰ D. CARDON, « La mise en ordre du Web », in Fr.-B. Huyghe, L. Merzeau & P. Soriano (dir.), Réseaux : après l'utopie, *Médium* N° 29, 2011 (à paraître).

²⁰¹ M. G. SIEGLER, « Eric Schmidt : Every 2 Days We Create as Much Information as We Did up to 2003 », TechCrunch, 4/8/2010 [En ligne] <http://techcrunch.com/2010/08/04/schmidt-data/>

mécanismes du traçage, les principaux acteurs économiques l'ont compris bien avant les responsables politiques et les chercheurs en communication, encore souvent occupés à opposer mémoire et flux. C'est tout l'objet de mes travaux que d'éclairer ce point aveugle, pour pointer l'efficacité archivale au cœur des processus d'information – y compris ceux qui passent pour superficiels ou éphémères. Toute médiasphère est centrée sur un système dominant d'organisation des traces. Si l'hypersphère constitue un rééquilibrage global des valeurs, des vecteurs et des forces, c'est parce qu'elle refonde la symbolique et la technologie de la traçabilité.

On l'a vu, la médiation identitaire désigne avant tout un mode inédit de gestion des traces. Anti-mémoire ou mémoire par défaut, les logiques de calcul et de captation passent encore fréquemment pour un archivage total et prodigieux (prodigieusement total). Régulièrement alertés sur la fragilité des supports physiques du règne digital (« *le numérique, ça ne dure pas* »), nous commençons seulement à prendre conscience des dangers non moins importants que cette hypermémoire fait peser sur la culture et la citoyenneté. Réduisant la médiation à une fonction simplement instrumentale, et confondant la production mémorielle avec l'emmagasinement des traces, nous avons oublié de penser la mémoire et l'oubli à l'âge du *bit*. L'*ordinateur* (plus que le *computer*) aurait pourtant dû nous mettre sur la voie : les machines à communiquer sont d'abord des machines à sauvegarder et à classer.

Mesurer l'ampleur de ce refoulement, c'est chercher aussitôt les solutions pour reprendre la main sur cette mémoire à la fois monstrueuse et confisquée – sorte d'hypermnésie à la *Funes*²⁰², mais où le souvenir intégral, entièrement délégué aux machines à fouiller les masses de données, aurait lui-même été aliéné. Qu'on ne s'y trompe pas toutefois : il ne s'agit pas de ranimer la guerre entre le technique et l'humain. La constitution réciproque de l'un par l'autre n'a jamais été aussi vraie, et c'est dans le détour prothétique que l'*homo numericus* se réappropriera ses facultés mnésiques. Par le jeu des redocumentarisations, ordinaires ou institutionnalisées, la mémoire est à la fois un moyen et une fin : elle réagence les fragments identitaires, recontextualise les traces, recrée des projets fédérateurs. Toujours réparatrice, elle a moins pour fonction de conserver que de faire sens, par construction de liens aléatoires. À la recherche des similarités statistiques, qui marquent l'emprise d'une raison computationnelle, le désir mémoriel oppose la production de *différences*, « comme résultant d'une forme de *saillance* perceptive, émergence d'une figure sur

²⁰² J. L. BORGES, « Funes ou la mémoire », in *Fictions*, Gallimard, 1957.

un fond »²⁰³. Ainsi, se réappropriier nos traces, ce n'est pas tant en protéger l'accès ou en gérer vénalement la propagation. C'est en documenter le flux incontrôlable par des sélections, des collections, des indexations qui partagent une vision. Dans l'ordre des livres, la production de signification consistait à extraire le symbolique de la contingence des situations, pour accéder au niveau d'une généralité transmissible. Dans l'ordre des traces, c'est au contraire en recontextualisant les signaux que la computation retrouve une légitimation sociale.

La présence numérique n'est pas autre chose que cette mémoire réincorporée dans un temps collectif. Parce qu'elle est *mémoire de travail*, elle relève d'une compétence et appelle à ce titre une formation. Encore trop souvent réduite à consommer des interactions préconstruites, la génération Internet doit être incitée à reformuler les objectifs de sa propre culture. L'élaboration d'un *humanisme digital*²⁰⁴ est ce prix. Mais c'est la société tout entière qui doit se ressaisir de sa mémoire numérique. En 1978, le Parlement français votait deux lois fondamentales : la loi « Informatique et libertés » et la loi sur la « liberté d'accès aux documents administratifs ». Plus de trente ans plus tard, la protection des données personnelles et l'accès aux données publiques sont plus que jamais à défendre contre les formes discrétionnaires de traçabilité. Mais c'est désormais pour un droit de réutilisation des données qu'il faut aussi militer. Véritable « urgence démocratique »²⁰⁵, le partage actif de l'information, qui ne circule encore bien souvent qu'à sens unique, est un enjeu culturel et politique majeur. Pouvoir anticiper et tracer sa traçabilité, pouvoir utiliser – à des fins commerciales, médiatiques, scientifiques ou citoyennes – les données engrangées par les systèmes de veille et de surveillance : tel est le prochain chantier de la défense des libertés numériques. À ceux qui redoutent, avec raison, la substitution d'une tyrannie de la transparence à celle de l'opacité, l'axe mémoriel apporte une possible assurance. Mon hypothèse est en effet qu'il faut miser sur le pouvoir filtrant et structurant de la mémoire pour réguler les effets délétères de l'ouverture des données et de leur migration vers le *cloud*. Cette hypothèse demande bien sûr à être vérifiée : divers projets de recherche seront à mener, tant pour

²⁰³ S. LELEU-MERVIEL, « Le sens aux interstices, émergence de reliances complexes », in Colloque international francophone *Complexité 2010*, Lille, 2010 [En ligne] <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00526508/fr>

²⁰⁴ M. DOUEIHI, *Pour un humanisme numérique*, Seuil, 2011 (à paraître).

²⁰⁵ G. BEAUVALLLET, cité par H. Guillaud in « Critiques du Web² (4/4) : Que faire face à la puissance des données ? », *InternetActu*, 26/10/2009 [En ligne] <http://www.internetactu.net>

explorer les arts de faire mémoriels inventés chaque jour par les utilisateurs des dispositifs numériques, que pour accompagner la mise en place des cadres institutionnels où cette mémoire pourra s'exercer collectivement et durablement.

Références

- AGAMBEN G., *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, trad., Payot & Rivages, Paris, 2007, 50 p.
- ARNAUD M., *Liberté, égalité, fraternité dans la société de l'information*, L'Harmattan, 2007, 176 p.
- AURAY N., HURAUULT-PLANTET M., JACQUEMIN B. & POUDAT C., « La négociation des points de vue. Une CARTOGRAPHIE sociale des conflits et des querelles dans le Wikipédia francophone », *Réseaux*, 154(2), 2009.
- BACHIMONT Br., « Du texte à l'hypotexte : les parcours de la mémoire documentaire », in Ch. Lenay & V. Havelange (dir.), *Mémoire de la technique et techniques de la mémoire*, *Technologie, Idéologies, Pratiques (TIP)*, 1999.
- BAQUE D., *La Photographie plasticienne. Un art paradoxal*, chap. 8, Éditions du Regard, 1998.
- BARBOZA P., *Du photographique au numérique. La parenthèse indicielle dans l'histoire des images*, L'Harmattan, 1996, 271 p.
- BARTHES R., « Rhétorique de l'image », *Communications*, N° 4, 1964.
- BARTHES R., *La Chambre claire*, Cahiers du cinéma / Gallimard / Seuil, 1980.
- BEAUVALLET G., cité par H. Guillaud in « Critiques du Web² (4/4) : Que faire face à la puissance des données ? », *InternetActu*, 26/10/2009 [En ligne] <http://www.internetactu.net>
- BELLEIL A., « Archivage électronique et protection des données personnelles », *Cecurity.com*, 15/12/2004 [En ligne] http://www.cecurity.com/site/html/article_archivage_et_donnees_pers.php
- BEUSCART J.-S. & PEERBAYE A., « Histoires de dispositifs » in *Dispositifs, Terrains & Travaux* N° 11, 2006. [En ligne] www.melissa.ens-cachan.fr/IMG/pdf/intrott11dispositifs.pdf
- BORGES J. L., « Funes ou la mémoire », in *Fictions*, Gallimard, 1957.
- BOUGNOUX D., *La Communication par la bande*, La Découverte, 1991.
- BOUGNOUX D., GAILLARD Fr. (dir.), *Communiquer / Transmettre*, *Cahiers de médiologie* N° 11, 2001.

- BOUGNOUX D., *La Crise de la représentation*, La Découverte, 2006, 183 p.
- BOUGNOUX D., « L'humanité en partage », in *Frontières, Médium*, N° 24-25, 2010.
- BOULLIER D., « Les machines changent, les médiations restent », conférence inaugurale au colloque *La communication médiatisée par ordinateur : un carrefour de problématiques*, Université du Québec à Montréal, 2001 [En ligne] <http://grm.uqam.ca/?q=cmo2001boullier>
- BOULLIER D., « Les usages comme ajustements : services propriétaires, moteurs de recherche et agents intelligents sur Internet », Colloque *Penser les usages*, 1997 [En ligne] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000858/fr/
- BOURDIEU P., *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Éditions de Minuit, 1967.
- boyd d., « Why Youth ♥ Social Network Sites : The Role of Networked Publics in Teenage Social Life », in D. Buckingham (ed.), *Youth, Identity and Digital Media*, The MIT Press, 2007, pp. 119-142.
- CARDON D., « Le design de la visibilité : un essai de typologie du web 2.0 », *Réseaux*, 2008/6, N° 152, pp. 93-137.
- CARDON D., « Tous éditeurs ? Les promesses incertaines de la "curation" », *C/blog*, 26/04/2011 [En ligne] <http://cblog.culture.fr/>
- CARDON D., « La mise en ordre du Web », in Huyghe Fr.-B., Merzeau L. & Soriano P. (dir.), *Réseaux : après l'utopie, Médium* N° 29, 2011 (à paraître).
- CASILLI A., *Les Liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Seuil, 2010, 331 p.
- CASSIN B., « Politiques de la mémoire », *Multitudes* 3/2001, N° 6, [En ligne] <http://multitudes.samizdat.net/Politiques-de-la-memoire>.
- CAUNE J., *Pour une éthique de la médiation : le sens des pratiques culturelles*, PUG, 1999.
- CAVAZZA Fr., « Le *Quantified Self* au service de la productivité individuelle et collective », *FredCavazza.net*, 15/06/2011 [En ligne] <http://www.fredcavazza.net/>
- CERTEAU M. de, *L'Invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Union Générale d'Éditions, collection 10/18, 1980.
- CHABIN M.-A., « Le numérique trace, la mémoire passe », *Je me souviens... de l'Internet. Traces et mémoires du numérique*, Journée FULBi 2010.
- COSTA M., « Photographie et phénoménologie de la présence », *La Recherche Photographique*, N° 7, 1989.
- COUTANT A. & STENGER Th., « Processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux socionumériques », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2010, [En ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2010/Coutant-Stenger/index.html

- DAVALLON J., *L'Exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*, L'Harmattan, 1999.
- DAYAN D. & KATZ E., *La Télévision cérémonielle. Anthropologie et histoire en direct*, PUF, 1996, 288 p.
- DEBRAY R., *Critique de la raison politique, ou l'inconscient religieux*, Gallimard, 1981.
- DEBRAY R., *Cours de médiologie générale*, Gallimard, 1991.
- DEBRAY R., *Vie et mort de l'image. Une histoire du regard en Occident*, Paris : Gallimard, 1992.
- DEBRAY R. (dir.), *L'Abus monumental*, Actes des Entretiens du patrimoine, Fayard, 1999, 439 p.
- DEBRAY R., « Malaise dans la transmission », in Bounoux D. & Gaillard Fr. (dir.), Communiquer/transmettre, *Les Cahiers de médiologie*, N° 11, Gallimard, 2001.
- DERRIDA J., *De la grammatologie*, Minuit, 1967, 445 p.
- DOUEIHI M., *La Grande conversion numérique*, Seuil, 2008, 271 p.
- DOUEIHI M., *Pour un humanisme numérique*, Seuil, 2011 (à paraître).
- DUFRENE B. & GELLEREAU M., « La médiation culturelle. Enjeux professionnels et politiques », *Hermès* 38, 2004.
- ECO U., *La Production des signes*, Librairie Générale Française, 1992.
- EDELMAN B. et ROSKIS E., « La rue privatisée », *Le Monde diplomatique*, juillet 1997.
- ERTZSCHEID O., « L'industrie de la recommandation... est-elle recommandable ? » [En ligne] <http://www.slideshare.net/olivier/industrie-de-la-recommandation/>
- ERTZSCHEID O., « L'homme, un document comme les autres », in Arnaud M. & Merzeau L., Traçabilité et réseaux, *Hermès* 53, 2009.
- ERTZSCHEID O., « Les enjeux de la recommandation » (entretien), *Nonfiction*, 10/11/2010 [en ligne] <http://www.nonfiction.fr/>.
- FABRE R., « La personne : une régulation par les normes ? », in Arnaud M., & Merzeau L., Traçabilité et réseaux, *Hermès* 53, op. cit., pp. 175-182.
- FAURE Ch., « Les enjeux de la grammatisation des relations », *Hypomnemata : supports de mémoire*, 11/02/2011 [En ligne] <http://www.christian-faure.net>
- FRANCOU R. & KAPLAN D., « L'autre confiance », *InternetActu*, 10/03/2011 [En ligne] <http://www.internetactu.net/>
- GINZBURG C., *Mythes, emblèmes et traces, morphologie et histoire*, recueil de textes parus entre 1961 et 1984, Giulio Einaudi, Turin, 1986, trad. Flammarion, 1989.
- GOODY J., *La Raison graphique*, Ed. de Minuit, 1979.

- GROSDÉMOUGE P., « *Fucksonomy* : l'identité sexuelle *next-door* », Culture / Ordinaire Blog, 31/03/2010 [En ligne] <http://blog.cultureordinaire.net/>
- GUNTHERT A., « L'empreinte digitale. Théorie et pratique de la photographie à l'ère numérique », *Actualités de la recherche en Histoire visuelle*, 3/10/2007 [En ligne] <http://www.arhv.lhivic.org/>
- GUNTHERT A., entretien avec Hubert Guillaud, InternetActu.net, 03/02/2010. [En ligne] <http://www.internetactu.net>
- HENNION A., « De l'étude des médias à l'analyse de la médiation : esquisse d'une problématique », *Médiaspouvoirs*, N° 20, 1990.
- HENNION A. & LATOUR Br., « L'Art, l'aura et la technique selon Benjamin », *Les Cahiers de médiologie*, N° 1, 1996.
- JEANNERET Y., article « Médiation » in *La "société de l'information" : glossaire critique*, La Documentation française, 2005.
- JEANNERET Y., *Y a-t-il vraiment des technologies de l'information ?*, Presses universitaires du Septentrion, 2007.
- JEUDY H.-P. (dir.), *Patrimoines en folie*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 1990, 297 p.
- JOUËT J., « Pratiques de communication et figures de la médiation », *Réseaux*, N° 60, 1993.
- KRAJEWSKI P., « Comment la technologie dans l'art a changé son objet ? » (projet doctoral), 2009.
- KRAUSS R., « Notes on the Index. Seventies Art in America », *October*, N° 3, 1977, p. 75., trad. de l'anglais par J.-P. Criqui, « Notes sur l'index », *L'Originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes*, Paris, Macula, 1993.
- LALOË Fr., « Attention, l'humanité perd la mémoire », *Le Monde*, 26/01/2008.
- LATOUR Br., « Ces réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections », in BARATIN M. & JACOB Ch., *Le Pouvoir des bibliothèques*, Albin Michel, 1996.
- LATOUR Br., « Un Parlement des Parlements. Comment vaincre la crise de la représentation », non édité, 2002.
- LE DEUFF O., « Quelles mnémotechnique pour l'Internet ? », in Pignier N. & Lavigne M. (dir.), *Mémoires & Internet, MEI*, N° 32, 2010, pp. 41-51.
- LE DEUFF O., « Contrôle des métadonnées et contrôle de soi », in *Métadonnées sur le web : les enjeux autour des techniques d'enrichissement des contenus, Études de communication*, N° 36, 2011, pp. 23-38.
- LE GOFF J., *Histoire et mémoire*, Folio histoire, Paris, Gallimard, 1988, 409 p.
- LE MOËNNE Ch., article « Norme » in *La "société de l'information" : glossaire critique*, La Documentation française, 2005.

- LELEU-MERVIEL S., *Forum DocNum*. Présentation des textes et commentaires d'une liste de discussion autour du document numérique, 2006 [En ligne] <http://hal.archives-ouvertes.fr/>
- LELEU-MERVIEL S., « Le sens aux interstices, émergence de reliances complexes », in Colloque international francophone *Complexité 2010*, Lille, 2010 [En ligne] <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00526508/fr>
- LEROUX Y., « L'homme n'est pas un document comme les autres », *Psy et Geek* ;-), 9/05/2010 [En ligne] <http://www.psyetgeek.com/>
- LEVY P., *Les technologies de l'intelligence*, La Découverte, 1990.
- LEVY P., *Cyberculture*, Odile Jacob/Conseil de l'Europe, 1997.
- LEVY P., *World Philosophie. Le marché, le cyberspace, la conscience*, Odile Jacob, 2000.
- MATTELART A., « Surveiller par la trace », *Mouvements*, N° 62, 2010, pp. 12-21.
- MAYER-SCHÖNBERGER V., *Delete : The Virtue of Forgetting in the Digital Age*, Princeton University Press, 2009, 256 p.
- McCandless D., « Visualisation de données », entretien par Stéphanie Vidal, *Owni* [En ligne] <http://owni.fr/2010/12/20>.
- MELOT M., « L'auteur, le modèle et le propriétaire », *Déméter*, 2003.
- MELOT M., *Une brève histoire de l'image*, L'Œil 9 éditions, 2007.
- MERZEAU L., « De la photographie, ou l'écriture utopique (à propos de Roland Barthes) », *Littérales*, 1987, N° 3, pp. 107-117.
- MERZEAU L., « Les lectures de l'invisible », *La Recherche photographique*, 1988, N° 4, pp. 65-71.
- MERZEAU L., *Du scripturaire à l'indiciel. Texte, photographie, document*. – Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Université Paris X, 1993, 240 p. [En ligne] <http://www.merzeau.net/>
- MERZEAU L., « La convulsion des choses : surréalisme et photographie », *La Recherche photographique*, 1993, N° 15, pp. 16-21.
- MERZEAU L., « La photographie, une technologie de la mémoire », École nationale du patrimoine, 1996.
- MERZEAU L., « Traiter l'intraitable : photographie et numérique », *Champs visuels*, 1998, Ce corps incertain de l'image, pp. 176-181.
- MERZEAU L., « La complexité du temps télévisuel », Collège iconique. – Paris : INA, 1998, pp. 1-27 (Les Cahiers du Collège iconique, volume X)
- MERZEAU L., « Du monument au document », in *Cahiers de médiologie*, N° 7, 1999, pp. 47-57.
- MERZEAU L., « Web en stock », in *Cahiers de médiologie*, N° 16, 2003, pp. 159-167.

- MERZEAU L., « Quels arts de masse ? », *Médium*, 2005, N° 3, pp. 132-142.
- MERZEAU L., « Les âges successifs de l'image », entretien par Thierry Lancien, *Médiamorphoses*, 2006, N° 16, D'un média l'autre..., pp. 79-83
- MERZEAU L., « Malraux metteur en page », in : J. GUERIN, J. DIEUDONNE (dir.), *Les écrits sur l'art d'André Malraux*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, pp. 65-79.
- MERZEAU L., « Penser la médiation », In Stéphane Spoiden (dir.), *Régis Debray et la médiologie. – Actes du colloque international mēdio/mēdia organisé par les universités d'Anvers et du Michigan*, 2002, Anvers. – Amsterdam/New York : 2007, CRIN 47, pp. 29-36
- MERZEAU L., « Photographie numérique : pour un espace public de la mémoire », COUANET C., SOULAGES Fr., TAMISIER M. (dir.), *Politiques de la photographie du corps*, Paris : Klincksieck, 2007 (L'image et les images), pp. 171-180.
- MERZEAU L., « Les temps télévisuels », in B. Cousin & M. Crivello (dir.), *Télévision et Méditerranée. Généalogie d'un regard*, L'Harmattan, 2008, pp. 15-21.
- MERZEAU L., « Du signe à la trace, ou l'information sur mesure », In Arnaud M. & Merzeau L. (dir.), Traçabilité et réseaux, *Hermès* 53, CNRS éditions, pp. 23-31, 2009.
- MERZEAU L., « Images-usages », In L. Calderan, B. Hidoine & J. Millet (dir.), *L'Usager numérique. Actes du Séminaire INRIA, ADBS éditions*, 2010, pp. 36-37.
- MERZEAU L., « La présence plutôt que l'identité », *Documentaliste - sciences de l'information*, Vol. 47, N° 1, 2010, pp. 32-33.
- MERZEAU L., « *Embedded memories* », in *Traces, mémoires, et Communication*, Actes du 18^{ème} Colloque franco-roumain en SIC, Bucarest, 2011 [en ligne] http://www.cbfr.eu/?page_id=487
- MISSIKA J.-L., *La Fin de la télévision*, Seuil, 2006, 108 p.
- MOLES A. & OULIF J.-M., « Le troisième homme, vulgarisation scientifique et radio », *Diogène*, N° 58, 1967.
- MONDOUX A., « Mon Big Brother à moi », *Deus ex machina*, 5/12/2010 [En ligne] <http://andremondoux.com/>
- MONDZAIN M.-J., *Image, icône, économie*, Seuil, 1996, (L'ordre philosophique).
- MONDZAIN M.-J., « Sommes-nous propriétaires ou possédés ? », *Art Press*, novembre 2002.
- MORIN E., *Introduction à la pensée complexe*, ESF, 1990.
- NORA P., *Les Lieux de mémoire*, I - La République, Gallimard, 1984-1992.
- PEDAQUE R. T., *Le Document à la lumière du numérique*, Caen, C&F éditions, 2006.

- PEETERS H. & CHARLIER Ph., « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès* 25, 1999.
- PERRIAULT J., article « Normes », in *La "société de l'information" : glossaire critique*, La Documentation française, 2005.
- POUHAËR E., « Les infrastructures de l'immédiat », *Médium* N° 14, 2008.
- RANCIERE J., *Le Destin des images*, La Fabrique éditions, 2003.
- RASSE P., « La médiation, entre idéal théorique et application pratique », *Recherches en communication*, N° 13, 2000.
- RICŒUR P., *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Le Seuil, 2000, 670 p.
- RIEDER B., « De la communauté à l'écume : quels concepts de sociabilité pour le "web social" ? », *tic&société*, volume 4, N° 1, 2010 [En ligne] <http://ticetsociete.revues.org/822>
- RIEDER B., « Pratiques informationnelles et analyse des traces numériques : de la représentation à l'intervention », *Études de communication*, N° 35, 2010.
- ROUVROY A., « Réinventer l'art d'oublier et de se faire oublier dans la société de l'information ? », in S. Lacour (dir.), *La Sécurité de l'individu numérisé. Réflexions prospectives et internationales*, L'Harmattan, 2009.
- ROUVROY A. & BERNS Th., « Le nouveau pouvoir statistique. Ou quand le contrôle s'exerce sur un réel normé, docile et sans événement car constitué de corps "numériques" », *Multitudes*, 2010/1 N° 40.
- SALAÜN J.-M., « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *Études de Communication* N° 30, Entre information et communication. Les nouveaux espaces du document, 2007.
- SALAÜN J.-M., « Économie des blogues : vivier, attention et spéculation », Bloc-notes de Jean-Michel Salaün, 23/03/2008 [En ligne] <http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/>
- SIEGLER M. G., « Eric Schmidt : Every 2 Days We Create as Much Information as We Did up to 2003 », TechCrunch, 4/8/2010 [En ligne] <http://techcrunch.com/2010/08/04/schmidt-data/>
- SIX J.-Fr. & MUSSAUD V., *Médiation*, Seuil, 2002.
- SLOTERDIJK P., *Sphères III. Écumes*, Traduction O. Mannoni, Maren Sell éditeurs, 2005.
- STIEGLER B., *La Technique et le temps*, tome 1. *La Faute d'Épiméthée*, Galilée, 1998, 278 p.
- STIEGLER B., « Rémanence et discrétion des images », *Art/Photographie numérique. L'Image réinventée*, CYPRES, École d'Art d'Aix-en-Provence, 1995.
- STIEGLER B., « De la misère symbolique », *Le Monde*, édition du 10/10/2003.
- STIEGLER B., *De la misère symbolique*, Galilée, 2004, 194 p.

- TEXIER Br. & NUTTIN G., compte rendu du Colloque *Mémoire et Savoir* (juin 2011), *Archimag* [en ligne] <http://archimag.com/article/colloque-m%C3%A9moire-et-savoir>
- THONON M., « Entretiens avec Jean Caune, Bernard Darras et Antoine Hennion », in *Médiation et médiateurs*, *MEI*, N° 19, 2003.
- TISSERON S., *L'intimité surexposée*, Ramsay, 2001.
- WATZLAWICK P., HELMICK BEAVIN J., JACKSON D. D., *Une logique de la communication*, Seuil, 1972, 280 p.
- WEISSBERG J.-L., *Présences à distance*, L'Harmattan, 2000, 301 p.
- ZACKLAD M., « Réponse à l'article de Fabien Gandon "Le web sémantique n'est pas anti-social" », 2006 [En ligne] <http://www.zacklad.org/>
- ZACKLAD M., « Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées », in R. Share, W.L. Lund & A. Varheim, *A Document (Re)turn*, Peter Lang, Frankfurt am Main, 2007.

En couverture : Louise Merzeau, *Look at me*,
série *Les images orphelines*, 2010 (montages
numériques réalisés à partir de photographies,
d'images trouvées sur le Web et de captures
d'écrans).